



BANQUE des
TERRITOIRES



Caisse
des Dépôts
GROUPE



Édition 2025

PANORAMA DE CAS D'ÉCOLE

50 retours d'expériences
de rénovations de bâtiments scolaires



ÉDURÉNOV

Simplifier la rénovation des écoles : de la crèche à l'université



Édito

AVEC ÉDURENOV L'ÉCOLE DE DEMAIN SE RÉNOVE AUJOURD'HUI !

Ce document a pour objectif d'offrir un Panorama de retours d'expériences de rénovation de bâtiments scolaires. Des projets d'hommes et de femmes qui ont choisi de prendre soin d'un lieu essentiel : l'école. Alors que l'urgence climatique est dorénavant au cœur des préoccupations des collectivités, la rénovation énergétique de ces bâtiments accueillant chaque jour près de 25 millions d'élèves, enseignants et personnels éducatifs est essentielle.

L'obsolescence de nombreuses écoles n'est pourtant plus une question. Surchauffe en été, froid mordant en hiver : ces infrastructures énergivores impactent non seulement le confort et la santé des usagers, mais aussi leur capacité à apprendre et à enseigner. Nous savons, également, que les usagers ne sont pas les seuls impactés par le vieillissement des écoles. Pour les collectivités, ces passoires énergétiques imposent des coûts croissants, alors qu'elles sont déjà contraintes par des budgets serrés.

C'est pour relever ce défi que nous avons créé EduRénov : un programme ambitieux et d'intérêt général, conçu pour accompagner les collectivités – communes, départements et régions – dans la rénovation énergétique de

leurs établissements scolaires, qu'il s'agisse de crèches, d'écoles, de collèges ou de lycées. Porté par la Banque des Territoires et ses partenaires, ce dispositif vise à accompagner 10 000 établissements scolaires.

EduRénov ne se limite pas à un simple accompagnement : c'est une véritable dynamique de pair-à-pair et de valorisation des projets territoriaux qui transforment le quotidien des usagers. Grâce à EduRénov, les collectivités territoriales profitent d'un soutien global : financement, ingénierie et accès à une communauté de porteurs de projets.

Pour ce faire, EduRénov souhaite montrer la marche à suivre et le succès de l'action collective en mettant en place des outils et ressources qui pourront aider les collectivités à se lancer. En partageant des projets de rénovation en cours ou aboutis, nous visons non seulement à inspirer d'autres collectivités à franchir le pas, mais aussi à documenter le chemin emprunté par d'autres.

C'est dans cette optique que nous avons conçu ce Panorama. Vous découvrirez des chantiers de rénovation menés aux quatre coins de la France, les solutions mises en place et leurs impacts. Nous avons la conviction que ces retours d'expérience offrent de nombreuses sources d'inspiration. Ces projets pourraient devenir le vôtre.

Libre à chacun de s'inspirer de l'expérience de collectivités voisines, ou de prendre exemple sur l'audace dont ont fait preuve toutes les communes dépeintes dans ce recueil.

Les équipes d'EduRénov

En un coup d'œil : comment lire un cas d'école

Étapes d'avancement du projet

Identifiez l'étape du projet grâce à la punaise rouge sur la frise.

Analyse préalable :
État des lieux via audits et études pour identifier les faiblesses et prioriser les interventions.

Élaboration du projet :
Conception adaptée aux besoins, choix techniques et architecturaux, recherche de financements, planification.

Début du chantier :
Lancement des travaux, organisation et suivi pour respecter cahier des charges et délais.

Réception du chantier :
Vérification de la conformité, remise du bâtiment, suivi éventuel pour optimiser performance et confort.

Rénovation thermique et mise en conformité du bâtiment ÉCOLE MATERNELLE BLANCHE-NEIGE À AVESNELLES

Hauts-de-France, département du Nord (59)
Commune de 2 371 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune d'Avesnelles

Les autres acteurs :
Architectes : Hyperbole Architecture

Le projet en bref :

- Isolation thermique des murs et des toitures
- Changement des menuiseries
- Mise en place d'une centrale de traitement d'air

Les points forts :

- #isolation thermique #mis en conformité
- #optimisation énergétique



d'école disponible sur YouTube



Chiffres clés

Quelques chiffres pour comprendre le projet.

Interview

La personne en charge de la maîtrise d'ouvrage vous présente les grands éléments du projet de rénovation : genèse, enjeux, financements, prises de décision, difficultés et succès.



ANTOINE BADIDI
MAIRE D'AVESNELLES

Pourquoi avez-vous décidé de rénover l'école Blanche-Neige ?
En 2020, nous avons fait un état des lieux des bâtiments communaux. Les écoles étaient prioritaires, dont cette école qui était très vétuste. Nous voulons que les enfants grandissent dans des conditions optimales. Préparer l'avenir de notre village, c'est permettre aux enfants d'y vivre une belle jeunesse, pour qu'à l'âge adulte ils aient envie de revenir. L'école a été rénovée d'un bout à l'autre en neuf semaines. Nous voulons nous cantonner à la période des vacances scolaires pour garantir la sécurité des enfants. Lorsqu'ils sont revenus, ils ont redécouvert leur école. L'âme du bâtiment a été conservée, tout en répondant aux impératifs thermiques et énergétiques d'aujourd'hui.

Comment avez-vous financé cette rénovation ?
Nous avons fait appel à un cabinet d'architecture, Hyperbole, qui nous a suivis dès le début pour apporter une expertise technique et suivre le chantier. Par le biais de marchés publics, nous avons mobilisé des entreprises compétentes issues du tissu local pour nous aiguiller. Sur le plan financier, nous avons eu la chance de bénéficier du Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache et du précieux appui de la Banque des Territoires, notamment pour la partie ingénierie.

Dans quelles mesures ce projet répond-il aux enjeux de votre territoire ?
Voir renaitre cette école a ravivé une dynamique au sein de la commune. Réaliser cet exploit en quelques semaines, ça apporte beaucoup de fierté. Cela crée indiscutablement un lien entre les aînés, les générations actives et les enfants.

La bonne idée

Mobiliser les entreprises du tissu local, qui n'attendent que de contribuer à la construction et l'embellissement de leur territoire.



Et demain ?

La commune souhaite continuer de développer et de rénover son territoire, en se concentrant sur l'éducation, pour apporter du dynamisme, renforcer la cohésion territoriale, rendre fiers ses habitants et éviter la désertification rurale.

La bonne idée

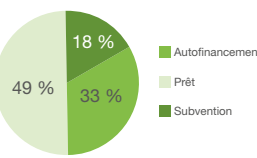
La rénovation d'une école passe aussi par les initiatives des collectivités. Profitez de ces conseils de pair-à-pair. Une bonne source d'inspiration !

ÉduRadar

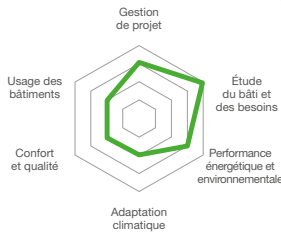
Pour encadrer la rénovation des écoles accompagnées par EduRénov, la Banque des Territoires et ses partenaires ont créé la Charte nationale pour la rénovation énergétique et environnementale des bâtiments scolaires. Ce cadre aide élus et techniciens à piloter leurs projets en définissant les priorités, en partageant de bonnes pratiques et en orientant vers les ressources adaptées. L'EduRadar évalue les projets selon six dimensions : gestion, étude du bâti, performance énergétique, adaptation climatique, confort et usage des bâtiments.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1M€. Il est financé par un prêt de 500 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 180 000€ (dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)). La commune a autofinancé 347 000€.



ÉduRadar



Plan de financement

Le plan de financement est divisé en trois parties : le prêt EduRénov, les subventions et l'autofinancement. (montants prévisionnels amenés à évoluer)

Prêts EduRénov (Édu Prêt/Intracring) : crédit avantageux de la Banque des Territoires pour financer «le reste à charge» de la collectivité.

Subventions : aides publiques et privées dans le but de favoriser les travaux.

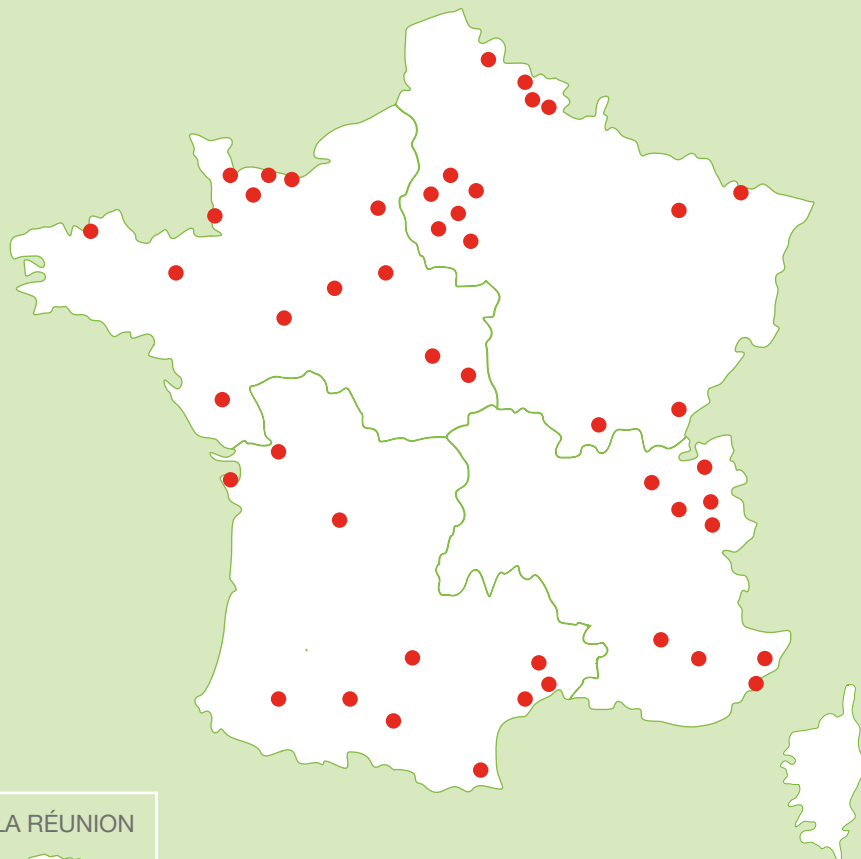
Autofinancement : part financée par les fonds propres de la collectivité.



Consulter
la Charte complète

Carte des cas d'école

Zoom sur des rénovations en cours partout en France



LA RÉUNION

*Chiffres clés issus des cas d'école présentés

50

Cas
d'école

3,4 M€

Montant moyen
prévisionnel
des opérations*

53,5 %

Moyenne d'économies
d'énergie visées*

1,9 M€

Montant moyen
du prêt EduRénov*

Sommaire

RÉGION NORD-EST

06

RÉGION SUD-EST

38

RÉGION SUD-OUEST

64

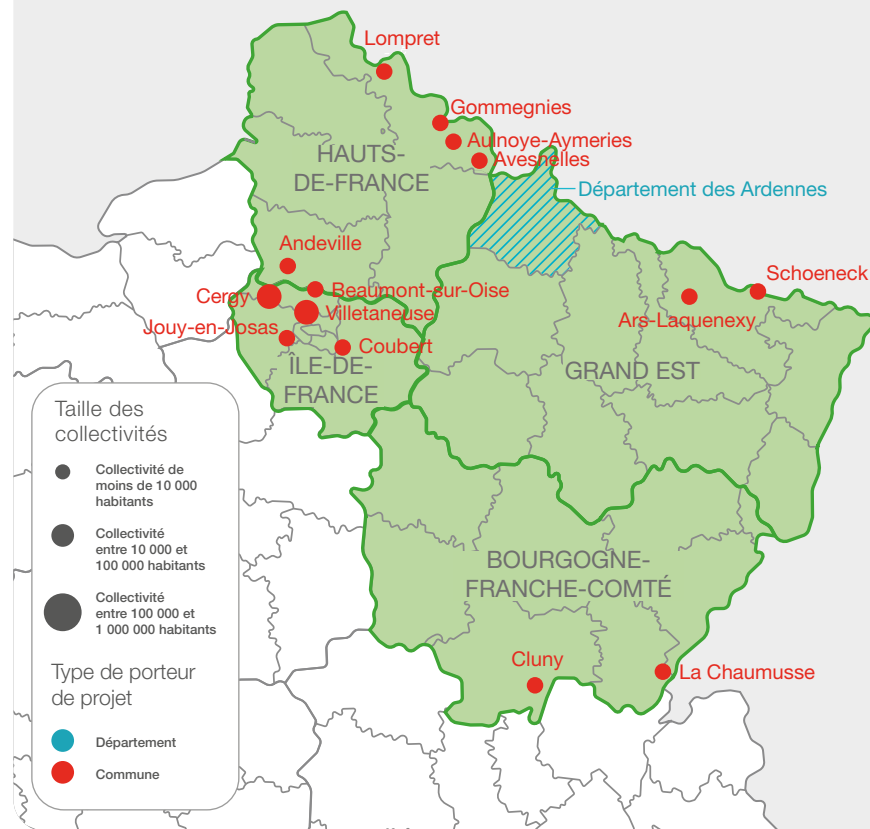
RÉGION NORD-OUEST

88



Les cas d'école RÉGION NORD-EST

NORD-EST



Hauts-de-France

Andeville.....	8
Aulnoye-Aymeries.....	10
Avesnelles.....	12
Gommegnies.....	14
Lompret.....	16

Grand Est

Ars-Laquenexy.....	18
Département des Ardennes.....	20
Schoeneck.....	22

Île-de-France

Beaumont-sur-Oise.....	24
Cergy.....	26
Coubert.....	28
Jouy-en-Josas.....	30
Villetaneuse.....	32

Bourgogne-Franche-Comté

Cluny.....	34
La Chaumusse.....	36

ÉCOLE ANATOLE DEVARENNE À ANDEVILLE

Hauts-de-France, département de l'Oise (60)
Commune de 3 421 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune d'Andeville

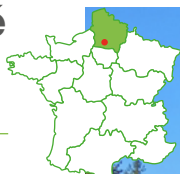
Les autres acteurs :
Audit énergétique : Treenergie
Architecte : Didier Stefanini,
Arpège Architecture

Le projet en bref :

- Consolidation de la charpente
- Installation de LED
- Isolation des combles
- Amélioration du confort thermique

Les points forts :

#conservation du patrimoine #menuiseries
#économies



▶ Cas d'école disponible sur YouTube



1880

Année
de construction
du bâtiment



1 000 m²

Surface
rénovée
du bâtiment



275

Élèves au sein
de l'école



40 %

Économie
d'énergie visée



265 K€

Montant total
prévisionnel
des opérations



JEAN-CHARLES MOREL
MAIRE D'ANDEVILLE

Pourquoi avez-vous décidé de rénover l'école élémentaire ?

L'école accusait depuis longtemps le poids des années, des lacunes réglementaires et des problèmes d'isolation caractéristiques des constructions en briques, symbole patrimonial du territoire. Après une première phase de travaux dédiée à l'accessibilité et la sécurité incendie, la seconde consacrée à la rénovation énergétique a pu débuter en 2023 avec un impératif : atteindre les 40% d'économies d'énergie estimées par un audit interne. Ce, en conservant le cachet du lieu !

Quelle a été la feuille de route du projet pour viser un objectif d'au moins 40% d'économie d'énergie ?

La rénovation s'est concentrée sur l'isolation thermique des parois opaques, l'isolation des combles, le remplacement des sources lumineuses avec des LED, la modification de la couverture et le remplacement de toutes les menuiseries extérieures, par des menuiseries isolantes en PVC à haute performance, dotées d'un double vitrage au facteur solaire et acoustique important.

Les résultats sont-ils à la hauteur des enjeux selon vous ?

Cette rénovation représente naturellement un enjeu important pour la collectivité. Mais le bien-être des enfants, des parents et des professeurs l'est encore plus ! Pour que les élèves évoluent bien, nous avons également équipé l'école de matériel informatique et numérique dernier cri.

La bonne idée

Assurer le suivi des enseignements est un point crucial à envisager pour ce type de travaux. Une réflexion partagée avec l'architecte et les entreprises permet d'intégrer cette dimension au projet.

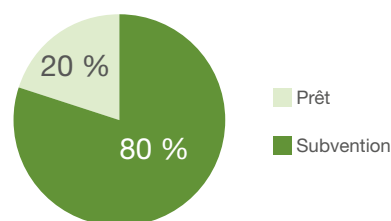


Et demain ?

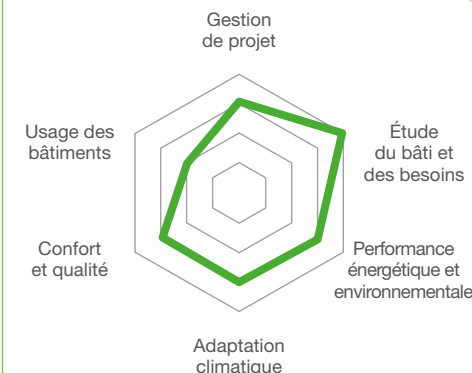
À l'avenir, la commune d'Andeville souhaite procéder à la rénovation thermique de l'école maternelle en investissant dans l'énergie géothermique et les panneaux photovoltaïques.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 265 000 €. Il est financé par un prêt de 53 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 211 790 € (76 790 € du Conseil départemental, 67 500 € de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et 67 500 € de la CC des Sablons).



EduRadar



Rénovation énergétique et remplacement de la toiture

ÉCOLE MATERNELLE ANNE FRANK À AULNOYE-AYMERIES

Hauts-de-France, département du Nord (59)
Commune de 8 848 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune d'Aulnoye-Aymeries

Les autres acteurs :
Architecte : Éric GUILLLOU ARCHITECTE

Le projet en bref :

- Remplacement des menuiseries extérieures
- Isolation des plafonds et des toitures
- Remplacement de la couverture
- Mise en place de luminaires LED
- Ventilation des sanitaires

Les points forts :

#remplacement couverture
#isolation plafond



Cas d'école disponible sur YouTube



1970

Année de construction du bâtiment



1 500 m²

Surface du bâtiment



72

Élèves au sein de l'école



52 %

Économie d'énergie visée



1,1 M€

Montant total prévisionnel des opérations



BERNARD BAUDOUX
MAIRE D'AULNOYE-AYMERIES

Pourquoi avez-vous décidé de mener ces travaux ?

La genèse, c'est d'abord la volonté de toujours placer l'enfant au centre de nos préoccupations. Dans cette école qui a plus de trente ans, nous avons des infiltrations d'eau et de grandes difficultés de chauffage, qui est électrique, car c'était une passoire thermique. Avec l'augmentation des coûts de l'énergie, la facture communale est passée de 300 000 à 930 000 euros.

Comment avez-vous financé l'opération ?

Il nous était impossible d'autofinancer les travaux, c'est pourquoi nous avons décidé d'aller vers l'emprunt. La ville assure la maîtrise d'ouvrage avec l'État, via une subvention significative, dans le cadre du Pacte Sambre-Avesnois qui accompagne notre territoire, actuellement dans une transition économique extrêmement douloureuse. La création d'emplois est une priorité sur ce territoire. Un chantier comme celui-ci permet de dynamiser la vie locale.

Comment s'est déroulé le projet ?

Pour cet établissement à l'architecture atypique avec ses 22 petites toitures à quatre pans, les travaux ont principalement porté sur le remplacement de cette couverture. Avec ses ardoises de béton, elle était peu isolée. Comme nous sommes sur une structure en bois, nous avons une forte contrainte de poids pour accueillir le nouveau complexe d'étanchéité et de couverture. C'est pour cela que nous avons choisi un lattage simple.

La bonne idée

Dynamiser l'économie locale en faisant appel à des entreprises qui participent à la transition écologique. Cela envoie un signal fort aux jeunes en recherche d'emploi.

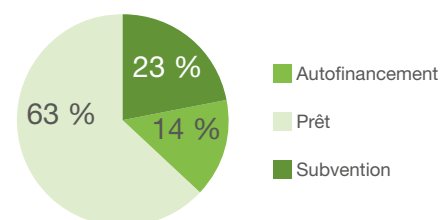


Et demain ?

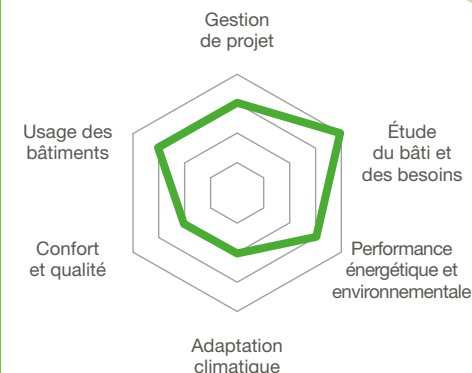
La commune veut continuer ses efforts de rénovation des bâtiments. Avec un haut taux de chômage, la commune veut mettre en place des équipements pour que la jeunesse redevenue fière de son territoire et ne le quitte pas.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1,1 M€. Il est financé par un prêt de 700 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 250 000€ (dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)). La ville a autofinancé, avec l'aide de l'État, à hauteur de 160 000€.



EduRadar



ÉCOLE MATERNELLE BLANCHE-NEIGE À AVESNELLES

Hauts-de-France, département du Nord (59)
Commune de 2 371 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune d'Avesnelles

Les autres acteurs :
Architectes : Hyperbole Architecture

Le projet en bref :

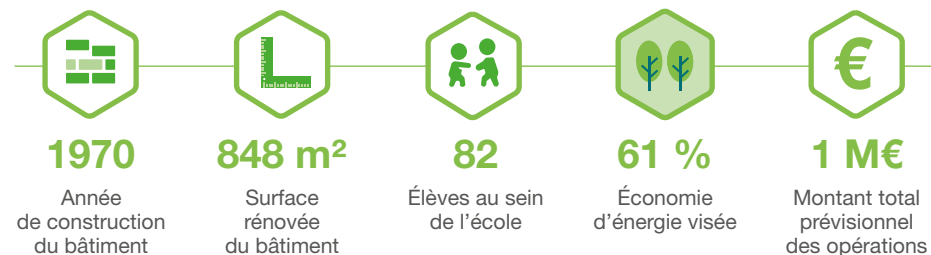
- Isolation thermique des murs et des toitures
- Changement des menuiseries
- Mise en place d'une centrale de traitement d'air

Les points forts :

#Isolation thermique #mise en conformité
#optimisation énergétique



Cas d'école disponible sur YouTube



ANTOINE BADIDI
MAIRE D'AVESNELLES

Pourquoi avez-vous décidé de rénover l'école Blanche-Neige ?

En 2020, nous avons fait un état des lieux des bâtiments communaux. Les écoles étaient prioritaires, dont cette école qui était très vétuste. Nous voulons que les enfants grandissent dans des conditions optimales. Préparer l'avenir de notre village, c'est permettre aux enfants d'y vivre une belle jeunesse, pour qu'à l'âge adulte ils aient envie de revenir. L'école a été rénovée d'un bout à l'autre en neuf semaines. Nous voulions nous cantonner à la période des vacances scolaires pour garantir la sécurité des enfants. Lorsqu'ils sont revenus, ils ont redécouvert leur école. L'âme du bâtiment a été conservée, tout en répondant aux impératifs thermiques et énergétiques d'aujourd'hui.

Comment avez-vous financé cette rénovation ?

Nous avons fait appel à un cabinet d'architecture, Hyperbole, qui nous a suivis dès le début pour apporter une expertise technique et suivre le chantier. Par le biais de marchés publics, nous avons mobilisé des entreprises compétentes issues du tissu local pour nous aiguiller. Sur le plan financier, nous avons eu la chance de bénéficier du Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache, ainsi que du précieux appui de la Banque des Territoires, notamment sur la partie ingénierie.

Dans quelles mesures ce projet répond-il aux enjeux de votre territoire ?

Voir renaître cette école a ravivé une dynamique au sein de la commune. Réaliser cet exploit en quelques semaines, ça apporte beaucoup de fierté. Cela crée indiscutablement un lien entre les aînés, les générations actives et les enfants.

La bonne idée

Mobiliser les entreprises du tissu local, qui n'attendent que de contribuer à la construction et à l'embellissement de leur territoire.

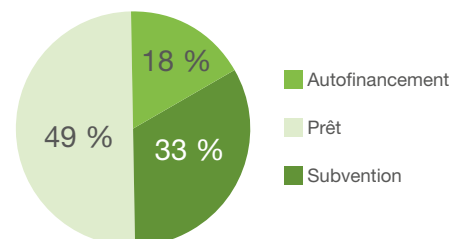


Et demain ?

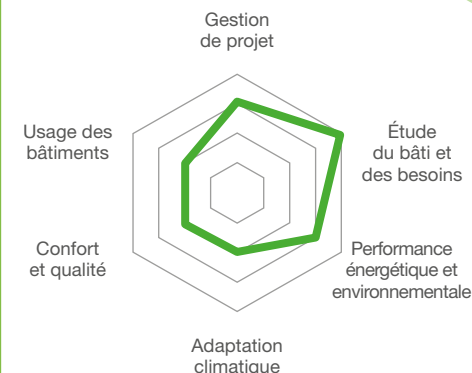
La commune souhaite continuer de développer et de rénover son territoire, en se focalisant sur l'éducation, pour apporter du dynamisme, renforcer la cohésion territoriale, rendre fiers ses habitants, et ainsi, éviter la désertification rurale.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1M€. Il est financé par un prêt de 500 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 180 000€ (dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)). La commune a autofinancé 347 000€.



EduRadar



ÉCOLE PRIMAIRE DE GOMMEGNIES À GOMMEGNIES

Hauts-de-France, département du Nord (59)
Commune de 2 308 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Gommegnies

Les autres acteurs :

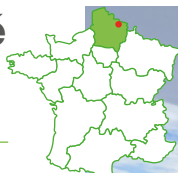
Architecte : Amelie Fontaine
Bureau d'étude : AMACO

Le projet en bref :

- Réunion de deux bâtiments d'une même école maternelle
- Mise en place d'un système énergétique passif
- Construction d'une extension en matériaux biosourcés dont des briques en terre crue

Les points forts :

#matériaux biosourcés #chantier participatif
#regroupement scolaire



Cas d'école disponible sur YouTube



2008

Année de construction du bâtiment



886 m²

Surface rénovée du bâtiment



235

Élèves au sein de l'école



40 %

Économie d'énergie visée



2,9 M€

Montant total prévisionnel des opérations



BENOÎT GUIOST

MAIRE DE GOMMEGNIES

Pourquoi avez-vous décidé de rénover l'école élémentaire ?

Pour des raisons de praticité et d'économies d'énergie, nous avons fait le choix de rassembler les deux écoles. Il fallait réaliser un bâtiment sans ajouter de consommation énergétique. L'architecte nous a proposé un bâtiment quasiment passif, en bois, isolé en paille et utilisant la terre crue. Ce matériau apporte une inertie intéressante en hiver comme en été. Des panneaux photovoltaïques en toiture fournissent également de l'énergie pour toute la commune. Nous avons exploité les ressources locales, comme l'argile et la collecte de paille a été faite en partenariat avec trois agriculteurs locaux. Pour ce chantier innovant, nous avons voulu associer au maximum la population, pour définir le programme, puis lors de chantiers participatifs.

Comment avez-vous financé cette rénovation ?

Nous avons financé ce projet grâce à des subventions. La commune de Gommegnies a aussi bénéficié d'un prêt auprès de la Banque des Territoires dans le cadre du programme EduRénov. Au global, l'opération va nous permettre des économies d'énergie.

Comment s'est déroulé le projet ?

Nous avons eu la chance de ne pas rencontrer beaucoup de freins. Après avoir bien présenté le projet, nous avons réussi à emmener les différents partenaires. Je veux aussi saluer l'engagement de la plupart des entreprises parce que nous leur avons posé de nombreux défis les obligeant à remettre en question leurs habitudes tout en cherchant des solutions innovantes ensemble.

La bonne idée

Associer de la paille à la brique crue pour réguler automatiquement l'hygrométrie dans les salles de classe.

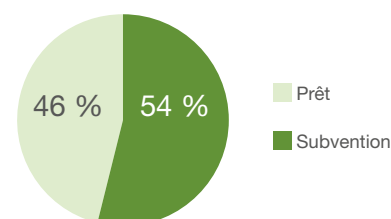


Et demain ?

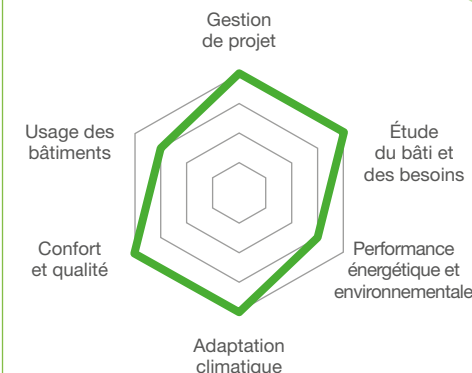
L'école va continuer de recevoir des spécialistes pour qu'ils expliquent les enjeux de la biodiversité aux enfants. Concernant le bâtiment, il ne reste plus qu'à laisser la végétation s'installer sur les espaces dédiés. De plus, la réunion des deux bâtiments permettra, au fur et à mesure des départs en retraite, d'optimiser le fonctionnement en matière de personnel.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 2,9 M€. Il est financé par un prêt d'1 334 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions s'élève à 1 590 000€ (130 000€ de la Région, 660 000€ du Département, 100 000€ de la Communauté de communes du Pays Mormal et 700 000€ de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)).



EduRadar



Rénovation complète avec participation des habitants

ÉCOLE LOUIS PASTEUR À LOMPRET

Hauts-de-France, département du Nord (59)
Commune de 2 230 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Lompret

Les autres acteurs :
Ingénieur : Sébastien Cellier, Projex Ingénierie
Architecte : ALT174
Paysagiste : Atelier Extérieur

Le projet en bref :

- Isolation complète intérieure et extérieure
- VMC double flux
- Changement des menuiseries et du réseau de chauffage
- Installation de vitrages à contrôle solaire, création d'ombrage via préau et toiture, et végétalisation de la cour.

Les points forts :

#isolation complète #projet participatif
#vitrages contrôle solaire
#commission extramunicipale



📺 Cas d'école disponible sur YouTube



1980

Année de construction du bâtiment



1 123 m²

Surface rénovée du bâtiment



170

Élèves au sein de l'école



61 %

Économie d'énergie visée



3,25 M€

Montant total prévisionnel des opérations



HÉLÈNE MOENECLAEY
MAIRE DE LOMPRET

En quoi consiste le projet et pourquoi l'avoir lancé ?

Nous avons réalisé un diagnostic énergétique des bâtiments de la ville en 2018. Il est apparu que l'école était prioritaire, car elle était la plus consommatrice. L'objectif était de réaliser une rénovation énergétique de l'école mais aussi de repenser complètement le bâtiment et ses usages, sa circulation et la cour, qui sera végétalisée. Il s'agit de créer un espace qui réponde aux nouvelles attentes des enfants et aux exigences durables et environnementales.

Comment s'est passée la mise en œuvre du projet de rénovation ?

Il a fallu déménager complètement l'école pour accueillir les enfants pendant les travaux. Le chantier était prévu pour 14 mois mais il y a eu 10 mois de retard. Il a fallu organiser un jeu de chaises musicales. C'était un énorme exercice pour une petite commune. Nous avons organisé beaucoup de réunions avec les familles pour expliquer comment cela allait se passer pour leurs enfants durant les travaux, en étant le plus transparent possible.

Quelles ont été les étapes pour mener à bien ces travaux ?

Il y a l'aspect financier en premier lieu. Nous avons déjà économisé un million d'euros mais l'estimation du projet s'élevait à 2,8 millions d'euros. Nous avons donc tapé à la porte de tous les financeurs. Ensuite, pour réussir, il a fallu analyser les besoins, se faire accompagner, travailler avec les usagers et prévoir un énorme temps de préparation.

La bonne idée

Mettre en place une commission extra-municipale avec un nombre égal d'élus, de représentants de parents d'élèves, et de représentants du personnel enseignant et municipal, pour que tout le monde comprenne les enjeux du projet et le valide.

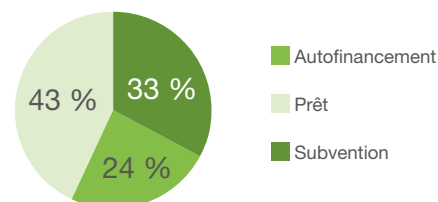


Et demain ?

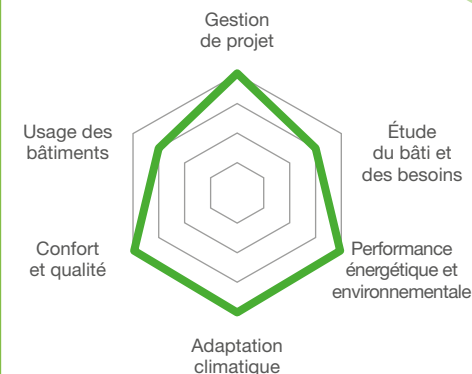
Après les travaux, l'école prévoit d'ouvrir une nouvelle classe. La commune a pour projet de construire un nouveau quartier durable, qui respecte les enjeux environnementaux. L'objectif est de construire 120 logements d'ici 3 ans.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 3,25 M€. Il est financé par un prêt de 1,4 M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 1 067 600€ (322 000€ de la Métropole européenne de Lille, 315 000 € du Département, 292 000€ de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et 138 600€ de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)). La commune a autofinancé 785 000€.



EduRadar



Rénovation avec de forts gains énergétiques

ÉCOLE PRIMAIRE À ARS-LAQUENEXY

Grand Est, département de la Moselle (57)
Commune de 930 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune d'Ars-Laquenexy

Les autres acteurs :

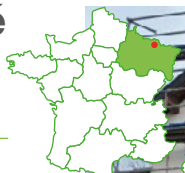
ALMA Architectes, SC France

Le projet en bref :

- Isolation par l'extérieur et par l'intérieur pour préserver les caractéristiques architecturales du site
- Remplacement des menuiseries
- Pose de panneaux photovoltaïques
- Remplacement de la chaudière gaz standard par une chaudière gaz à condensation ou une pompe à chaleur

Les points forts :

#économie d'énergie #ITE
#panneaux photovoltaïques



© Le Républicain Lorrain



1950

Année de construction du bâtiment



572 m²

Surface rénovée du bâtiment



85

Élèves au sein de l'école



75 %

Économie d'énergie visée



1,25 M€

Montant total prévisionnel des opérations

© Eurométropole de Metz



DOMINIQUE STREBLY
MAIRE D'ARS-LAQUENEXY

Pourquoi avoir rénové cette école ?

Avec ce projet, nous souhaitons améliorer l'enveloppe thermique de l'école et installer des technologies modernes afin de réduire les consommations d'énergie et améliorer le confort des utilisateurs.

Pouvez-vous nous expliquer les grands axes de votre projet ?

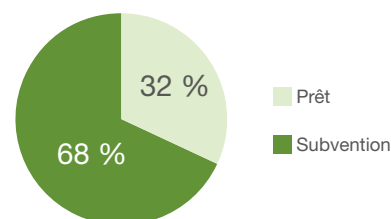
Nous avons prévu d'améliorer thermiquement le bâtiment via une isolation pertinente et le remplacement des menuiseries, tout en prenant en considération les points singuliers et les enjeux environnementaux. Une programmation du chauffage permettra par exemple d'avoir des réduits la nuit et les week-ends sans aucune action des utilisateurs pour éviter tout oubli.

Nous souhaitons réduire drastiquement et de manière pérenne les consommations d'énergie et donc les émissions de gaz à effet de serre. Pour aller encore plus loin dans cette réflexion, des panneaux photovoltaïques permettront de limiter l'importation d'énergie et profiteront à d'autres bâtiments communaux, en exportant l'énergie non consommée, notamment en période estivale et vacances scolaires.

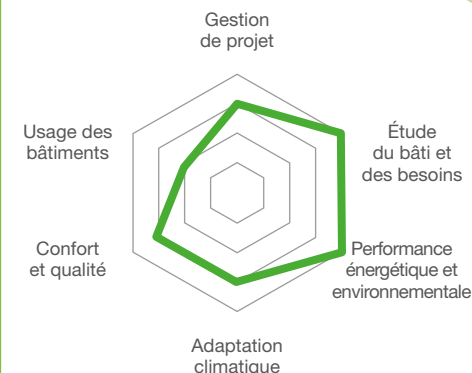


Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1,25 M€. Il est financé par un prêt de 400 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 851 690 € (dont 626 000€ du Fonds vert et 200 000€ du Département).



EduRadar



7 COLLÈGES – PLAN AMBITION COL- LÈGE DÉPARTEMENT DES ARDENNES

Grand Est, département des Ardennes (08)
Département de 268 859 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

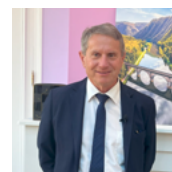
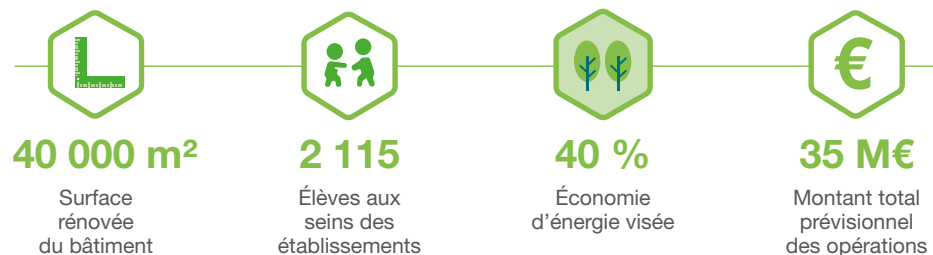
Porteur du projet :
Département des Ardennes

Le projet en bref :

- Isolations thermiques
- Réaménagements fonctionnels
- Ventilation double flux
- Mise en place de Gestion Technique Centralisée (GTC)
- Raccordement aux Réseaux de Chaleur Urbains (RCU),
- Désimperméabilisation des cours

Les points forts :

#isolation thermique #réaménagements fonctionnels #végétalisation



NOËL BOURGEOIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

Pourquoi avoir pris la décision de rénover vos bâtis scolaires ?

C'est une volonté politique qui a lancé notre projet. Les collèges ardennais nécessitent des rénovations pour garantir un accueil de qualité et des conditions de travail optimales aux enseignants et aux agents qui y travaillent. Actuellement, notre région perd des collégiens chaque année. Nous espérons que ces travaux permettront de renforcer l'attractivité de nos établissements aux yeux des familles.

À quelle étape du projet vous situez-vous aujourd'hui ?

Les travaux des sept collèges débuteront simultanément en 2025. Cela demande une organisation parfaite. Une bonne coordination avec nos partenaires, que sont l'Éducation nationale et la maîtrise d'œuvre notamment, est primordiale. Pour le moment, nous n'avons pas clos les marchés publics et attendons que les entreprises se présentent.

Pourquoi signer aujourd'hui la convention EduRenov avec la Banque des Territoires ?

Ce partenariat a donné une impulsion nouvelle à notre plan de rénovation, en garantissant un financement à la hauteur des besoins. Cela s'avère particulièrement précieux dans un contexte où les coûts de construction sont impactés par l'inflation. Nous couvrons environ 19 % des besoins par des aides financières, le reste étant pris en charge par l'emprunt. Il est clair que sans l'appui de la Banque des Territoires, ce projet ambitieux n'aurait pas pu voir le jour.

La bonne idée

Grâce à la Banque des Territoires et au programme EduRenov, nous avons accès à des prêts à taux privilégiés, avec des durées importantes allant de 15 à 60 ans. Cet avantage financier est indéniable.

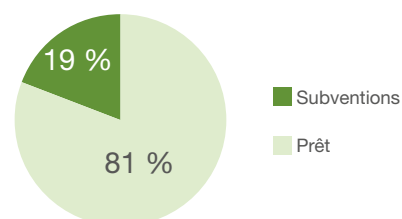


Et demain ?

Il nous a paru important de sécuriser les collèges dont les normes ne sont pas satisfaisantes. L'accueil des personnels et des collégiens se fera dans un second temps, une fois la majeure partie des rénovations réalisées.

Plan de financement

Le montant prévisionnel des investissements représente 35 M€. Il est couvert par un emprunt auprès de la Banque des Territoires et par 6,5 M€ de subventions.



GROUPE SCOLAIRE LA FORÊT À SCHOENECK

Grand Est, département de la Moselle (57)
Commune de 2 491 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Schoeneck

Les autres acteurs :

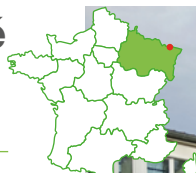
Architecte : Pierre Antoine Architecture

Le projet en bref :

- Isolation par l'extérieur
- Changement des menuiseries
- Rideaux pare-soleil et pare-chaleur
- Installation d'une centrale de traitement de l'air
- Mise en conformité aux normes d'accessibilité
- Chantier en site occupé

Les points forts :

#rénovation énergétique globale
#amélioration qualité de l'air
#adaptation numérique



Cas d'école disponible sur YouTube



1957

Année de construction du bâtiment



1 100 m²

Surface rénovée du bâtiment



130

Élèves au sein de l'école



77 %

Économie d'énergie visée



2 M€

Montant total prévisionnel des opérations



GABRIEL BASTIAN

MAIRE DE SCHOENECK

Pourquoi avoir lancé ce projet de rénovation de l'école ?

L'école avait déjà été rénovée il y a 25 ans mais les temps ont changé, on est passé à l'ère numérique. Il faut des ordinateurs, des vidéoprojecteurs et un aménagement électrique plus adapté. Au lieu de faire du « patchwork », on a décidé de tout refaire. Il a fallu désamianter le bâtiment. Tout a été refait, sauf les radiateurs, la chaudière et la toiture qui étaient en bon état, car rénovés il y a peu.

Comment avez-vous procédé pour mener les travaux ?

Nous avons lancé les travaux à partir de la rentrée 2022. Cela n'a pas été évident, car il a fallu déménager toute l'école élémentaire au rez-de-chaussée pour que le premier étage soit aménagé. L'année suivante, on a rapatrié l'école élémentaire en haut pour aménager le bas. Au moment des travaux, c'était plus compliqué, les enseignants n'étaient pas contents à cause du bruit. Nous avons dû sécuriser le passage des élèves pour qu'ils ne croisent jamais les ouvriers durant leur travail et avons eu des réunions de chantier tous les mercredis.

Comment avez-vous construit le plan de financement ?

Le tout pèse plus de 2 millions d'euros, avec des emprunts (Banque des Territoires) et des subventions (Département, Région, État). Nous avons eu aussi de mauvaises surprises, durant la crise Covid notamment, où les coûts de certains matériaux ont explosé. Mais on a tenu bon. Le courage et l'argent, c'est le principal !

La bonne idée

Anticiper les travaux en site occupé et assurer le suivi : sécurisation des élèves en fonction du calendrier des travaux, organisation de réunions de chantier hebdomadaires.

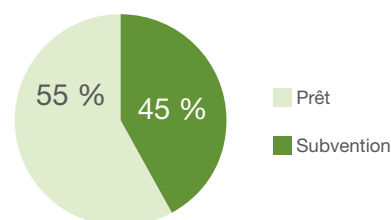


Et demain ?

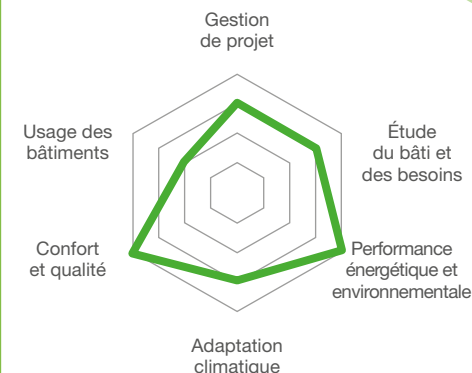
L'école est désormais conçue pour les personnes à mobilité réduite et adaptée au numérique, avec des tableaux numériques, un ordinateur personnel par tableau et des tablettes pour les élèves. On a une très belle école moderne et adaptée à l'époque. Il ne nous manque plus que les enfants, notre ville ayant perdu des habitants !

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 2 M€. Il est financé par un prêt de 1,1 M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. En parallèle, la commune est en attente de différentes subventions : Département, Région, État (ADEME, Climaxion).



EduRadar



Réhabilitation d'un bâti vacant et déménagement de l'école

GROUPE SCOLAIRE DE L'ÉCO-QUARTIER À BEAUMONT-SUR-OISE

Île-de-France, département du Val-d'Oise (95)
Commune de 9 504 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Beaumont-sur-Oise

Les autres acteurs :
Basalt Architecture

Le projet en bref :

- Transformation de l'ancien bâtiment du CNEFASES (Centre National d'Études et de Formation pour l'Adaptation Scolaire et l'Éducation spécialisée) en un groupe scolaire de 8 classes
- Panneaux photovoltaïques
- Pompe à chaleur
- Éclairage LED

Les points forts :

#isolation thermique #changement d'usage
#valorisation patrimoniale et architecturale



1906

Année de construction du bâtiment



600 m²

Surface rénovée du bâtiment



240

Élèves au sein de l'école



60 %

Économie d'énergie visée



4,6 M€

Montant total prévisionnel des opérations



JEAN-MICHEL APARICIO
MAIRE DE BEAUMONT-SUR-OISE

Pourquoi avoir choisi de transformer le bâtiment du CNEFASES ?

C'est faire preuve de bon sens. Nous avions d'un côté l'école Pauline Kergomard, un bâtiment des années 1800, agrandi il y a 40 ans avec des préfabriqués. De l'autre, le CNEFASES, un bâtiment historique inutilisé depuis 2014. Nous avons voulu garder l'âme du bâtiment tout en l'adaptant aux besoins pédagogiques actuels.

Quelles sources de financement avez-vous obtenues ?

Nous avons contracté un prêt auprès de la Banque des Territoires. Initialement, il devait être de 3 millions d'euros, mais, grâce aux aides obtenues, il a été réduit à 2 millions. Le prêt contracté est une véritable opportunité. Signé il y a 2 ans, il bénéficie d'un taux inférieur à 1 %, ce qui est inespéré vu l'augmentation des taux aujourd'hui. Ces financements bien gérés nous permettent de ne pas augmenter les impôts des Beaumontois. Ce projet est une preuve qu'avec une bonne stratégie, on peut faire de grandes choses sans alourdir la fiscalité locale.

Quels conseils donneriez-vous à un autre élu qui souhaiterait se lancer sur un projet similaire ?

Impliquer les enseignants a été essentiel dès le début, car ce sont eux qui savent ce qu'il faut pour que les élèves et eux-mêmes travaillent dans les meilleures conditions. Il faut aussi s'entourer de professionnels compétents, que ce soit pour la maîtrise d'ouvrage ou l'architecture. Enfin, il faut communiquer avec les habitants. Quand ils comprennent ce que nous faisons et pourquoi, ils soutiennent le projet.

La bonne idée

Les démarches administratives et les demandes de subventions prennent du temps et il faut anticiper. Nous avons beaucoup travaillé avec la Banque des Territoires, qui nous a non seulement aidés à financer le projet, mais aussi conseillés pour structurer l'ensemble.

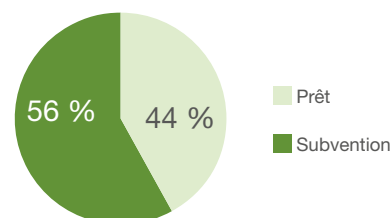


Et demain ?

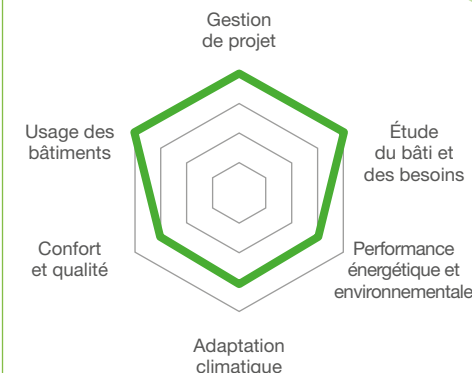
C'est un projet qui va au-delà de l'éducation : il fait partie d'une vision plus large pour revitaliser le centre-ville avec un parc intergénérationnel, une esplanade et même un restaurant. Ce lieu symbolise le vivre-ensemble et privilégie le bien-être des Beaumontois « de sept à soixante-dix-sept ans ».

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 4,6 M€. Il est financé par un prêt de 2M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 2 563 160€ (1 255 820€ du Fonds vert, 900 000€ de la Région, 375 000€ du Département et 32 340€ de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)).



EduRadar



Réalisation d'un audit énergétique et d'un SDIE

GROUPE SCOLAIRE LA SÉBILLE À CERGY

Île-de-France, département du Val-d'Oise (95)
Commune de 68 348 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Ville de Cergy

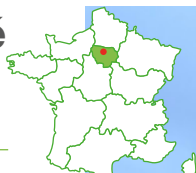
Les autres acteurs :
Audit énergétique : Sobre Énergie

Le projet en bref :

- Réalisation d'un SDIE pour les 27 groupes scolaires de Cergy.
- Réalisation d'audits énergétiques.
- Refonte des systèmes de ventilation.
- Modernisation de l'éclairage (LED).
- Étanchéification des toitures.
- Remplacement des huisseries.

Les points forts :

#rénovation énergétique #audit énergétique
#diagnostic technique #SDIE



▶ Cas d'école disponible sur YouTube



1980

Année
de construction
du bâtiment



2 439 m²

Surface réno-
vée
du bâtiment



300

Élèves au sein
de l'école



40 %

Économie
d'énergie visée



JEAN-PAUL JEANDON
MAIRE DE CERGY

Pourquoi avoir décidé de mettre en place un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE) et à quoi sert cet outil ?

À Cergy, l'objectif est de réduire d'au moins 40 % la consommation d'énergie de nos bâtiments scolaires. La plupart des écoles, construites il y a plusieurs décennies, présentent des structures vieillissantes et ne répondent plus aux enjeux actuels de développement durable. Le SDIE nous a permis de recueillir des données précises, en mettant en lumière sept bâtiments nécessitant des rénovations urgentes. Grâce à cette approche, nous procédons au lancement d'audits ciblés sur ces sept groupes scolaires.

Comment allez-vous organiser le pilotage du projet ?

Dans le principe, c'est la Ville qui pilote complètement le projet de rénovation énergétique et la requalification de ces établissements. Les élus ont joué un rôle déterminant dans la supervision et la prise de décisions stratégiques. Les services municipaux, notamment les directions du patrimoine et de l'éducation, interviennent également pour le choix du bon maître d'œuvre, capable de piloter l'ensemble des travaux.

Quels types de travaux de rénovation sont envisagés pour l'école ?

Les travaux incluront la rénovation des systèmes de ventilation mécanique contrôlée (VMC) pour une meilleure répartition de l'air, la réfection et l'étanchéification des toitures pour éviter les infiltrations d'eau, et le remplacement des huisseries pour une meilleure isolation thermique et acoustique.

La bonne idée

Mettre en place un SDIE avant de se lancer dans les travaux de rénovation. Cet outil de diagnostic évalue en amont de l'audit l'importance de la consommation énergétique de l'ensemble des groupes scolaires et permet de prioriser les travaux.



Et demain ?

Le SDIE effectué sur l'ensemble des groupes scolaires a révélé des besoins de rénovation pour six bâtiments : Belle Épine, Châteaux, Justice, Sébille, Terrasses, et Terroir, ainsi que pour le gymnase du Moulin à Vent. D'ici deux ans, la Ville prévoit la création d'« oasis de nature » dans certaines cours d'école, avec 250 arbres à planter.

Zoom sur l'audit énergétique

Un audit énergétique constitue un état des lieux détaillé de la performance énergétique et environnementale d'un bâtiment (identifier les sources de gaspillage d'énergie) ; il permet aussi et surtout d'identifier des pistes de scénario de travaux pour améliorer la performance thermique du bâtiment (outil d'aide à la décision).

À la suite de l'audit énergétique, les collectivités peuvent construire un cahier des charges et choisir un maître d'œuvre pour la réalisation des travaux.



Réalisation d'un audit énergétique

ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE À COUBERT

Île-de-France, département de Seine-et-Marne (77)
Commune de 1 900 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Coubert

Les autres acteurs :
Audit énergétique : AI Environnement

Le projet en bref :

- Réalisation d'un audit énergétique
- Rénovation énergétique des écoles maternelle et élémentaire
- Remplacement des huisseries et de l'isolation en toiture
- Remplacement de l'éclairage

Les points forts :

#rénovation #audit énergétique
#diagnostic technique



► Cas d'école disponible sur YouTube



1976

Année
de construction
des bâtiments



2 000 m²

Surface
rénovée
des bâtiments



190

Élèves au sein
des écoles



40 %

Économie
d'énergie visée



CHRISTIAN VILLERET
ADJOINT AU MAIRE
DE COUBERT

Pouvez-vous nous raconter la genèse du projet de rénovation des écoles de Coubert ?

L'explosion des prix de l'énergie, qu'il s'agisse de l'électricité ou du gaz, a énormément impacté le budget communal. Nous avons donc entrepris différentes actions : éteindre l'éclairage public la nuit, s'équiper de nouvelles chaudières, baisser les thermostats... Aussi, notre rôle en tant qu'élus est d'amorcer des actions qui soient en faveur de la transition écologique. Chacun à son niveau à la capacité d'agir pour notre planète et pour la réduction des gaz à effet de serre. C'est dans ce cadre-là que s'inscrit la rénovation de nos écoles.

Pourquoi réaliser un audit énergétique avant d'entreprendre un projet de rénovation ?

C'est un élément primordial. Autour de la table du conseil municipal, nous n'avons pas toutes les compétences pour travailler sur ce genre de projet. Nous avons forcément besoin d'un appui concret. C'est ce que nous propose la Banque des Territoires avec la réalisation de cet audit.

Quels conseils donneriez-vous aux collectivités qui souhaitent se lancer dans ce type de projet ?

Il faut prendre son temps et aller chercher les conseils là où ils existent : dans les structures départementales, régionales, au sein des dispositifs nationaux... L'aide de la Banque des Territoires nous permet d'élaborer notre projet pour ensuite le mettre en œuvre.

La bonne idée

Réaliser un audit énergétique pour s'assurer que dès sa conception, le projet prenne une bonne direction. Le diagnostic dresse les solutions qui auront le plus d'impact et aide à prioriser les travaux.



Et demain ?

Après la réalisation de l'audit, la commune compte réunir les fonds nécessaires aux travaux et ouvrir un marché pour engager la rénovation des deux écoles.

Zoom sur l'audit énergétique

Un audit énergétique constitue un état des lieux détaillé de la performance énergétique et environnementale d'un bâtiment (identifier les sources de gaspillage d'énergie) ; il permet aussi et surtout d'identifier des pistes de scénario de travaux pour améliorer la performance thermique du bâtiment (outil d'aide à la décision). Pour réduire la consommation énergétique du bâtiment, les préconisations du prestataire sont les suivantes :

- remplacer le simple par du double vitrage
- installer de la LED pour l'éclairage
- refaire l'isolation avec une épaisseur d'au moins 10 centimètres sur les faces extérieures.



GROUPE SCOLAIRE DU CENTRE À JOUY-EN-JOSAS

Île-de-France, département des Yvelines (78)
Commune de 8 049 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Jouy-en-Josas

Les autres acteurs :

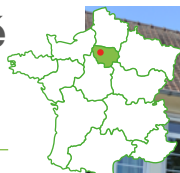
Audit énergétique : bureau DELAGE & COULIOU

Le projet en bref :

- Rénovation par l'extérieur et changement des menuiseries
- Isolation des combles
- Abaissement des plafonds
- Installation d'une ventilation double flux
- Mise au norme incendie

Les points forts :

#isolation extérieure #implication des usagers #ventilation double flux



▶ Cas d'école disponible sur YouTube



1950-88

Année de construction du bâtiment



3 162 m²

Surface rénovée du bâtiment



250

Élèves au sein de l'école



60 %

Économie d'énergie visée



2,2 M€

Montant total prévisionnel des opérations



© Jouy-en-Josas

MARIE-HÉLÈNE AUBERT
MAIRE DE JOUY-EN-JOSAS

Pourriez-vous nous expliquer l'évolution de votre projet ?

Le projet a commencé en 2012. À l'époque, on souhaitait changer les menuiseries et améliorer le confort énergétique. L'année 2019 a représenté un basculement dans notre réflexion, avec la volonté d'aller plus loin, en adoptant une stratégie plus globale (isolation des toits, ventilation). C'est véritablement à partir de 2016, après notre labellisation [Territoire à énergie positive pour la croissance verte], qu'une politique a été mise en place autour des questions de transition énergétique, d'économie circulaire, mais aussi de préservation des espaces naturels – comme le souligne notre devise « Jouy autonome en énergie en 2056 ».

Quelles ont été les différentes étapes de votre projet de rénovation ?

Nous avons commencé par cerner le périmètre du projet avec le maître d'œuvre. Nous avons concerté les enseignants, les parents d'élèves, les ATSEM mais aussi le périscolaire. Il s'agissait aussi d'organiser la période des travaux. Nous avons finalement décidé d'installer les élèves dans un bâtiment modulaire et d'alterner le temps des travaux.

Le troisième temps était destiné à la recherche de financements. Entre le moment où nous sommes allés chercher les financements et le moment où nous sommes arrivés au début des travaux, les prix avaient augmenté et le périmètre des travaux aussi. Il nous restait un très fort reste à charge, c'est la raison pour laquelle nous avons sollicité l'aide de la Banque des Territoires afin de compléter le financement.

La bonne idée

Mener une stratégie de rénovation globale. Pour un projet ancien, repartir de zéro. Mieux vaut partir d'une page blanche et construire ensemble un projet global.

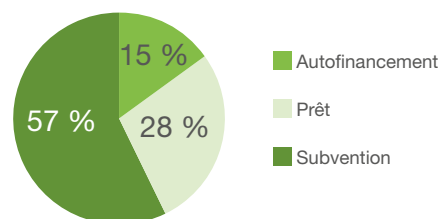


Et demain ?

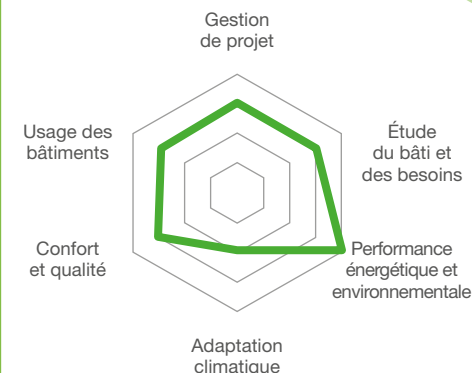
Nous allons continuer dans cette démarche de transition en entamant la végétalisation de nos cours d'école. Toujours en concertation avec les parents, enseignants et enfants dont l'avis nous tient à cœur.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 2,15 M€. Il est financé par un prêt de 600 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 1 222 000€ (315 000€ de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), 648 000€ de la Région et 259 000€ du Département). La commune a autofinancé 330 000€.



EduRadar



Rénovation globale et extension

ÉCOLE MATERNELLE JACQUELINE QUATREMAIRE À VILLETANEUSE

Île-de-France, département de la Seine-Saint-Denis (93)
Commune de 13 574 habitants.

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Ville de Villetaneuse

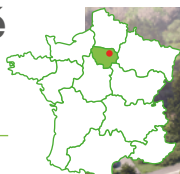
Les autres acteurs :
Architecte : Atelier 2A+
Economiste : SILMA Conseil

Le projet en bref :

- Construction d'un puits de lumière
- Raccordement au réseau de chaleur géothermique
- Utilisation de matériaux biosourcés pour le bâti
- Végétalisation de la cour et des toitures

Les points forts :

#géothermie #projet participatif
#énergie verte



Cas d'école disponible sur YouTube

© Atelier 2A+



1970

Année de construction du bâtiment



3 300 m²

Surface rénovée du bâtiment



500

Élèves au sein de l'école



40 %

Économie d'énergie visée



13,5 M€

Montant total prévisionnel des opérations



DIEUNOR EXCELLENT
MAIRE DE VILLETANEUSE

Pourquoi avez-vous décidé de rénover l'école élémentaire ?

Lorsque je suis arrivé aux responsabilités de Maire, j'ai fait en sorte que ce projet soit inscrit dans le périmètre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour relever son ambition. Huit salles de classe se tenaient dans des préfabriqués depuis plus d'un an, ce qui n'était plus acceptable. Avec l'extension, l'école doublera sa surface, pour passer à 3 300 m² à la rentrée de septembre 2024. Cet agrandissement vise à répondre aux besoins des familles et à la croissance démographique de la ville. Suite aux travaux, nous ferons 40% d'économies d'énergie.

Quels sont les modes de financement du projet ?

Nous avons un plan de financement optimisé pour un montant de 13 500 000 € TTC dont un reste à charge de moins de moins de 7 677 456 € pour la collectivité. Ce projet n'aurait pas été rendu possible sans l'intervention de différents partenaires, dont la Banque des territoires.

Avez-vous rencontré des freins à ce projet ?

Ce bâti a la particularité de constituer un patrimoine architectural remarquable. De plus, il a une valeur affective pour les habitants et la contrainte était de pouvoir se joindre harmonieusement à l'existant. Par ailleurs, il est pertinent d'aller au-delà des réglementations, en visant de devenir un Bâtiment Basse Consommation (label BBC) et Haute Performance Énergétique (label HPE), car les gains énergétiques et financiers sont importants.

La bonne idée

Il est pertinent d'aller au-delà des réglementations, en visant de devenir un Bâtiment Basse Consommation (label BBC) et Haute Performance Énergétique (label HPE), car les gains sont importants.



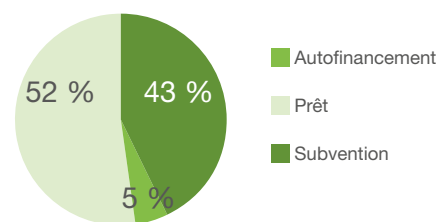
Et demain ?

La végétalisation de la cour va s'accroître.

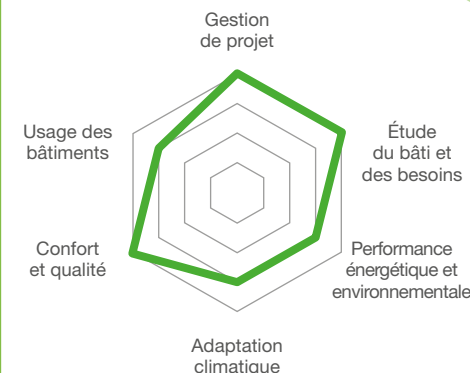
Il ne reste plus qu'à accueillir les élèves et attendre les résultats des rénovations thermiques effectuées.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 13,5 M€. Il est financé par un prêt de 7M€ accordé par la Banque des Territoires dans le cadre du programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 5,85 M€ (3 M€ de l'ANRU, 900 000€ de la Région, 450 000€ du Grand Paris, 800 000€ de dotation publique de la ville (DPV) et 700 000€ du Fonds Vert). La commune a autofinancé 700 000€.



EduRadar



ÉCOLE MARIE CURIE À CLUNY

Bourgogne-Franche-Comté, département de Saône-et-Loire (71)
Commune de 4 929 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Ville de Cluny

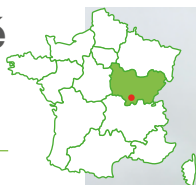
Les autres acteurs :
Bureau d'études : A2 Ingénierie
Architectes : bO Architectes associés
NOWACKI Construction

Le projet en bref :

- Désamiantage
- Isolation par l'extérieur (murs en bois et paille compressée)
- Renforcement de la charpente
- Installation de panneaux photovoltaïques
- Rénovation du système électrique

Les points forts :

#matériaux biosourcés #récupération des eaux de pluie #photovoltaïque



▶ Cas d'école disponible sur YouTube



1976

Année de construction du bâtiment



925 m²

Surface rénovée du bâtiment



108

Élèves au sein de l'école



54 %

Économie d'énergie visée



2,1 M€

Montant total prévisionnel des opérations



MARIE FAUVET
MAIRE DE CLUNY

Pourriez-vous nous raconter les différentes étapes du projet ?

La rénovation avait historiquement été imaginée comme une reprise de la toiture amiantée. À la suite d'un gros orage en 2022, plusieurs classes ont été endommagées et les averses ont mis en évidence le mauvais état de la toiture. Quand nous avons réfléchi à nouveau au projet, nous avons pensé à une restauration plus globale, car nous voulions aussi que le bâtiment soit plus autonome en termes d'énergie. L'idée était de réfléchir à la fois au confort d'hiver et d'été, car ce vieux bâtiment très vitré provoque un véritable « effet de serre » avec des températures peu agréables pour les élèves et l'équipe éducative.

Nous avons travaillé avec un architecte qui nous a conseillé de reprendre l'ossature extérieure de l'édifice et de refaire l'isolation pour réduire la consommation énergétique de l'établissement. Nous avons coopéré avec les services internes de la communauté de communes et les services de la région en charge de l'écoconditionnalité.

Quelles ont été les différentes sources de financement du projet ?

Nous avons pu recevoir différentes subventions (Région, État, Union européenne). Pour assurer ce coût, nous avons fait un prêt avec la Banque des Territoires à taux intéressant. La recherche de financement n'a pas été trop difficile, car nous avons de la chance d'avoir à Cluny des services dédiés aux montages de marchés et aux recherches de subventions.

La bonne idée

Nous avons choisi des matériaux biosourcés, car c'est une volonté de nos élus d'être exemplaires sur toutes les rénovations. Nous avons trouvé cela très intéressant et novateur.

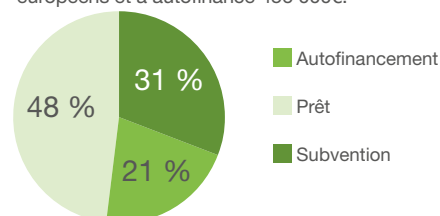


Et demain ?

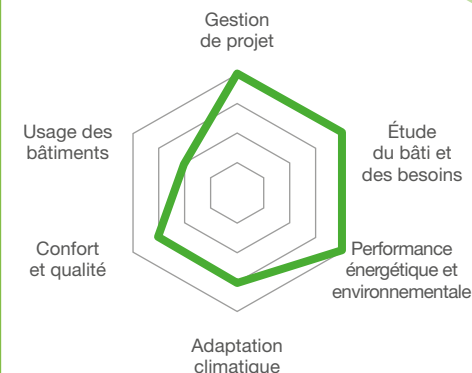
Notre mandat s'inscrit dans plusieurs autres projets de rénovation, pour une commune plus durable et engagée dans la transition écologique. Le conseil que je pourrais donner aux collectivités souhaitant initier ce genre de projet est de faire appel à un assistant pour la maîtrise d'ouvrage. Nous n'avons pas fait ce choix au départ qui, avec du recul, nous aurait facilité les choses.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 2,1 M€. Il est financé par un prêt de 1 M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme Edu-Rénov. Le montant total des subventions est de 644 000€ (123 000€ de la Région dans le cadre du programme Effilogis et 521 000€ de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)). La commune est également dans l'attente de fonds européens et a autofinancé 456 000€.



EduRadar



Réhabilitation ancienne usine ; label Bâtiment Bas Carbone (BBC)

PÔLE SCOLAIRE UNIQUE LA CHAUMUSSE

Bourgogne-Franche-Comté, département du Jura (39)
Commune de 395 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de la Chaumusse

Les autres acteurs :

Architecte : cabinet Ladoy
Entreprises locales : Goyard, GC Bat,
Guy Jean, Tissot, Paget, Bonglet,
Schiaivonne, Molin, Rigoulot

Le projet en bref :

- Création d'un pôle scolaire unique dans les locaux d'une ancienne usine
- Chauffage par une chaudière de type bois déchiqueté et approvisionnement local
- Utilisation de matériaux biosourcés

Les points forts :

#BBC rénovation #réhabilitation d'un bâtiment d'usine



781 m²

Surface
rénovée
du bâtiment



65

Élèves au sein
de l'école



49 %

Économie
d'énergie visée



1,78 M€

Montant global



CÉLINE JOURNET

SECRÉTAIRE DE MAIRIE,
LA CHAUMUSSE

Pouvez-vous nous décrire l'émergence de ce projet ?

Pourquoi avoir rénové ?

Les communes de La Chaumusse et Saint-Pierre ont un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) éclaté. L'inspection académique nous a encouragés à réfléchir à un regroupement des différents services afin d'éviter l'isolement des classes et des enseignants.

Concrètement, comment cela s'est-il passé ?

Les élus des deux communes ont souhaité continuer de travailler ensemble et une solution a été trouvée pour regrouper les 3 classes et l'ensemble des services péri et extrascolaire. La mairie de la Chaumusse a racheté une ancienne usine de lunetterie qui est près du centre, de la forêt et dans un environnement calme et pouvant accueillir tous les services (salles de classe, restauration et garderie) et les 70 élèves.

Quel a été le rôle de la Banque des Territoires dans votre projet ?

Le prêt de la Banque des Territoires nous était indispensable pour mener à bien notre projet. Nous ne pouvions pas tout autofinancer. Nous ferons sans doute appel une nouvelle fois au prêt pour notre projet de micro-crèche.

La bonne idée

Ce qui est important dans les petites collectivités, c'est de travailler en réseau, aller solliciter les autres communes qui ont eu des projets similaires et localement.

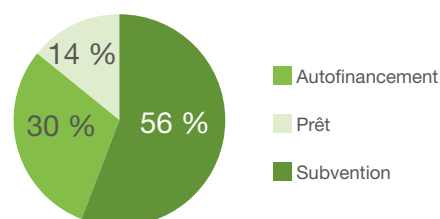


Et demain ?

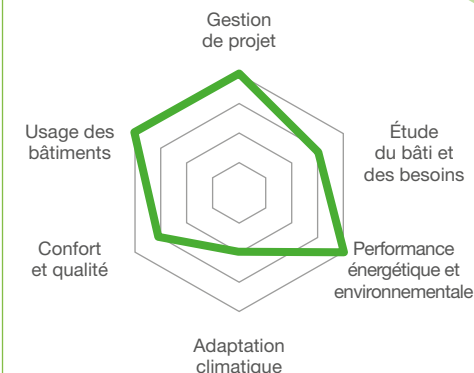
Nous avons pour projet de rénover l'ancienne école maternelle en micro-crèche. Beaucoup d'enfants ne vont pas à l'école de la commune, car les parents ne trouvent pas de moyen de garde et inscrivent leurs enfants ailleurs. L'idée est d'offrir ce service de garde aux habitants.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1,78 M€. Il est financé par un prêt de 250 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 992 155€ (536 690€ du Fonds vert, 125 465€ de la Région dans le cadre du programme Effilogis et 330 000€ de la CAF). La commune a autofinancé 542 050€.

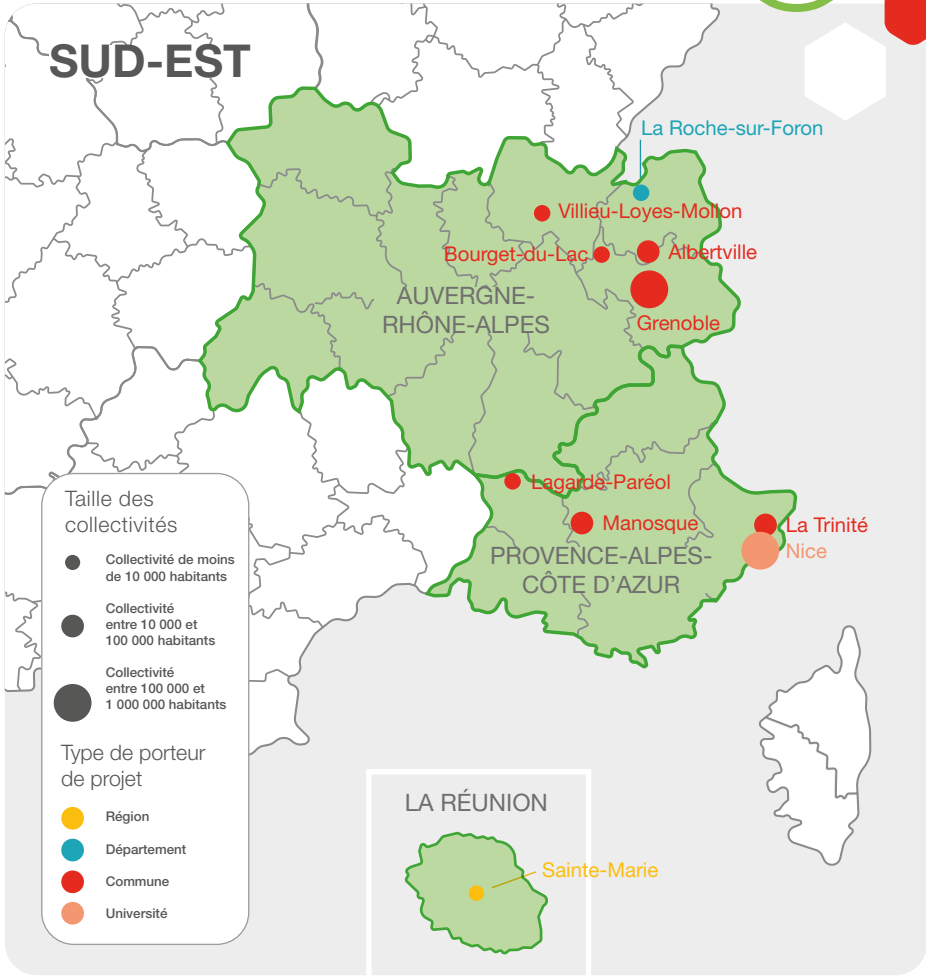


EduRadar





Les cas d'école
RÉGION
SUD-EST



Auvergne-Rhône-Alpes

Albertville	40
Bourget-du-Lac	42
Bourget-du-Lac	44
Grenoble	46
La Roche-sur-Foron.....	48
Villieu-Loyes-Mollon	50

Provence Côte d'Azur

Lagarde-Paréol	52
La Trinité	54
Manosque	56
Nice	58
La Réunion	
Sainte-Marie	60

Rénovation énergétique (Bâtiment Basse Consommation)

GROUPE SCOLAIRE DU VAL DES ROSES À ALBERTVILLE

Auvergne-Rhône-Alpes, département de la Savoie (73)
Commune de 19 812 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune d'Albertville

Les autres acteurs :
Maître d'œuvre : Cabinet Patriarche LLC & Associés Avocats

Le projet en bref :

- Isolation thermique de l'école
- Rénovation des menuiseries
- Installation d'une coursive de circulation
- Ventilation naturelle
- Label BBC rénovation

Les points forts :

#biosourcé #panneaux solaires
#limitation carbone #végétalisation



1960

Année de construction du bâtiment



3 182 m²

Surface rénovée du bâtiment



359

Élèves au sein de l'école



40 %

Économie d'énergie visée



5,5 M€

Montant total prévisionnel des opérations



**FRÉDÉRIC BURNIER
FRAMBORET**
MAIRE D'ALBERTVILLE

Quels ont été les grands axes du projet et les moyens alloués ?

Créée dans les années 1960, l'école du Val des Roses n'avait jamais vraiment bénéficié d'une rénovation d'ampleur. Le projet était donc très attendu par la communauté. Le principal objectif était de réduire la consommation énergétique d'au moins 40 %. Nous avons déjà amorcé cette sobriété en raccordant en 2019 le groupe scolaire au réseau de chaleur urbain. Un autre gros point du projet était la coursive supplémentaire pour la circulation des élèves qui a demandé à repenser tout l'espace.

Quels choix techniques avez-vous pris pour cette rénovation ?

Nous avons choisi une isolation des façades en laine de roche ou laine de bois en fonction des endroits et du mode de construction, et remplacé toutes les menuiseries quoique le bâtiment a bénéficié de quelques rénovations auparavant. L'utilisation de végétation pour le toit végétalisé est aussi un parti pris intéressant de ce projet, et utile pour la période estivale.

Comment le projet a-t-il été reçu par les habitants ?

Les élèves ont été les premiers dans la boucle d'information, à travers des visites de chantier, la découverte de matériaux ou encore d'ateliers pour comprendre leurs usages. Les parents ont eux aussi été informés en continu avec des QR codes installés aux abords du chantier. Cela a contribué à l'enthousiasme autour du projet.

La bonne idée

Proposer une visite du chantier aux enfants et leur demander leur avis pour convaincre le premier public.

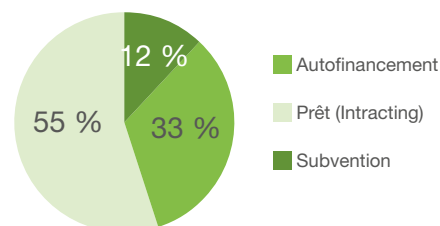


Et demain ?

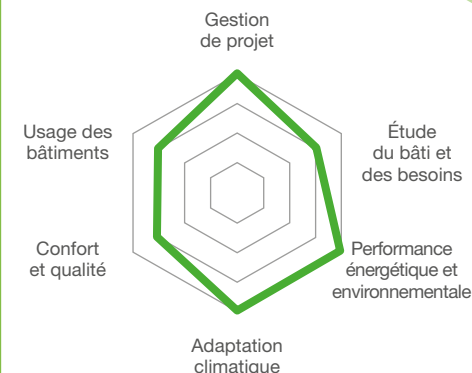
La dernière phase des travaux de rénovation sera la végétalisation de la cour.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 5,5 M€. Il est financé par le dispositif Intracting de 3 M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 670 000€ (500 000€ du FNADT, 160 000€ de la DSIL et 10 200€ de l'AMI Sequoia d'ACTEE/FNCCR). La ville a autofinancé 1,8 M€.



EduRadar



Rénovation globale performante et atteinte du niveau BBC rénovation

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LE CHAT PERCHÉ À BOURGET-DU-LAC

Auvergne-Rhône-Alpes, département de la Savoie (73)
Commune de 4 966 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune du Bourget-du-Lac

Les autres acteurs :

AMO audit énergétique : A3 SEREBA,
Maîtrise d'ouvrage déléguée : SPL OSER,
architecte : TABULA RASA – Grégory Perrin,
bureaux d'étude : Canopée, IBI, KEOPS,
VENTATHEC

Le projet en bref :

- Isolation thermique, remplacement des menuiseries
- Extension et restructuration des locaux
- Relamping
- Ventilation double flux
- Dispositifs de protections solaires
- Raccordement au réseau de chaleur

Les points forts :

#rénovation globale performante #atteinte du niveau BBC rénovation #matériaux biosourcés
appel à projets (SDEC)



► Cas d'école disponible sur YouTube



1987

Année de construction du bâtiment



1 265 m²

Surface rénovée du bâtiment



157

Élèves au sein de l'école



54 %

Économie d'énergie visée



2,18 M€

Montant total prévisionnel des opérations



NICOLAS MERCAT

MAIRE DU BOURGET-DU-LAC

Pouvez-vous nous raconter la genèse de ce projet de rénovation ?

La rénovation des bâtiments publics était un élément majeur de notre programme pour des raisons écologiques, mais également pour des questions budgétaires avec l'augmentation du prix de l'énergie. En premier lieu, nous avons réalisé des audits énergétiques pour identifier à la fois les passoires thermiques et les établissements qui présentaient des consommations énergétiques importantes. Nous avons choisi de rénover en priorité les écoles. Après les deux étés torrides de 2022 et 2023, nous avons réellement constaté la situation d'inconfort des élèves et du personnel enseignant.

Quelles sont les différentes parties prenantes du projet ?

Dès le départ, il nous a semblé primordial d'associer les enseignants, les parents d'élèves et les enfants au projet. Nous avons organisé un temps d'échange pour recueillir de nouvelles idées et les intégrer au projet. Par exemple, la concertation nous a amenés à repenser la cour d'école et le préau. Nous travaillons aussi avec nos partenaires : le Département, la Région, la Banque des Territoires financent ce projet de grande envergure.

Avez-vous d'autres projets que vous souhaiteriez entreprendre dans la commune ?

Absolument ! Les enjeux énergétiques sont majeurs pour nous. Nous investissons considérablement dans les énergies renouvelables : réseau de chaleur, panneaux photovoltaïques, technique microhydraulique.

La bonne idée

Se faire accompagner par les sociétés publiques locales (SPL OSER), notamment dans la phase de contractualisation et de conception.

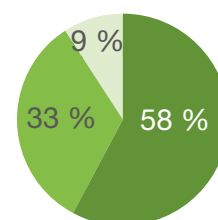


Et demain ?

Installer un réseau de chaleur dans la commune. L'objectif est d'utiliser les 1 000 hectares de bois de la collectivité pour chauffer l'équivalent de 700 logements et des bâtiments publics.

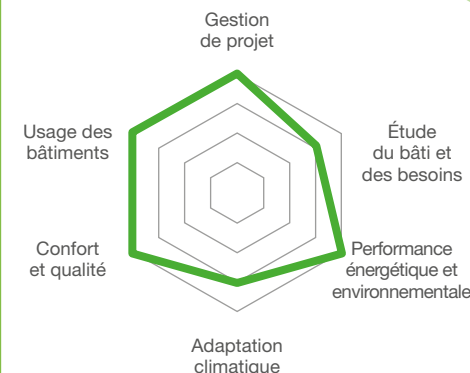
Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 2,18 M€. Le montant total des subventions est de 1 256 400€ (120 000€ du Contrat Région, 356 400€ du Conseil départemental, 400 000€ du Fonds Vert et 10 000€ dans le cadre de l'AMI Maîtrise d'Ouvrage Délégué (MOD) EduRénov, 70 000€ de CEE et 300 000€ de la CAF). La commune a sollicité un prêt CAF à hauteur de 200 000€ et a autofinancé 724 740€.



■ Autofinancement
■ Prêt
■ Subvention

EduRadar



Rénovation thermique et fonctionnelle avec concertation

ÉCOLE PRIMAIRE DE LA CASCADE À BOURGET-DU-LAC

Auvergne-Rhône-Alpes, département de la Savoie (73)
Commune de 4 966 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune du Bourget-du-Lac

Les autres acteurs :
AMO audit énergétique : Enerbat,
Architecture : Coconcept - Céline Renard,
bureaux d'étude : TEB, Soraethec,
VENATHEC

Le projet en bref :

- Désamiantage des toitures et menuiseries
- Isolation par l'extérieur (polystyrène et fibre de bois)
- Remplacement des menuiseries
- Protections solaires et stores tamisant
- Relamping

Les points forts :

#rénovation thermique et fonctionnelle
#concertation #photovoltaïque



▶ Cas d'école disponible sur YouTube



NICOLAS MERCAT
MAIRE DU BOURGET-DU-LAC

Pourquoi avoir entrepris la rénovation de l'école de la Cascade ?

La rénovation de l'école de la Cascade s'inscrit dans un projet bien plus vaste que la simple mise aux normes énergétiques. Elle fait partie d'une réflexion globale sur la restructuration du centre du village. L'école avait vieilli et présentait des problèmes énergétiques importants, comme une surconsommation en hiver et des surchauffes estivales, en particulier à cause des grandes fenêtres.

Comment s'est déroulé le processus de concertation ?

Nous avons organisé une concertation active avec tous les habitants du village. Des scénarios d'aménagement ont été discutés directement dans la cour de l'école, à travers des débats mouvants où chacun pouvait voter et s'exprimer sur les options proposées. Cette démarche a permis de définir collectivement un projet en adéquation avec les attentes locales. La concertation a aussi permis de mobiliser un fort soutien local et de renforcer la cohésion autour de ce projet.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres collectivités souhaitant rénover leurs écoles ?

Il est crucial de bien planifier les financements. Nous avons bénéficié de subventions grâce au Fonds Vert, au soutien du département et de notre agglomération Grand Lac. Ces aides financières ont été déterminantes pour concrétiser ce projet ambitieux. Enfin, associer tous les acteurs, locaux et techniques, garantit un travail efficace.

La bonne idée

Adopter une vision globale. Une école est un lieu de vie qui structure une commune. Il est essentiel d'intégrer les travaux dans un projet plus vaste de revitalisation locale.

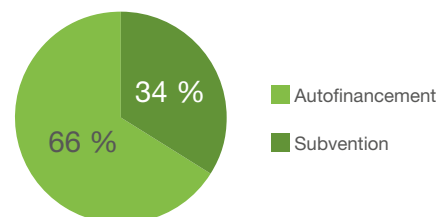


Et demain ?

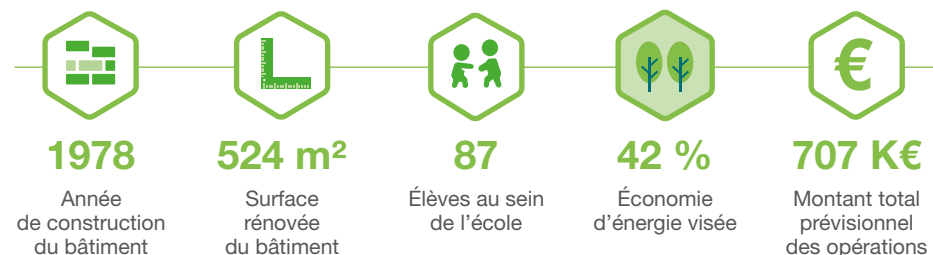
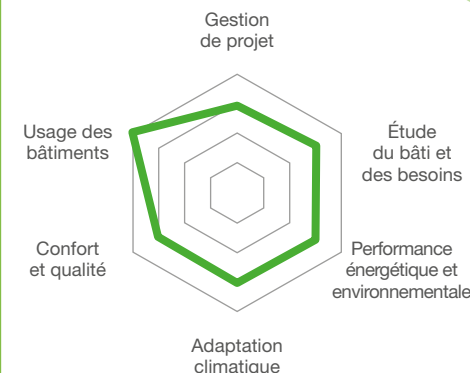
La prochaine étape va être de désimperméabiliser et de végétaliser la cour. Une partie de la cour pourra être utilisée hors temps scolaire, pour tous les habitants du village. L'école deviendra ainsi un lieu multifonctionnel.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 707 000€. Il est financé par 237 780€ de subventions (111 780€ du Fonds Vert, 81 000€ du Département, 37 000€ de l'Agglomération Grand Lac et 8 000€ de CEE). Le reste à charge représente environ 469 220€.



ÉduRadar



Restructuration pôle enfance (crèche, école, périscolaire, centre loisirs)

PÔLE ENFANCE LES TREMBLES À GRENOBLE

Auvergne-Rhône-Alpes, département de l'Isère (38)
Commune de 158 198 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Ville de Grenoble

Les autres acteurs :
Architecte : Chabal Architectes, économiste : CCG, bureaux d'étude : SORATEC, CET, CANOPEE, EAI, Cuisine ingénierie, H2MPC, AMO : BURGEAP, MINEKA

Le projet en bref :

- Restructuration du site de l'école en un bâtiment unique rassemblant différents services dédiés à l'enfance
- Prise en compte du confort d'été
- Végétalisation du toit du bâtiment et de la cour
- Rénovation d'une station de chauffage urbain pour réduire les pertes sur le réseau

Les points forts :

#matériaux renouvelables #économie circulaire #valorisation des déchets



Cas d'école disponible sur YouTube



1970

Année de construction du bâtiment



2 859 m²

Surface rénovée du bâtiment



845

Personnes au sein du pôle enfance



50 %

Économie d'énergie visée



15 M€

Montant total prévisionnel des opérations



PIERRE MÉRIAUX
ADJOINT AU MAIRE

Quelle est la genèse de ce projet ?

Pour ce deuxième mandat, nous avons engagé un projet de réhabilitation de l'ensemble de la Villeneuve, un quartier historique de Grenoble (NPNRU). Concernant le pôle enfance des Trembles, l'un des éléments majeurs pour entamer la rénovation de l'école était l'inconfort thermique, surtout en été.

Pourriez-vous décrire les différentes phases du projet ?

Avant de cibler les actions de rénovation, nous avons travaillé avec la maîtrise d'œuvre qui définit le projet et le segmente en différentes phases. Pour identifier les besoins, nous avons organisé une concertation avec l'équipe pédagogique et les différents acteurs qui prennent part au projet.

Quels conseils pourriez-vous donner à des collectivités qui souhaitent entreprendre des projets de rénovation comme celui-ci ?

Nous avons la chance d'avoir des services techniques très impliqués. Cela nous permet de piloter la maîtrise d'ouvrage directement la plupart du temps et d'assurer le suivi des chantiers. Pour les collectivités qui ne disposent pas de cette ingénierie en interne, je conseillerais de contacter des prestataires (dans la région, société publique locale OSER). À côté de cela, nous nous sommes associés avec des bureaux d'étude et des structures spécialisées dans le réemploi ou dans l'amélioration de la qualité de l'air intérieur. Cette collaboration nous permet de prendre en compte dans le projet la méthode ECRAINS, développée par l'ADEME, pour réduire les émissions de polluants atmosphériques.

La bonne idée

Utilisation de matériaux biosourcés : isolation avec des bottes de paille et fibres de bois provenant des Alpes & réemploi des matériaux sur le chantier afin de limiter l'empreinte carbone.

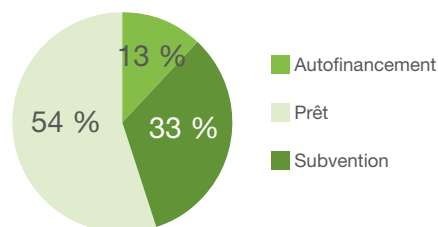


Et demain ?

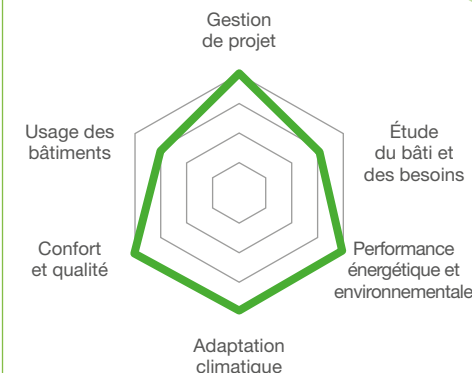
La ville va continuer la réhabilitation du quartier de la Villeneuve, où se trouve l'école pour offrir aux habitants plus de fonctionnalité et de confort. Tous les immeubles et le village olympique historique de 1968 vont être requalifiés.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 15M. Il est financé par un prêt de 8,2 M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est d'environ 4,9 M€ (3 M€ de l'ANRU, 1,3 M€ de l'État, 500 000€ de la CCAS et 80 000€ de la CAF). La ville a autofinancé environ 1,9 M€.



EduRadar



Isolation thermique et réflexions sur les usages

COLLÈGE LES ALLOBROGES À LA ROCHE-SUR-FORON

Auvergne-Rhône-Alpes, département de la Haute-Savoie (74)
Département de 841 482 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Département de la Haute-Savoie

Les autres acteurs :

Chabal Architectes

Le projet en bref :

- Réfection des façades, isolation thermique
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Réhabilitation fonctionnelle du bâtiment

Les points forts :

#remise à neuf du système de chauffage



Cas d'école disponible sur YouTube



1966

Année de construction du bâtiment



4 300 m²

Surface rénovée du bâtiment



832

Élèves au sein du collège



43 %

Économie d'énergie visée



8,8 M€

Montant total prévisionnel des opérations

© Département de Haute-Savoie



MARTIAL SADDIER

PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Pourquoi avez-vous décidé de mener ces travaux ?

Ce collège est emblématique puisqu'il s'agit d'un collège de centre-ville, au cœur de la cité. Il faut à la fois le réadapter pour les conditions d'accueil des élèves, des enseignants, des équipes de direction, des personnels du collège. Mais il y a également un volet sur les économies d'énergie et sur la performance énergétique. C'est sur ce point précis qu'il y a un énorme investissement. À titre d'exemple, nous avons cette année 17 millions d'euros de dépenses énergétiques supplémentaires, à l'échelle du Département, dont 6 millions sur les 49 collèges.

Quel a été le rôle de la Banque des Territoires ?

Nous avons été retenus par la Banque des Territoires, qui va nous accompagner dans ce projet. Une partie sera financée sur le budget général du Conseil Départemental de la Haute-Savoie et une autre sera financée par un emprunt, étant donné que nous partons sur un investissement pour 40 ans. Nous avons besoin de financements, plus que jamais au moment où les taux d'intérêt remontent très fortement, nous avons besoin du concours d'une banque comme celle-ci, qui va aller probablement sur des dossiers où les organismes bancaires privés n'iraient pas. C'est la solidarité territoriale et c'est comme ça que je qualifierais la Banque des Territoires.

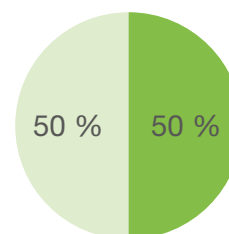


Et demain ?

Nous menons un plan d'investissement massif dans les collèges, avec 1 milliard d'euros qui vont être investis dans les 10 ans à venir par le Département de la Haute-Savoie. Cela représente 15 nouveaux collèges et une vingtaine de réhabilitations.

Plan de financement

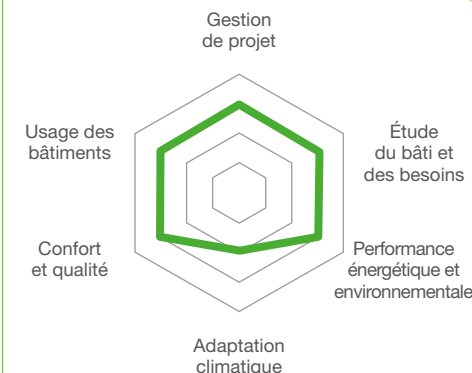
Le montant du projet s'élève à 8,76 M€. Il est financé par un prêt de 4 380 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le Département a autofinancé 4 380 000€.



Autofinancement

Prêt (Intracing)

EduRadar



ÉCOLE DU TOISON À VILLIEU-LOYES-MOLLON

Auvergne-Rhône-Alpes, département de l'Ain (01)
Commune de 3 717 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Villieu-Loyes-Mollon

Les autres acteurs :
Audit énergétique : cabinet Jean-Sébastien Flamman
Maîtrise d'œuvre : MY'RENO
Agence d'ingénierie départementale de l'Ain

Le projet en bref :

- Isolation des murs et de la toiture
- Installation de système de traitement d'air avec capteurs de CO₂
- Remplacement du système de chauffage au gaz par des pompes à chaleur réversibles
- Éclairage LED

Les points forts :

#amélioration qualité de l'air #salles modulaires RT 2020 #pompes à chaleur réversibles



Cas d'école disponible sur YouTube



1988

Année de construction du bâtiment



1 593 m²

Surface rénovée du bâtiment



250

Élèves au sein de l'école



67 %

Économie d'énergie visée



1,6 M€

Montant total prévisionnel des opérations



ÉRIC BEAUFORT
MAIRE DE VILLIEU-LOYES-MOLLON

Dans quel contexte avez-vous mis en œuvre l'audit énergétique ?

La décision découle de constats sur la vétusté des systèmes à la suite de pannes. Plus tard, la crise énergétique a confirmé que notre ambition de maîtriser les consommations de nos bâtiments était la bonne. Au-delà de l'évaluation des consommations, l'audit intègre une réflexion sur le confort thermique, sur les perspectives environnementales du bâti, et la qualité de l'air intérieur (QAI).

Comment la ville a-t-elle organisé le pilotage et le financement des travaux ?

Dès le début, nous avons impliqué le personnel scolaire, les élèves et les parents (choix de la couleur des murs par exemple). Nous avons travaillé avec la société MY'RENO qui a assuré la maîtrise d'œuvre et l'Agence d'ingénierie départementale de l'Ain, qui nous a soutenus dans la gestion des aspects administratifs. Côté financement, nous avons pu mobiliser plusieurs leviers publics, comme l'État, le Conseil départemental de l'Ain et la communauté de communes de la Plaine de l'Ain. Aussi, nous avons obtenu un prêt bonifié de la Banque des Territoires, discuté lors du Salon des Maires de France.

Comment avez-vous assuré la continuité de l'enseignement ?

Des salles modulaires RT 2020 ont été installées pour assurer la continuité de l'enseignement. L'achat de ces structures temporaires, moins onéreux que la location, nous permet d'accueillir les élèves dans des conditions optimales avec des classes de 50 m².

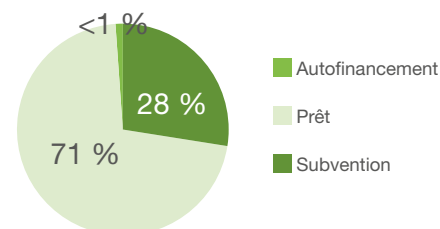
La bonne idée

L'audit nous a permis d'obtenir une vision claire des priorités et d'éviter des travaux inutiles, assurant également un équilibre financier au projet.

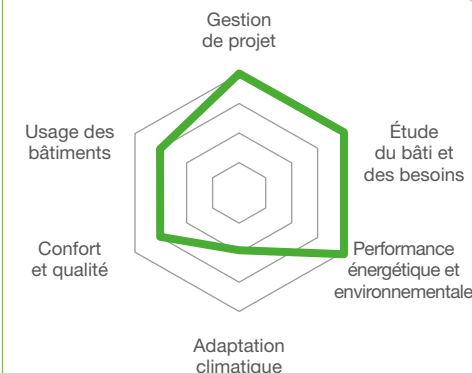


Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1,6 M€. Il est financé par un prêt de 1,16 M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 454 750€ (209 000€ de la Communauté de communes, 150 000€ de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et 95 750 du Conseil départemental). La commune a autofinancé 4 100€.



EduRadar



ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE LAGARDE-PARÉOL

Provence-Alpes-Côte d'Azur, département du Vaucluse (84)
Commune de 325 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Lagarde-Paréol

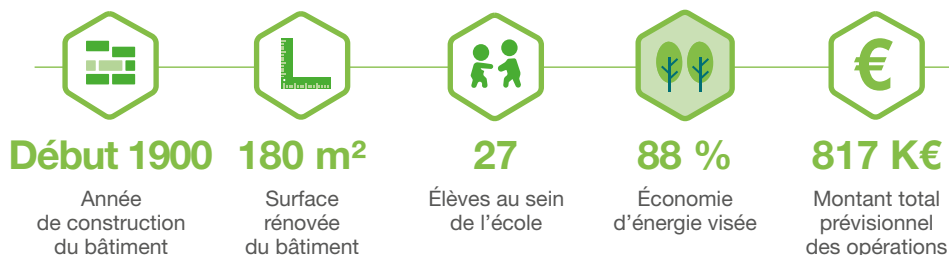
Les autres acteurs :
Romain Jamot Architecture
Économiste : Christian Grillet
Bureaux d'étude : B.A.S.E., CET
Renaturation de la cour : CAUE du Vaucluse et Cabinet Echoarchi

Le projet en bref :

- Isolation thermique
- Installation d'une pompe à chaleur
- Remplacement des menuiseries
- Volets à lames orientables
- Mise en conformité
- Cour désimperméabilisée et renaturé

Les points forts :

#rénovation globale #adaptation climatique
#implication des usagers



FABRICE LEAUNE
MAIRE DE LAGARDE-PARÉOL

Pouvez-vous nous raconter la genèse du projet et les ambitions de la Mairie ?

Dans notre commune de 325 habitants, l'école est un bâtiment emblématique et plusieurs de ses anciens élèves font aujourd'hui partie du conseil municipal... moi inclus ! L'établissement a été bâti au début des années 1900, avec la classe au rez-de-chaussée et le logement de l'instituteur à l'étage. Une construction modulaire avait ensuite été ajoutée, mais elle arrivait au bout de ses capacités fonctionnelles. La rénovation du bâtiment était donc un projet longtemps mûri, avec une double volonté : installer les deux classes dans le même bâtiment et améliorer la performance énergétique globale de l'école, tout en préservant son authenticité.

Comment se sont déroulés les travaux ?

Une structure modulaire a été mise en place le temps du chantier afin d'assurer les cours dans des conditions favorables. Au terme d'un an de travaux, l'école rénovée a été inaugurée en octobre 2024, avec beaucoup d'émotion et de fierté pour l'ensemble du village.

Quels ont été les points clés de la réussite de cette rénovation ?

Nous nous sommes entourés d'entreprises de confiance pour la conception et la réalisation du projet, notamment Jamot Romain Architecture pour la rénovation de l'école et le Cabinet Echoarchi pour la renaturation de la cour.

La bonne idée

Le choix des matériaux a fait l'objet d'une présentation au conseil municipal et aux équipes d'enseignants, afin de prendre en compte les attentes de toutes les parties prenantes.

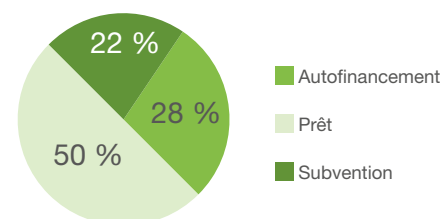


Et demain ?

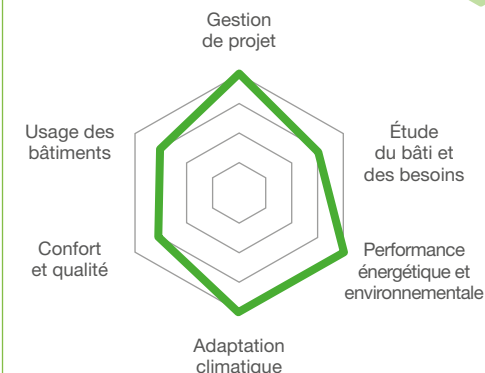
Nous avons pu souscrire un prêt sur 41 ans dans le cadre du programme EduRénov. Ces conditions sont très facilitantes pour une petite commune comme la nôtre, car nous pouvons aisément supporter un prêt sur cette durée et ainsi envisager d'autres projets de rénovation énergétique.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 816 660€.
Il est financé par un prêt de 410 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 181 530€ (30 000€ de DETR et 151 530€ de Fonds de concours).
La ville a autofinancé 225 130€.



EduRadar



Rénovation énergétique et installation d'une pompe à chaleur

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LEPELTIER LA TRINITÉ

Provence-Alpes-Côte d'Azur, département des Alpes-Maritimes (06)
Commune de 10 276 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

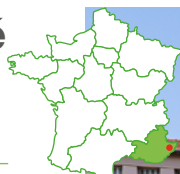
Porteur du projet :
Ville de La Trinité

Le projet en bref :

- Rénovation des huisseries
- Modernisation des structures scolaires
- Désamiantage des bâtiments
- Amélioration du confort thermique

Les points forts :

#autonomie énergétique
#pompe à chaleur
#aménagement urbain



▶ Cas d'école disponible sur YouTube



1951

Année de construction du bâtiment



3 197 m²

Surface rénovée du bâtiment



220

Élèves au sein de l'école



40 %

Économie d'énergie visée



915 K€

Montant total prévisionnel des opérations



LADISLAV POLSKI
MAIRE DE LA TRINITÉ

Pourquoi envisagez-vous de rénover l'école Lepeltier ?

Notre projet de rénovation a deux ambitions majeures : valoriser l'éducation, compétence centrale des communes, et repenser l'aménagement urbain autour de l'école historique. La rénovation de ce bâtiment s'inscrit dans une logique plus large de réorganisation urbaine avec la création de cheminements piétonniers et la proximité d'équipements publics. Ce projet vise non seulement à moderniser les infrastructures scolaires pour améliorer l'apprentissage des élèves, mais aussi à repenser l'urbanisme en y intégrant la dimension de transition énergétique.

Quelles ont été les actions concrètes mises en place dans ce projet ?

Le projet a été structuré en deux phases : la première concerne la rénovation de l'école maternelle, de la cantine et des salles d'arts. Une deuxième phase est prévue pour 2025 avec l'installation d'un préau photovoltaïque.

Quels sont vos conseils à destination d'une collectivité souhaitant engager un projet similaire ?

La réussite de tels projets exige une anticipation rigoureuse des différentes phases, de la planification à la réalisation des travaux. Il est crucial d'adopter une approche prévisionnelle pour répondre aux exigences des acteurs financiers et institutionnels, tout en respectant les cadres d'intervention.

La bonne idée

Intégrer la rénovation de l'école au cœur d'un projet global de réaménagement du centre-ville. Les aménagements choisis lors des travaux participent à la mise en cohérence des enjeux d'urbanisme, d'éducation et d'environnement.

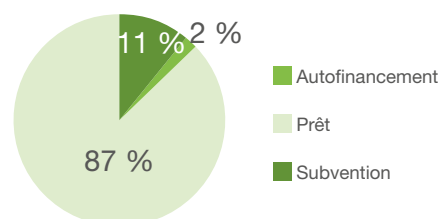


Et demain ?

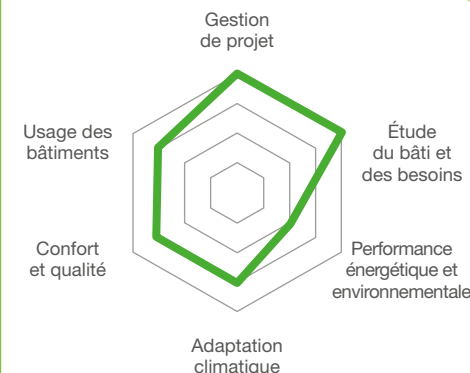
Après la rénovation des écoles Lepeltier et Eau Vive, la commune lance la construction de « La Stella », la future salle culturelle de La Trinité dont l'ouverture est prévue pour la fin 2025.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 915 000€. Il est financé par un prêt de 800 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions s'élève à 100 000€ (dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)). La ville a autofinancé 15 000€.



EduRadar



GROUPE SCOLAIRE DES PLANTIERS À MANOSQUE

Provence-Alpes-Côte d'Azur, département des Alpes de Haute-Provence (04)
Commune de 22 528 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Manosque

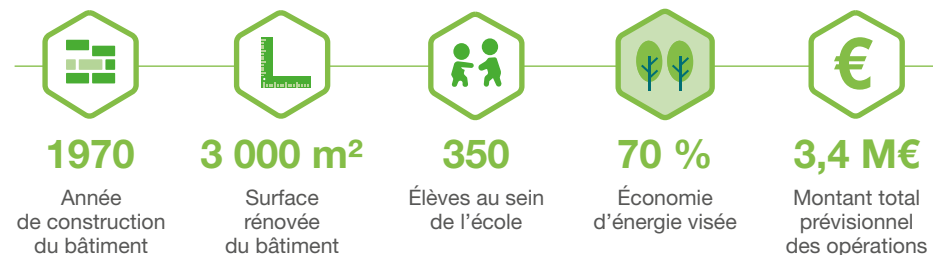
Les autres acteurs :
Architecte : Guillaume Dominici

Le projet en bref :

- Isolation extérieure des murs et des combles
- Remplacement des menuiseries
- Installation de luminaires LED
- Ventilation double flux
- Désimperméabilisation de la cour (mulch et résines drainantes) & végétalisation

Les points forts :

#matériaux biosourcés #végétalisation
#remplacement chaudière fuel pour une pompe à chaleur



© mondepartement04



CAMILLE GALTIER
MAIRE DE MANOSQUE

Dans quel contexte avez-vous décidé de rénover le groupe scolaire des Plantiers ?

Ce chantier est lié au programme ANRU (Agence de renouvellement urbain), que la ville de Manosque a validé en janvier 2021 pour plusieurs quartiers. L'objectif étant de retrouver une mixité, d'améliorer le quotidien des gens, de rénover leurs logements mais aussi leurs écoles et de leur offrir une ville verte. Nous visons l'excellence pédagogique, sociale et environnementale. Entre 2022 et 2027, 15 millions d'euros auront été investis pour rénover tous les groupes scolaires manosquins.

Comment avez-vous financé ce projet ?

Ce plan global est financé à hauteur de 5 millions d'euros par les subventions, 5 millions d'euros par la capacité d'investissement de la Ville et 5 millions par des emprunts. On s'est évidemment appuyés sur les structures opérantes de l'État, la Caisse des dépôts, la Banque des territoires via le programme EduRénov, l'ANRU, notamment pour les financements. On a aussi obtenu des aides de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Union européenne. C'est ce qui permet de ne pas grever les impôts locaux, puisque tous les travaux sont faits sans augmenter la dette ni les intérêts.

Ce n'est pas facile de mobiliser autant d'argent, surtout dans la période actuelle. Mais je crois que notre projet était vertueux aussi bien socialement que de façon environnementale et qu'on a réussi à être convaincants.

La bonne idée

Nous avons utilisé beaucoup de matériaux non issus du pétrole pour répondre aux critères du FEDER (Fonds européen de développement régional) qui a participé au financement : de la laine de roche, du liège, du bois, des enduits minéraux.

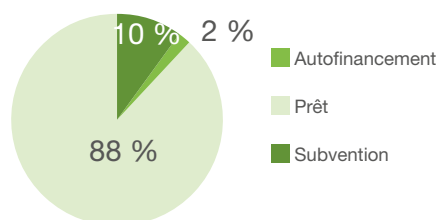


Et demain ?

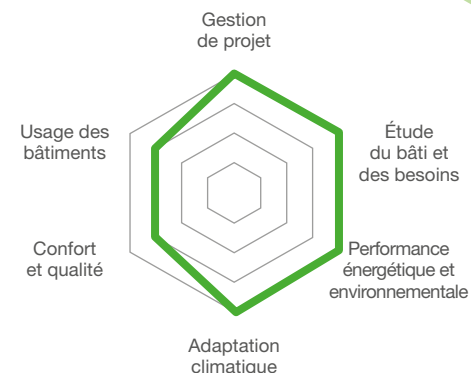
Ce projet s'inscrit dans un plan global de rénovation des écoles sur la ville, représentant un investissement de 15 millions d'euros sur 5 ans.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 3,4 M€. Il est financé par un prêt de la Banque des Territoires de 3M€. Le montant total des subventions est de 321 000€ (200 000€ du Fonds Vert, 121 000€ de la Région). La commune est également en attente de subventions européennes et a autofinancé 53 200€.



ÉduRadar



CAMPUS VALROSE ET CARLONE À NICE

Provence-Alpes-Côte d'Azur, département des Alpes-Maritimes (06)
Commune de 342 669 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Université Nice Côte d'Azur

Le projet en bref :

- Travaux d'efficacité énergétique
- Suppression des chaufferies au fioul
- Raccordement au réseau de chaleur urbain
- Pose de 8 500 LED
- 521 882€ d'économies annuelles d'énergie, 1 340t CO₂ évitées par an

Les points forts :

- #énergie photovoltaïque
- #gains énergétiques



Cas d'école disponible sur YouTube



1870

Année de construction du bâtiment



84 904 m²

Surface rénovée du bâtiment



35 K

Étudiants au sein de l'université



36 %

Économie d'énergie visée



11,8 M€

Montant total prévisionnel des opérations



© Université Côte d'Azur

MARC DALLOZ

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ NICE CÔTE D'AZUR

Pourquoi avoir rénové cette université ?

Nous avons identifié des besoins très importants sur le site de Valrose, ainsi que sur le site de Carlone, au centre-ville, où est installée l'ancienne faculté des Lettres, et qui avait grand besoin de rénovation. Nous avons réfléchi à la manière d'utiliser l'opportunité du plan France Relance pour améliorer la performance énergétique de nos bâtiments, le confort de nos usagers et les productions d'énergie pour les rendre plus en ligne avec nos objectifs de développement durable.

Quel a été le rôle de la Banque des Territoires dans votre projet ?

Nous avons contacté la Banque des Territoires pour pouvoir compléter l'enveloppe des travaux et le budget que nous y consacrons. Nous avons eu recours à un Intracting* de 3 millions d'euros sur le site de Valrose et de 2 millions d'euros sur le site de Carlone afin d'affiner notre stratégie de rénovation.

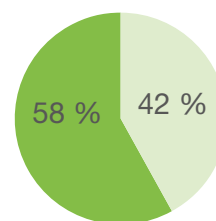
*Le dispositif Intracting est une offre proposée par la Banque des Territoires qui permet de financer les travaux grâce aux économies d'énergie réalisées.



© Université Côte d'Azur

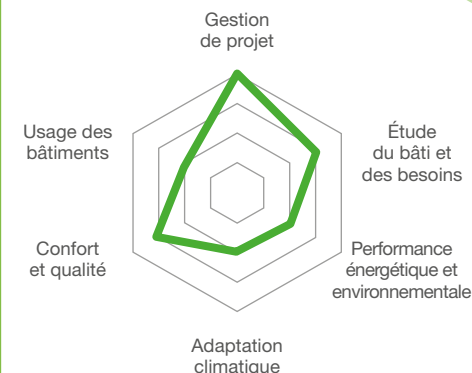
Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 11,8 M€. Il est financé par un prêt Intracting de 5 M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. L'Université a autofinancé 6,8 M€.



■ Autofinancement
■ Prêt (Intracting)

ÉduRadar



Amélioration du confort thermique sans recours à la climatisation

LYCÉE PROFESSIONNEL ISNELLE AMELIN À SAINT-MARIE

La Réunion (974)
Région de 885 700 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Région Réunion

Le projet en bref :

- Isolation des toitures et des façades
- Remplacement des menuiseries, jalousies et surtoitures
- Relamping
- Extension de la restauration et du pôle administratif
- Gain de 3 à 5°C dans les salles de classe sans utilisation de climatisation

Les points forts :

#confort thermique #brasseurs d'air
#protections solaires

Cas d'école disponible sur YouTube



1985

Année de construction du bâtiment



15 700 m²

Surface rénovée du bâtiment



935

Élèves au sein du lycée



40 %

Économie d'énergie visée



8,1 M€

Montant total prévisionnel des opérations



JÉRÔME SACALI

DIRECTEUR À LA DIRECTION
DES BÂTIMENTS ET DU PATRIMOINE –
CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

Pourquoi avoir rénové ce lycée ?

Les bâtiments dataient tous de 1985 et étaient donc très vétustes. Ils avaient besoin d'une vraie rénovation, d'une mise en conformité. Il y avait également besoin d'une amélioration au niveau des confort thermiques pour les élèves, essentiellement pour les filières esthétique et coiffure, qui utilisent des machines qui ont tendance à produire de la chaleur et à consommer beaucoup d'énergie.

Quel a été le rôle de la Banque des Territoires dans ce projet de rénovation ?

En tant que premier investisseur auprès des collectivités territoriales, la Banque des Territoires a été un acteur majeur pour le Conseil régional sur l'ensemble de ces projets. Elle a financé à hauteur de 61% la première phase et poursuivra son financement sur la phase suivante. Aujourd'hui, 5 millions d'euros ont déjà été financés par la Banque des Territoires.



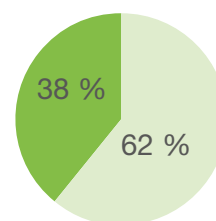
Et demain ?

La Région s'est engagée dans un programme de réhabilitation dès 2011. 37 lycées sont concernés par ces réhabilitations, avec une enveloppe de 350 millions d'euros.



Plan de financement

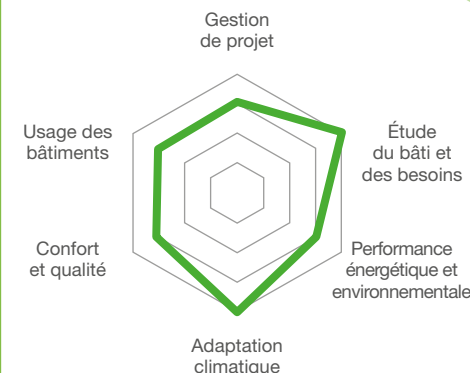
Le montant du projet s'élève à 8,1 M€. Il est financé par un prêt prévisionnel de 5 M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. La collectivité sollicite en parallèle des subventions (FEDER).



Autofinancement/
Subvention

Prêt

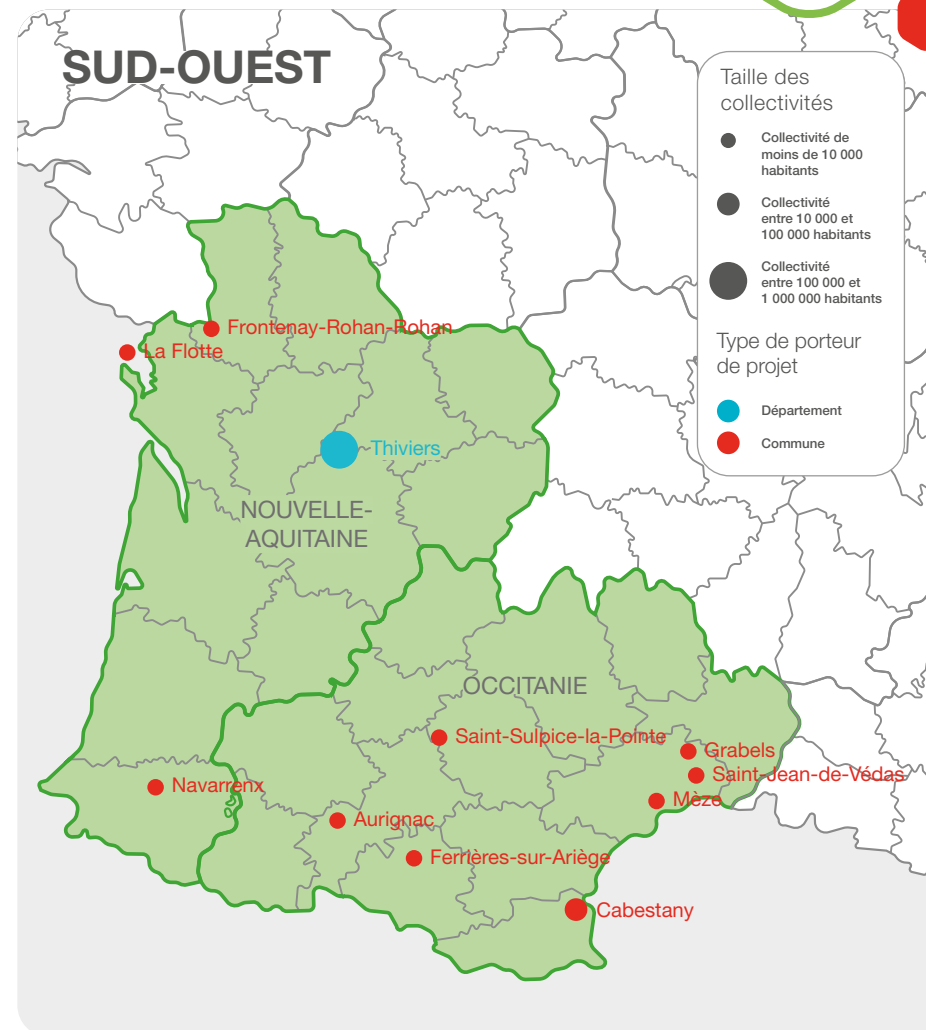
EduRadar







Les cas d'école RÉGION SUD-OUEST



Occitanie

Aurignac	66
Cabestany	68
Ferrières-sur-Ariège	70
Grabels	72
Mèze	74
Saint-Jean-de-Védas	76
Saint-Sulpice-la-Pointe	78

Nouvelle-Aquitaine

Frontenay-Rohan-Rohan	80
La Flotte	82
Navarrenx	84

ÉCOLE MATERNELLE JOSEPHINE BAKER À AURIGNAC

Occitanie, département de la Haute-Garonne (31)
Commune de 1 243 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune d'Aurignac

Les autres acteurs :
Architecte : Antoine Poupart
Diagnostic : SILMA conseil

Le projet en bref :

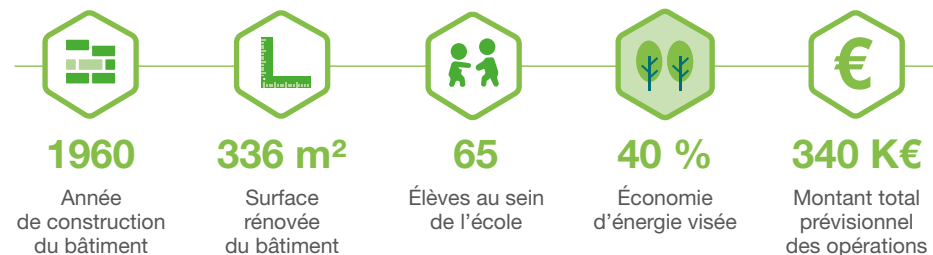
- Réfection et isolation de la toiture de l'école et du restaurant scolaire
- Isolation extérieure et installation de bardage en bois
- Changement du système de chauffage et des menuiseries extérieures et de la ventilation des salles de classe.

Les points forts :

#isolation thermique #projet participatif
#pompe à chaleur



Cas d'école disponible sur YouTube



JEAN-MICHEL LOSEGO
MAIRE D'AURIGNAC

Pourquoi avez-vous décidé de rénover l'école ?

Le facteur déclenchant a concerné le système de chauffage : l'ancienne chaudière gaz commençait à être en fin de vie, il nous fallait prévoir son remplacement. Nous avons préféré avoir une réflexion d'ensemble sur l'efficacité énergétique du bâtiment. Concernant l'école, il y avait aussi un enjeu sur le confort des usagers : à chaque conseil d'école revenaient les questions de chaleur dans les bâtiments, en juin et en septembre surtout. Une fois ce premier projet élaboré, nous l'avons soumis à l'ensemble des personnels pour régler un certain nombre de détails, dans l'objectif de faciliter la vie quotidienne des usagers du bâtiment.

Comment avez-vous financé cette rénovation ?

Pour ce projet, nous avons obtenu plus de 70% de financements extérieurs. La Banque des Territoires nous a accordé un prêt à bon taux via EduRénov, alors que les banques privées proposaient des taux élevés ou hésitaient à prêter. Cela nous a permis de maintenir les ambitions du projet sans trop peser sur les finances communales.

Quels conseils donneriez-vous à une collectivité qui envisage une telle réhabilitation ?

La première difficulté est d'évaluer les besoins dès le départ. Il est aussi crucial d'associer tous les acteurs pour une réponse efficace et une cohésion autour du projet. Nous avons maintenu l'activité de l'école pendant les travaux, programmés pendant les vacances scolaires, ce qui a été contraignant mais a permis de fortes économies par rapport à la création d'un site scolaire transitoire.

La bonne idée

Faire confiance aux matériaux durs en extérieur, qui accueilleront les chocs de trottinettes et vélos des élèves.

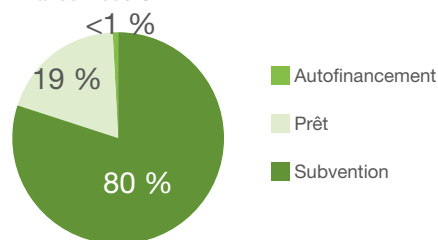


Et demain ?

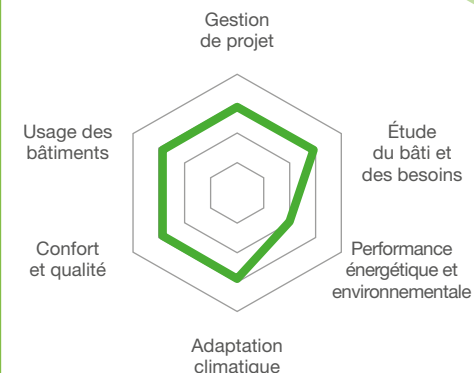
L'été montrera la bonne isolation du bâtiment dont bénéficient les élèves et l'équipe pédagogique. Avoir un retour sur la ventilation mise en place par les architectes est aussi un moment important de l'évaluation du site rénové.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 340 550 €. Il est financé par un prêt de 68 000 € accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 270 000 € (118 000 € de la DSIL, 40 000 € du Conseil Régional, 65 000 € du Fonds vert et 47 000 € de l'Intercommunalité). La ville a autofinancé 2 550 €.



EduRadar



GROUPE SCOLAIRE BUFFON-CHAPLIN À CABESTANY

Occitanie, département des Pyrénées-Orientales (66)
Commune de 10 301 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Cabestany

Les autres acteurs :

MO : Agena Architecture

Le projet en bref :

- Isolation des façades et des toitures
- Changement du système de chauffage
- Remplacement des menuiseries

Les points forts :

#site occupé #ventilation double flux
#panneaux photovoltaïques



Cas d'école disponible sur YouTube



1975

Année de construction du bâtiment



1 950 m²

Surface rénovée du bâtiment



281

Élèves au sein de l'école



64 %

Économie d'énergie visée



2,5 M€

Montant total prévisionnel des opérations



EDITH PUGNET

MAIRE DE CABESTANY

Dans quel contexte avez-vous lancé la rénovation énergétique du groupe scolaire Buffon-Chaplin ?

Plusieurs de nos écoles construites dans les années 1950 et 1960 ne garantissent plus aujourd'hui des conditions de vie supportables pour les enfants et le personnel éducatif. Nous enregistrons régulièrement autour de 36 degrés dans les salles de classe, et les cours de récréation sont de véritables îlots de chaleur.

Quelles sont les particularités de ce chantier et les transformations en cours ?

La première est qu'il se déroule en site occupé. Il a donc fallu phaser les travaux. Ceci a nécessité la construction d'une école provisoire et modulaire sur site, pour accueillir tour à tour les enfants impactés par les travaux. La seconde particularité est que nous avons mené ce projet de façon participative. Ainsi, les enfants ont donné leur avis sur « leur cour de récréation rêvée », en phase bien sûr, avec les contraintes budgétaires.

Quel a été votre plan de financement pour ce projet ?

C'est un projet phare de notre programme qui nécessite un financement global de 2,5 millions d'euros HT. Nous nous sommes autofinancés à hauteur de 500 000 euros HT et avons sollicité des subventions. Mais c'est bien le prêt de 1,4 million d'euros HT de la Banque des territoires dans le cadre du programme Eduréno qui nous a permis de boucler le budget. Cela a été une véritable bouffée d'oxygène.

La bonne idée

Une bonne préparation en amont est nécessaire, notamment auprès des parents et enseignants. Ces démarches ont apporté une grande fluidité et adhésion au projet.

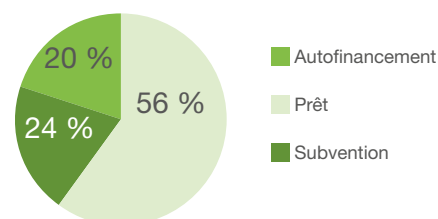


Et demain ?

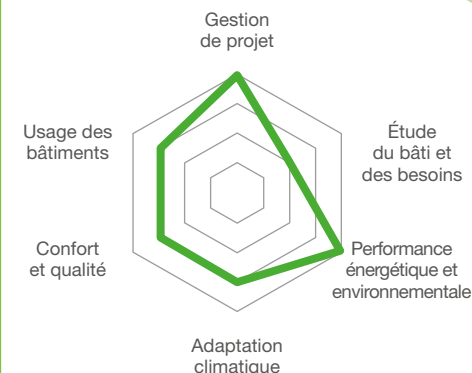
La commune souhaite rénover l'ensemble de ses écoles. Elle s'inscrit dans une orientation générale de réduction de son empreinte environnementale, notamment via des projets structurants permettant une préservation de la ressource en eau (stade synthétique, réseau d'eaux usées).

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 2,5 M€. Il est financé par un prêt de 1,4 M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 615 000€ (150 000€ de la DETR, 225 000€ du Fonds vert, 40 000€ de la Région et 200 000€ du Conseil départemental). La ville a autofinancé 503 000€.



EduRadar



ÉCOLE PRIMAIRE SIMONE VEIL À FERRIÈRES-SUR-ARIÈGE

Occitanie, département de l'Ariège (09)
Commune de 761 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Ferrières-sur-Ariège

Les autres acteurs :
Maîtrise d'ouvrage : Joseph Pinzio,
SCP d'architecture Benazet-Pinzio

Le projet en bref :

- Refonte de l'isolation
- Remplacement des menuiseries
- Changement du chauffage au gaz par une chaudière bois et granulés.

Les points forts :
#énergie verte #matériaux biosourcés
#chaudières à bois



📺 Cas d'école disponible sur YouTube



1990

Année de construction du bâtiment



1 152 m²

Surface rénovée du bâtiment



100

Élèves au sein de l'école



45 %

Économie d'énergie visée



565 K€

Montant total prévisionnel des opérations



PAUL HOYER
CONSEILLER MUNICIPAL
DE FERRIÈRES-SUR-ARIÈGE

Pourquoi la commune a-t-elle entamé cette démarche de rénovation ?

Même si, de prime abord l'école semble encore en bon état, c'est un bâtiment qui pose des problèmes en matière de réglementation et de performance énergétique. Il y a aussi des problématiques en ce qui concerne l'accessibilité. Deux escaliers hélicoïdaux desservent l'étage, c'est un choix architectural de l'époque, qui n'est pas adapté à l'usage d'une école, et surtout, ne permet pas l'accès à un public à mobilité réduite.

Comment vont se dérouler les travaux ?

Le chantier devra se dérouler en site occupé. En effet, l'école est située au fond d'une impasse, coincée entre une placette et la rivière Ariège. Il n'était pas envisageable d'installer des « algéco » pour faire classe pendant les travaux, à la fois par manque de place et compte tenu du surcoût énergétique que cela aurait engendré. Nous procéderons donc classe par classe pendant les périodes de vacances scolaires.

Comment avez-vous entendu parler du programme ÉduRénov ?

J'ai entendu parler de cette opportunité en échangeant avec un représentant de la Banque des Territoires de mon département et cela a vraiment été un levier pour nous permettre de concrétiser cette rénovation. En effet, à ce moment-là, notre commune était dans une situation financière délicate et nous pensions qu'une banque classique hésiterait à nous suivre. Ce prêt constitue une opportunité à un taux intéressant.

La bonne idée

Prendre en compte tous les usages et l'historique de l'établissement est primordial pour mener l'ensemble des travaux. Pour cela, inclure les équipes éducatives au sein du projet est nécessaire.



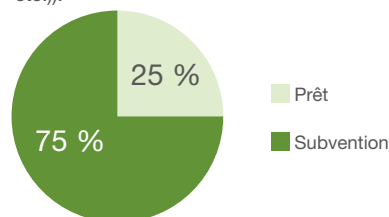
Et demain ?

La commune prépare activement la deuxième étape de son projet de rénovation en préparant la phase d'appels d'offres.

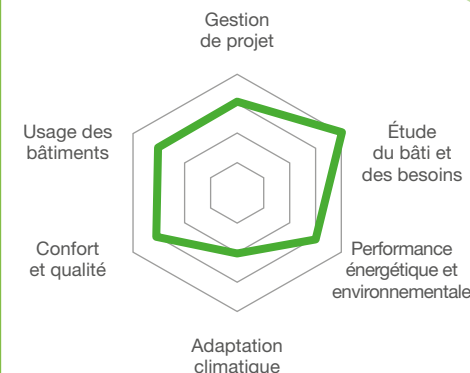
Le début des travaux devrait avoir lieu au mois de janvier ou mars 2025.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 565 000 €. Il est financé par un prêt de 140 655 € accordé par la Banque des Territoires via le programme ÉduRénov. Le montant total des subventions est de 424 350 € (110 980 € du Fonds Vert, 118 650 € de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et 194 720 € provenant d'autres organismes (SDE, ADEME, Région, Département, etc.)).



ÉduRadar



Rénovation globale et végétalisation des cours

ÉCOLE JOSEPH DELTEIL À GRABELS

Occitanie, département de l'Hérault (34)
Commune de 8 798 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



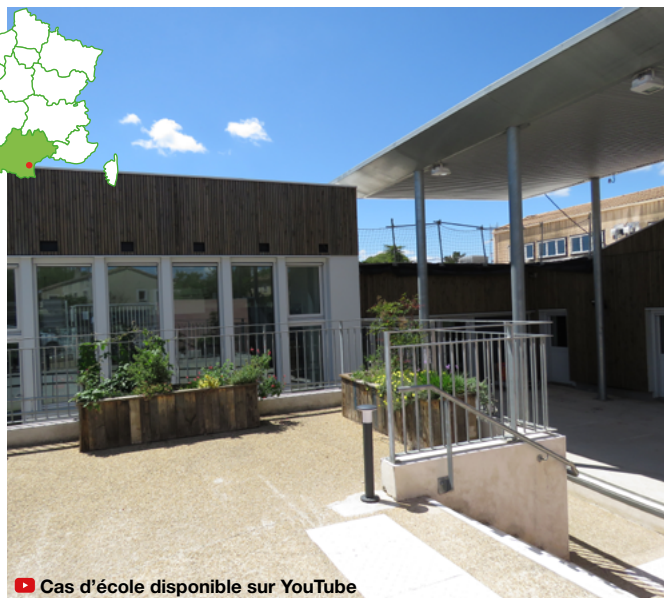
Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Grabels

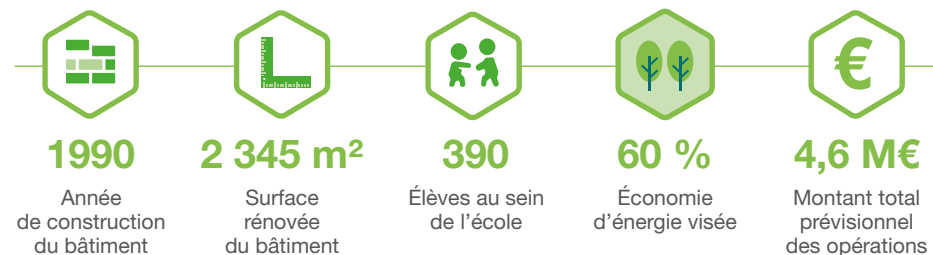
Les autres acteurs :
Bureau d'études : DOMENE
MO : L'atelier GIE Méditerranéen

- Le projet en bref :**
- Isolation de la toiture et du plancher bas
 - Remplacement des menuiseries extérieures, et des chaudières
 - Mise en œuvre de brasseurs d'air plafonniers et de caissons de ventilation équipés de plugs adiabatiques
 - Installation de pergolas naturelles

Les points forts :
#isolation thermique #végétalisation
#projet participatif #panneaux photovoltaïques



Cas d'école disponible sur YouTube



RENÉ REVOL
MAIRE DE GRABELS

Pourquoi avez-vous décidé de rénover l'école élémentaire ?
Grabels est très engagée dans la transition écologique. La réhabilitation des bâtiments publics est essentielle : notre volonté était de mener un projet exemplaire pour montrer à la population que la rénovation énergétique est possible. Et la principale responsabilité d'une commune porte sur les écoles. En 2019, nous avons fait une concertation avec tous les utilisateurs du groupe scolaire, qui a montré que l'école est mal isolée. Notre objectif est d'obtenir un confort thermique pour travailler dans de bonnes conditions.

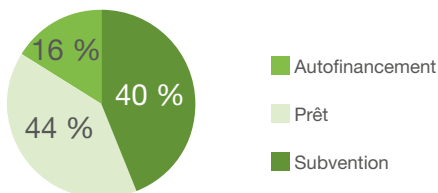
Quels ont été les choix en termes énergétiques et environnementaux ?

Nous avons maintenu des ambitions élevées pour ce projet. Nous avons installé des tours à vent qui captent l'air frais la nuit et le restituent le jour, réduisant la température des classes sans consommer d'énergie. Les cours ont été transformées en oasis, avec végétalisation et désartificialisation des sols pour diminuer la température et absorber l'eau, prévenant les inondations. Enfin, nous avons couvert l'école de panneaux photovoltaïques. Notre école sera donc largement à économie positive et nous pourrions restituer cette énergie aux autres bâtiments publics, de façon gratuite et sans utiliser d'énergie fossile.

Comment avez-vous financé cette rénovation ?
La préparation technique et relationnelle avec les institutions publiques qui peuvent financer le projet est essentielle, il ne faut pas hésiter à prendre le temps sur cette phase. Le programme EduRénov nous a accompagnés auprès des autres acteurs publics pour les convaincre que c'était possible financièrement.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 5,5 M€. Il est financé par un prêt de 2,4 M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 2 189 800€ (779 000€ du Fonds Vert, 600 000€ du FEDER, 100 000€ de la CAF, 321 000€ de l'Agence de l'eau, 226 000€ de 3M, 80 000€ de la Région, 70 000€ du Département et environ 2 500€ de CEE, 11 300€ d'ACTEE Sequoia). La commune a autofinancé 910 200€.



La bonne idée

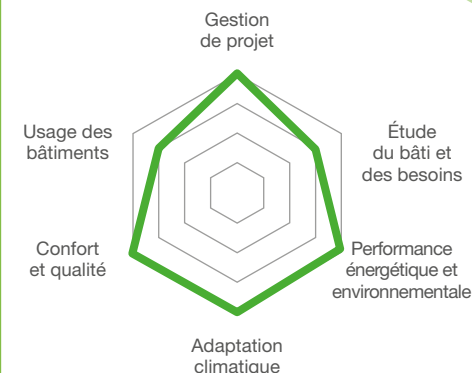
Utiliser des caissons en bois et un remplissage paille pour le système d'isolation, construits en usine et assemblés sur site.



Et demain ?

La répartition de l'énergie récupérée par les panneaux solaires entre les différents bâtiments publics sera la prochaine étape. La suffisance énergétique est envisageable dans une région qui possède plus de 300 jours de soleil par an.

EduRadar



Rénovation thermique et amélioration du confort d'été

ÉCOLE HÉLIANTHE À MÈZE

Occitanie, département de l'Hérault (34)
Commune de 1 466 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Mèze

Les autres acteurs :

Maîtrise d'œuvre rénovation énergétique :
PLIAD Architecture et BET thermique SECO/
CREALEAD

Le projet en bref :

- Isolation thermique par l'extérieur
- Remplacement des menuiseries
- Désimperméabilisation et végétalisation de la cour (copeaux de bois)
- installation d'un système de chauffage géothermique, mise en accessibilité

Les points forts :

#adaptation au changement climatique
#géothermie #classe pédagogique en extérieur



▶ Cas d'école disponible sur YouTube



1970

Année de construction du bâtiment



857 m²

Surface rénovée du bâtiment



88

Élèves au sein de l'école



73 %

Économie d'énergie visée



1,4 M€

Montant total prévisionnel des opérations



THIERRY BAËZA
MAIRE DE MÈZE

Pourquoi avez-vous décidé de rénover l'école Héliante ?

Notre école commençait à montrer des signes de vieillesse. Par ailleurs, avec les vagues de chaleur de plus en plus fréquentes, il devenait crucial d'adapter notre école au confort estival. Le tout, en réduisant l'impact environnemental de l'école. Mèze est également confrontée à un enjeu de baisse des effectifs scolaires. Il était donc essentiel de redonner à cette école son attractivité et d'offrir aux élèves un environnement où ils se sentent bien.

Comment s'est passée la réalisation des travaux ?

C'était important pour nous d'impliquer toutes les parties prenantes dans le projet. Nous nous sommes régulièrement concertés avec les équipes pédagogiques et nos services municipaux, afin de répondre aux besoins de chacun. Nous réfléchissons aussi à ouvrir la cour de l'école au public en dehors des temps scolaires.

Est-ce que vous avez un conseil à donner à d'autres collectivités qui souhaitent rénover leurs écoles ?

Il est essentiel de bien estimer les coûts et de prévoir une marge pour les imprévus. Dans le bâtiment, les prix peuvent rapidement augmenter en fonction de la conjoncture mondiale. Le financement est souvent le principal obstacle. Pour mener à bien un projet de cette envergure, il est crucial de rechercher activement des aides. Heureusement, il y a des partenaires comme la Banque des Territoires qui peuvent soutenir ce type de projet.

La bonne idée

Nous avons aussi profité de la rénovation de l'école pour aménager une classe en extérieur et des tables pour les repas du midi.

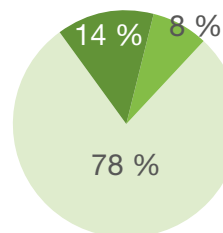


Et demain ?

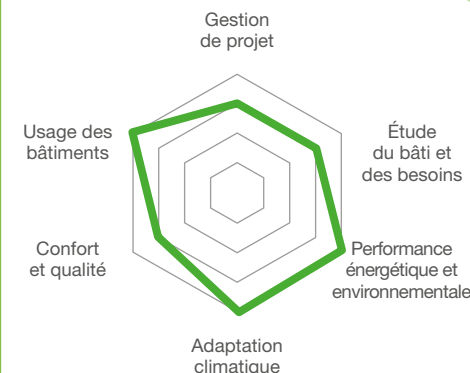
Nous avons des projets similaires pour nos équipements sportifs. Enfin, en 2025, nous entamerons l'installation d'un système de chauffage géothermique pour remplacer l'équipement actuel, ce qui va nous permettre de réaliser une économie d'énergie de plus de 70 %.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1,4M€. Il est financé par un prêt de 1,1 M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est d'environ 201 540€ (Département, Hérault Énergie, Fonds vert). La ville a autofinancé 107 000€.



EduRadar



Rénovation globale en démarche « EnergieSprong » ÉCOLE GEORGES RASCOL À SAINT-JEAN-DE-VÉDAS

Occitanie, département de l'Hérault (34)
Commune de 1 466 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Saint-Jean-de-Védas

Les autres acteurs :

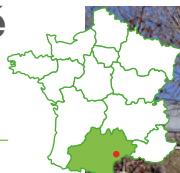
Assistance à maître d'ouvrage :
ALTERA Ingénierie
Architecte : PFSSOGA SUD BÂTIMENT

Le projet en bref :

- Isolation des toitures
- Remplacement des équipements de chauffage
- Remplacement des équipements de ventilation
- Traitement acoustique des classes

Les points forts :

#démarche « EnergieSprong »
#panneaux photovoltaïques



1974

Année de construction du bâtiment



1 500 m²

Surface rénovée du bâtiment



234

Élèves au sein de l'école



81 %

Économie d'énergie visée



1,7 M€

Montant total prévisionnel des opérations



FRANÇOIS RIO

MAIRE DE SAINT-JEAN-DE-VÉDAS

Pourquoi avez-vous décidé de rénover l'école Georges Rascol ?

Saint-Jean-de-Védas est une commune qui appartient à la Métropole de Montpellier, à la première couronne. Aujourd'hui, nous avons 4 groupes scolaires. Nous avons fait des travaux d'ampleur dans l'école Georges Rascol pour le confort des usagers : enfants, corps enseignant, mais aussi le personnel municipal qui intervient dans l'école.

Les gains énergétiques de ce bâtiment suite aux travaux font que je n'ai plus de facture « électrique ». L'école devient la première école française autonome en énergie. Il s'agit également du premier bâtiment tertiaire de France à être Energiesprong.

Comment avez-vous financé les travaux ?

Nous avons eu des aides de l'État, de la Métropole, du Département, de la CAF et d'autres partenaires, dont principalement la Banque des Territoires. Sur ce projet innovant, la Banque des Territoires, en tant que partenaire pour les collectivités territoriales, nous a vraiment accompagnés du début jusqu'à la fin.

La bonne idée

La démarche « EnergieSprong » : une approche innovante afin de rénover des bâtiments pour les rendre totalement autonomes en énergie.

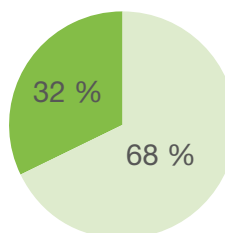


Et demain ?

Réalisation de « cours oasis » dans les plus anciens groupes scolaires de la commune. L'objectif est double : une meilleure infiltration des eaux de pluie dans les sols et une réintroduction de la biodiversité grâce aux diverses essences plantées.

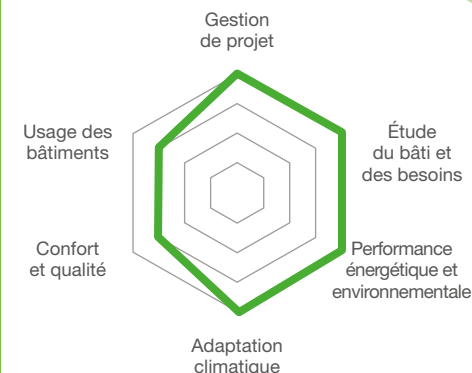
Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1,7 M€. Il est financé par un prêt Intracring de 1 170 093€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le reste à charge représente environ 530 000€, notamment financé par différentes subventions (État, Département, Métropole, ADEME, CAF).



■ Autofinancement/
Subvention
■ Prêt (Intracring)

EduRadar



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LOUISA PAULIN À SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Occitanie, département du Tarn (81)
Commune de 9 336 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe

Le projet en bref :

- Accompagnement en ingénierie pour la première phase de travaux
- Dans un 2^e temps, rénovation complète (isolation de la toiture et des façades, remplacement des menuiseries extérieures, changement complet du système de chauffage)

Les points forts :

#isolation toiture #site occupé
#préparation travaux



Cas d'école disponible sur YouTube



1980

Année de construction du bâtiment



370

Élèves au sein de l'école



40 %

Économie d'énergie visée



1 M€

Montant total prévisionnel des opérations



RAPHAËL BERNARDIN

MAIRE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Pourquoi avoir engagé la rénovation énergétique de cette école ?

Cet établissement des années 1980, avec plusieurs extensions ensuite, est une passoire énergétique, le plus consommateur en chauffage de la ville. La demande de rénovation est venue des parents d'élèves : malgré les dépenses, les classes étaient parfois à 16-17°C l'hiver, insuffisant pour le confort des enfants. La concertation a eu lieu avec les enseignants, et le ministère de l'Éducation nationale a identifié l'école comme une priorité de rénovation parmi les 1000 établissements en France.

Comment avez-vous financé cette rénovation ?

La Banque des Territoires nous a orientés vers EduRénov. Elle nous a guidés en termes d'ingénierie et aidés sur le plan financier et technique, notamment pour les études et la définition des travaux, et pour trouver des bureaux d'études compétents. La rénovation complète de l'école, avec isolation, remplacement des menuiseries et système de chauffage, coûtera plus d'un million d'euros. Sans leur aide, ce projet n'aurait pas pu se concrétiser.

Quels sont les défis dans la réalisation des travaux de l'école ?

Il est toujours délicat de réaliser des travaux dans une école tout en maintenant les classes ouvertes. Les élus que nous sommes hésitent souvent à engager ce type de projet - ce qui peut d'ailleurs expliquer pourquoi autant d'écoles sont des passoires énergétiques ! EduRénov va nous aider aussi sur ces aspects opérationnels.

La bonne idée

Demander l'aide de la Banque des Territoires, dans un premier temps, pour identifier les travaux prioritaires et les entreprises compétentes.

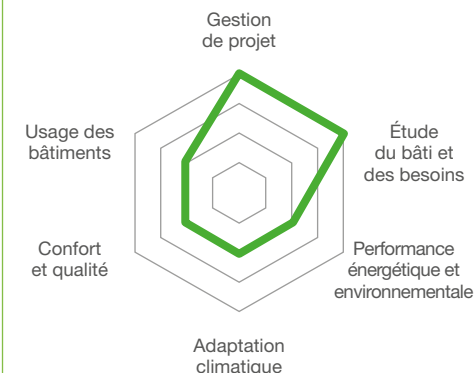


Et demain ?

Pendant le second semestre 2024 aura lieu la phase d'études, notamment pour définir un calendrier précis des travaux qui commenceront en 2025 et dureront jusqu'à la fin 2026. Sur ce point aussi, la Banque des Territoires va aider au niveau de l'ingénierie, pour organiser au mieux le chantier.



EduRadar



Rénovation et modernisation du système de chauffage ÉCOLE MATERNELLE JEAN ROSTAND ET MAISON DES ASSOCIATIONS À FRONTENAY-ROHAN-ROHAN

Nouvelle-Aquitaine, département des Deux-Sèvres (79)
Commune de 2 899 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Frontenay-Rohan-Rohan

Les autres acteurs :

Diagnostic : Laurent GUILLON Architecte,
Ballini O.E.B., Bet ITF

Le projet en bref :

- Réfection de la couverture (école) et de la charpente (maison des associations)
- Isolation des combles et des parois verticales
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Amélioration de la ventilation

Les points forts :

#panneaux rayonnants #pompe à chaleur
#rénovation toiture



1 465 m²

Surface
rénovée
du bâtiment



73

Élèves au sein
de l'école



52 %

Consommation
en énergie
primaire (CEP)



756 K€

Montant total
prévisionnel
des opérations

© Département
des Deux-Sèvres



OLIVIER POIRAUD

MAIRE DE
FRONTENAY-ROHAN-ROHAN

Pourquoi avoir rénové ?

Il était important pour nous de proposer aux habitants et à nos associations des bâtiments communaux dignes de ce nom, agréables et fonctionnels. Ce sont deux gros chantiers : réfection des toitures, charpentes, huisseries, isolation, désamiantage, pose de systèmes de chauffage moins énergivores et plus respectueux de l'environnement.

Réhabiliter ces bâtiments communaux, c'est donner une nouvelle vie à l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettrons aux générations à venir.

Pouvez-vous nous en dire plus sur le financement du projet ?

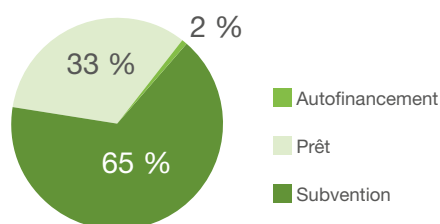
Les coûts des travaux ont été fortement impactés par les hausses des matériaux, répercutées malgré une signature de marchés antérieure à la crise. Ce sont des investissements à très fort impact budgétaire sur nos petites communes. Mais en parallèle, avec l'installation de nouveaux chauffages et l'isolation plus performante, on table sur 60 % d'économie d'énergie sur la Maison des associations et 40 % sur l'école.

Sources : la Nouvelle République & Ouest France

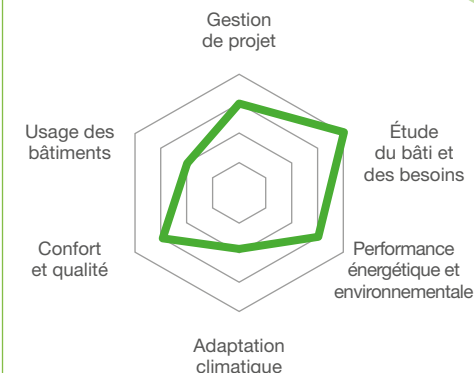


Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 755 730€. Il est financé par un prêt de 250 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 487 840€ (269 310€ de la DETR et de la DSIL, 76 530€ de l'Agglomération (CAN), 34 335€ du Syndicat d'énergie (SIEDS) et 17 665€ du Conseil départemental). La ville a autofinancé 17 890€.



EduRadar



Rénovation énergétique et réaménagement intérieur

ALSH LES P'TITS MÔME À LA FLOTTE

Nouvelle-Aquitaine, département de Charente-Maritime (17)
Commune de 2 785 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de La Flotte

Les autres acteurs :
Architecte : Sébastien Pellereau
Conception des plans 3D : Léa Le Gall

Le projet en bref :

- Extension des locaux utilisés, avec la création d'espaces et d'évacuations complémentaires
- Amélioration des entrées de lumière et meilleure isolation phonique et thermique

Les points forts :

#réaménagement #isolation thermique
#amélioration sonore



Cas d'école disponible sur YouTube



200

Élèves au sein de l'école



61 %

Économie d'énergie visée



376 K€

Montant total prévisionnel des opérations



JEAN-PAUL HERAUDEAU
MAIRE DE LA FLOTTE

Quels étaient les besoins et bénéfices attendus de cette rénovation ?

Notre accueil de loisirs sans hébergement montrait quelques signes de vétusté alors qu'il reçoit des élèves du primaire tout au long de l'année. Il était primordial d'y remédier afin d'offrir un cadre de vie optimal aux enfants comme au personnel.

Pouvez-vous nous présenter les principales actions menées ?

La création de salles supplémentaires et le réagencement de certaines zones pour adapter l'espace aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge. Le confort sonore et thermique a dicté de nombreux partis pris comme la pose de dalles acoustiques, la surisolation des faux-plafonds, ainsi qu'un traitement des vitrages et l'installation de brises-soleil en bois sur la façade sud. Une PAC couplée à une centrale de traitement de l'air a remplacé les anciens « grille-pains » électriques pour chauffer ou rafraîchir l'air de manière plus écoresponsable.

En quoi vos partenaires ont contribué à la réussite d'un tel projet ?

Grâce au programme EduRénov, nous avons bénéficié d'un accompagnement financier particulièrement adapté à nos besoins. Enfin, l'aide conjointe des Services départementaux de la jeunesse et des sports et de la PMI nous a été précieuse pour ce chantier de rénovation. Une vraie cohésion autour de ce projet a été créée ce qui a participé à son succès !

La bonne idée

Coconstruire le projet de l'ALSH directement avec les membres de l'équipe, pour mieux évaluer leurs besoins.

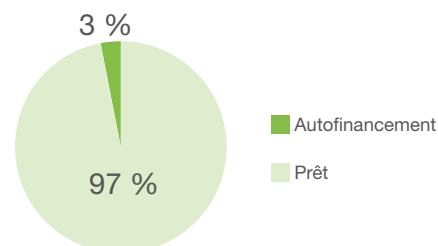


Et demain ?

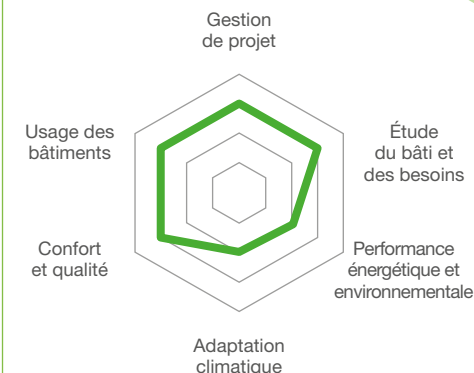
La dernière étape pour finir les travaux de l'école va être la création de deux îlots de verdure qui vont être installés au sein de l'école, pour le confort et le plaisir des enfants.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 375 800€. Il est financé par un prêt de 363 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. La commune a autofinancé 12 800€.



EduRadar



ÉCOLE PRIMAIRE À NAVARRENX

Nouvelle-Aquitaine, département des Pyrénées-Atlantiques (64)
Commune de 1 052 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Navarrenx

Les autres acteurs :

BET Bio fluides

Le projet en bref :

- Isolation des combles
- Installation d'une VMC
- Changement des huisseries pour des fenêtres double vitrage
- Installation d'une chaudière à gaz à haut rendement et mieux dimensionnée aux besoins

Les points forts :

#chaudière gaz haut rendement
#double vitrage #audit énergétique



1970

Année de construction du bâtiment



383 m²

Surface rénovée du bâtiment



80

Élèves au sein de l'école



40 %

Économie d'énergie visée



68 K€

Montant total prévisionnel des opérations



NADINE BARTHE

MAIRE DE NAVARRENX

Pourquoi avoir rénové cette école ?

La réduction de l'impact énergétique était l'un des objectifs de notre programme avec deux finalités : réduire les coûts associés à des consommations non maîtrisées d'une part et diminuer les impacts écologiques d'autre part.

Quelle a été la genèse de votre projet ? Quels étaient les constats initiaux ?

Un audit énergétique a été réalisé en 2021 pour les 3 bâtiments dont les consommations sont les plus élevées : la mairie, l'école élémentaire et l'école maternelle.

L'école élémentaire présentait un potentiel d'économies d'énergie non négligeable. Les fenêtres étaient munies de vitrages simples, dont certains incluaient des autogyres endommagés et étaient à l'origine d'un inconfort certain en période hivernale. La chaudière était surdimensionnée, vétuste et tombait régulièrement en panne.

Source : Ville de Navarrenx

La bonne idée

L'audit énergétique nous a permis de prioriser nos opérations, en révélant l'intérêt de procéder par ordre d'importance et d'efficacité.

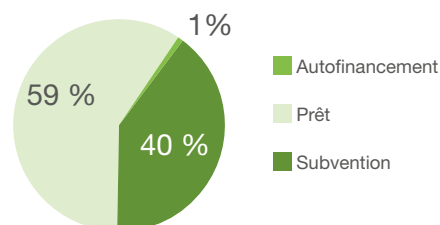


Et demain ?

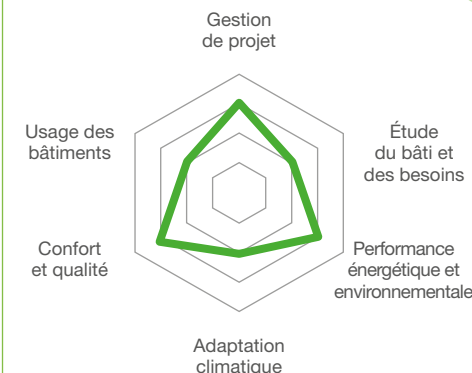
Pour aller plus loin, des investissements sont également nécessaires dans le reste du patrimoine communal (appartements en location, appartement à réhabiliter). Ils sont en cours d'étude.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 67 590€. Il est financé par un prêt de 40 000€ accordé par la Banque des Territoires via EduRénov. Le montant total des subventions est de 27 000€ (22 000€ de DETR et 5 000€ de DSIL). La commune a autofinancé 590€.



EduRadar



Rénovation thermique et énergies renouvelables

COLLÈGE LÉONCE BOURLIAGUET À THIVIERS

Nouvelle-Aquitaine, département de la Dordogne (24)
Département de 413 730 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Département de la Dordogne

Le projet en bref :

- Isolation thermique par l'extérieur
- Renforcement de la VMC
- Installation de panneaux photovoltaïques et d'un aérogénérateur (mini éolienne) sur la toiture

Les points forts :

#isolation et embellissement des façades
#matériaux durables et performants
#énergies renouvelables



1971

Année de construction du bâtiment



1 630 m²

Surface rénovée du bâtiment



320

Élèves au sein du collège



41 %

Économie d'énergie visée



2 M€

Montant total prévisionnel des opérations



PASCAL BOURDEAU

VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

Dans quel contexte cette rénovation a-t-elle été projetée ?

Dans le cadre des obligations liées au Décret tertiaire, le Département avait effectué en 2021 des audits dans les 38 collèges périgourdins qui relèvent de ses compétences. Le collège de Thiviers faisait partie de ceux qui nécessitaient une rénovation thermique. Les façades, visibles depuis la route nationale, étaient également très vieillissantes. Les usagers comme les élus voulaient améliorer l'image de leur collège.

Quels leviers avez-vous pu activer pour financer ce projet ?

Maître d'ouvrage de cette opération, le Département engage en moyenne 5 millions d'euros par an pour l'entretien et les gros travaux menés dans ses collèges. Pour ce collège, l'étape du financement a rencontré quelques difficultés face à la très forte augmentation du coût des matériaux post-covid (950 000 euros HT au stade programme à 1,9 million HT en juin 2022), aussi parce que nous avons préféré traiter toutes les façades en une seule phase.

Comment s'est déroulée la phase travaux ?

Les opérations bruyantes — dont les percements — ont pu être réalisées lors des vacances scolaires et les phases de chantier se sont succédées sans que jamais un cours ne soit annulé. Les 320 collégiens ont suivi leur programme sans impact majeur.

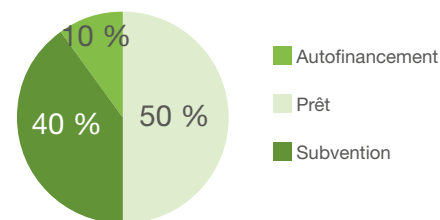
La bonne idée

L'opération ne peut être réussie qu'en y associant tous les partenaires. Le travail a renforcé les liens entre les services et s'est révélé fédérateur au sein de l'établissement présent.

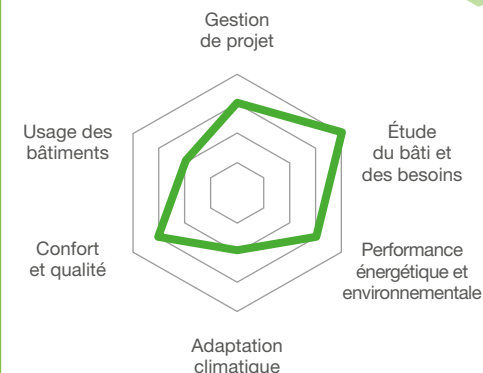


Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1 962 200€. Il est financé par un prêt de 981 200€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 786 000€ (Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) en faveur de la rénovation thermique). Le Département a autofinancé 195 000€.



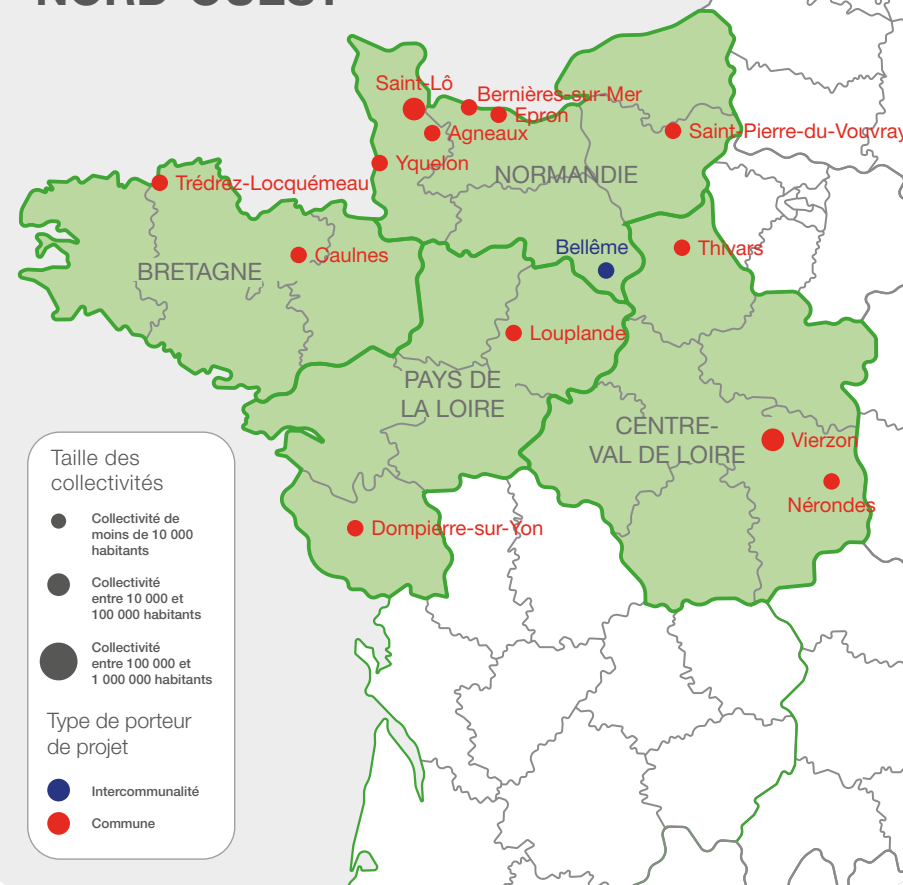
EduRadar





Les cas d'école RÉGION NORD-OUEST

NORD-OUEST



Bretagne

Caulnes	90
Trédéz-Locquémeau	92

Pays de la Loire

Dompiere-sur-Yon	94
Louplande	96

Normandie

Agneaux	98
Bellême	100

Epron	102
Saint-Pierre du Vauvray	104
Yquelon	106
Bernières-sur-Mer.....	108

Centre-Val de Loire

Nérondes.....	110
Thivars	112
Vierzon	114

Rénovation-extension avec installation photovoltaïque

GROUPE SCOLAIRE FONTAINE-CARIOU À CAULNES

Bretagne, département des Côtes-d'Armor (22)
Commune de 2 495 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Caulnes

Les autres acteurs :
AMO PREPROGRAM
Architecte : cabinet Bihan Pageot Maillet

Le projet en bref :

- Extension de l'école (salles de classe, de sport et polyvalentes)
- Démolition de l'école maternelle et construction d'un restaurant scolaire
- Installation d'une chaufferie bois
- Travail sur la luminosité des classes

Les points forts :

#panneaux photovoltaïques #matériaux biosourcés #implication des usagers



2 375 m²

Surface
rénovée
du bâtiment



280

Élèves au sein
de l'école



55 %

Économie
d'énergie visée



5,41 M€

Montant total
prévisionnel
des opérations



MARINA LE MOAL
MAIRE DE CAULNES

Pourquoi avoir rénové ce groupe scolaire ?

C'est le plus gros projet du mandat. Notre objectif est de finaliser le groupe scolaire afin de pouvoir accueillir de nouvelles familles. Selon les chiffres de l'INSEE, la commune va arriver à 3 000 habitants. Il faut prévoir les services nécessaires pour les accueillir.

Comment vont se dérouler les travaux ?

L'objectif est de démarrer les travaux cet été [2023] pour ouvrir le restaurant en septembre l'année d'après et que les élèves intègrent les nouvelles classes dans la partie extension. Ensuite, il y aura la rénovation de l'existant. Les travaux se feront sur site occupé en présence des enfants, des enseignants et des agents de la commune. Compte tenu du retard pris par l'opération de désamiantage, la fin des travaux se fera plus sur janvier 2026.

Comment avez-vous financé les travaux ?

Nous sommes soutenus par l'ensemble des financeurs : État, Région, Département, Dinan agglo. Nous venons même d'obtenir 245 000€ dans le cadre du Fonds vert.

Sources : Commune de Caulnes, Ouest France & Actu.fr

La bonne idée

Nous avons travaillé sur le projet d'aménagement de la cour d'école en questionnant les enfants sur leurs besoins, ainsi que les professeurs et le service périscolaire.



Et demain ?

D'autres travaux sont en cours, à l'image de l'ancienne mairie et de l'ancienne poste, qui vont être réhabilitées pour laisser place à des commerces au rez-de-chaussée et des logements à l'étage.

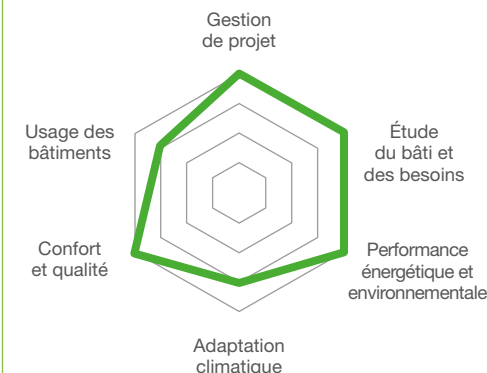


© Actu.fr



© Caulnes

ÉduRadar



Reconstruction, isolation complète, site occupé

ÉCOLE WOAS HALLEG À TRÉDREZ-LOCQUEMEAU

Bretagne, département des Côtes-d'Armor (22)
Commune de 1 456 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Trédrez-Locquemeau

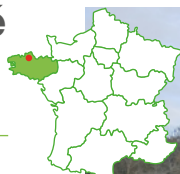
Les autres acteurs :
Architecte : Laab Architecte
AMO : Lannion-Trégor Communauté

Le projet en bref :

- Démolition et reconstruction du bâtiment obsolète
- Installation de baies vitrées
- Isolation complète avec des matériaux durables
- Éclairage automatique et modifiable
- Accès PMR

Les points forts :

#chauffage bois #reconstruction bois
#site occupé #végétalisation



1930

Année de construction du bâtiment



355 m²

Surface rénovée du bâtiment



114

Élèves au sein de l'école



80 %

Économie d'énergie visée



1,3 M€

Montant total prévisionnel des opérations



JOËL LE JEUNE
MAIRE DE TRÉDREZ-LOCQUEMEAU

Pourquoi avez-vous décidé de rénover l'école élémentaire ?

L'école regroupe un très beau bâtiment historique des années 1930. S'ajoutent un réfectoire, deux espaces de récréation, puis trois bâtiments en enfilade construits à différentes époques. L'un des bâtiments, un préfabriqué « provisoire » datant des années 1970, accusait une grande déperdition énergétique et n'était plus adapté aux réglementations et enjeux environnementaux. La commune a priorisé ces trois bâtiments pour les rendre plus fonctionnels, confortables et performants.

Quels ont été les actes d'amélioration et de rénovation majeurs ?

Le bâtiment obsolète a été démolé et reconstruit avec une structure bois, très isolante. L'ensemble bénéficie d'une nouvelle isolation, de matériaux durables et d'un éclairage automatique, dosé suivant les saisons et les usages. Les espaces de vie ont été étendus et embellis pour offrir plus de confort aux enfants. La rénovation a remplacé le coûteux chauffage au fioul par une chaufferie à bois alimentée en pellets. Enfin, les extérieurs ont été réaménagés avec un accès PMR et une cour végétalisée.

Que retenir-vous de cette expérience ?

Il a fallu s'organiser de manière rigoureuse (installation d'Algeco) pour opérer les travaux en site occupé sans nuire au bien-être des enfants et des enseignants. Ce projet était donc aussi nécessaire que prioritaire, essentiel pour l'attractivité de la commune et l'avenir des citoyens de demain !

La bonne idée

Travailler en équipe est la clé de la réussite. Les concertations régulières entre élus, équipes communales, pédagogiques, parents d'élèves, architectes et équipes techniques permettent de faire adhérer tout le monde.

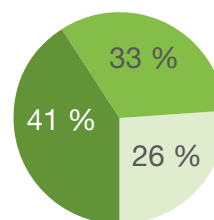


Et demain ?

Dans deux ans, le retour du fonds de compensation de la TVA servira d'autofinancement à la commune pour rénover le bâtiment principal, dont la modernisation remonte aux années 1990. La commune s'appuiera une nouvelle fois sur la Banque des Territoires pour compléter le financement des travaux.

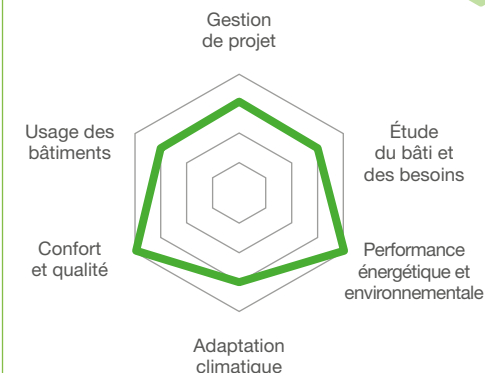
Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1,3 M€. Il est financé par un prêt de 340 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRé-nov. Le montant total des subventions est de 535 000€ (État : DSIL, DETR, Fonds vert, Région, Département et Syndicat départemental d'énergie). La commune a autofinancé 425 000€.



■ Autofinancement
■ Prêt
■ Subvention

EduRadar



ÉCOLE PIERRE MENANTEAU À DOMPIERRE-SUR-YON

Pays de la Loire, département de la Vendée (85)
Commune de 4 344 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Dompierrre-sur-Yon

Les autres acteurs :

Architecte : SCP Forest Debarre architects
Ingénierie : Gefi ingénierie

Le projet en bref :

- Extension et isolation par l'extérieure
- Remplacement des menuiseries extérieures et des fenêtres
- Installation d'une VMC
- Remplacement de l'éclairage
- Installation de panneaux photovoltaïques

Les points forts :

#isolation thermique #chantier participatif
#peinture sans cov #matériaux biosourcés



Cas d'école disponible sur YouTube



1980

Année de construction du bâtiment



744 m²

Surface rénovée du bâtiment



200

Élèves au sein de l'école



85 %

Économie d'énergie visée



1,8 M€

Montant total prévisionnel des opérations



CÉCILE DREURE

PREMIÈRE ADJOINTE
AU MAIRE DE
DOMPIERRE-SUR-YON

Pourquoi avez-vous décidé de rénover l'école élémentaire ?

Il s'agit d'un groupe scolaire vieux de quarante ans qui n'avait pas été rénové. Il y avait un vrai intérêt à conserver l'école en centre-ville, à côté de la Vallée de la Margerie, cela permet aux enfants d'évoluer dans un écrin vert avec un cheminement sans voiture, idéal pour leur sécurité. Cette rénovation est la dernière étape d'un programme global d'investissement dans des équipements éducatifs de qualité. Le confort des usagers et les considérations environnementales étaient nos premières préoccupations.

Quels sont les travaux effectués lors de cette rénovation lourde ?

L'objectif étant de réduire les consommations énergétiques et d'apporter plus de confort, nous avons installé une isolation thermique par l'extérieur et des pompes à chaleur. Des menuiseries double vitrage, des casquettes et des stores ont été ajoutés pour le confort d'été. Pour la qualité de l'air, nous avons été vigilants à mettre en œuvre des peintures et des revêtements de sol n'émettant pas de COV (Composé Organique Volatil) et à installer une centrale de traitement d'air double flux. Enfin, 300m² de panneaux photovoltaïques vont être installés en toiture.

Quel est le montant de l'investissement pour cette rénovation ?

L'investissement pour la réhabilitation de l'école élémentaire représente environ 2 millions d'euros. Nous avons pu bénéficier de nombreuses subventions, car nous nous sommes inscrits dans une démarche durable de rénovation énergétique. De plus, le programme EduRénov nous a bien aidés financièrement.

La bonne idée

Découper le chantier en deux phases pour limiter la gêne des élèves et des enseignants, car les travaux se déroulent en site occupé.



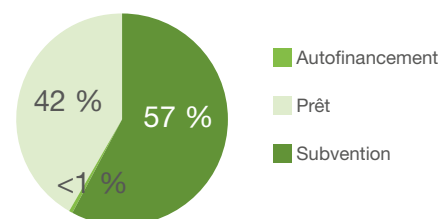
Et demain ?

Une fois que les travaux de rénovation seront terminés, il y aura une nouvelle phase de travaux à prévoir pour rénover la cour de l'école élémentaire.

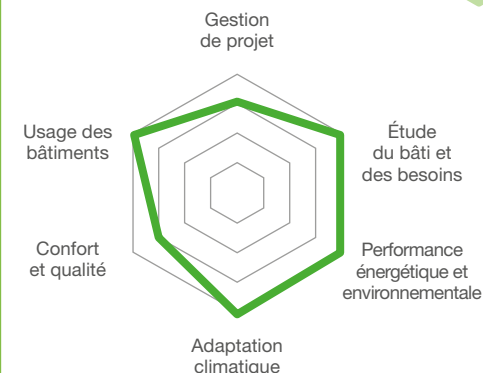
Par ailleurs, le chantier de rénovation du complexe sportif va bientôt être fini.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1,8 M€. Il est financé par un prêt de 750 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est d'environ 1M€ (465 000€ de l'État, 246 000€ de l'Agglomération, 180 000€ du Département de la Vendée et autres financés par la Région et la Sydev). La ville a autofinancé 7 000€.



EduRadar



ÉCOLE MOZART À LOUPLANDE

Pays de la Loire, département de la Sarthe (72)
Commune de 1 261 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Louplande

Les autres acteurs :
Conseil : CAUE et conseiller en énergie partagée - Maîtrise d'œuvre : Carré d'aire - Étude géothermie : bureau d'étude Puissant Ballon 72

Le projet en bref :

- Ventilation double flux et gestion centralisée de la température
- Isolation des plafonds et étanchéité à l'air
- Éclairage LED avec détecteur de présence
- Remplacement des menuiseries extérieures

Les points forts :

#géothermie sur champ de sondes
#photovoltaïque en autoconsommation collective #végétalisation



1 126 m²
Surface rénovée du bâtiment



134
Élèves au sein de l'école



68 %
Économie d'énergie visée



1,1 M€
Montant total prévisionnel des opérations



NOËL TELLIER
MAIRE DE LOUPLANDE

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste votre projet ?

Ce projet s'inscrit dans un projet plus vaste qui concerne le périscolaire, le restaurant scolaire et la maison du temps libre. Nous avons programmé les investissements et commencé par le groupe scolaire. Nous espérons une diminution des dépenses d'énergie de 15 000€ à 18 000€ par an par rapport aux tarifs de 2019. Au-delà de la performance énergétique, il s'agit aussi d'une large amélioration du confort d'usage de ces espaces scolaires et périscolaires au niveau de la qualité de l'air, de l'ambiance thermique – régulée et stable en période hivernale et estivale – et grâce à un éclairage de qualité et autonome.

Cette rénovation en site occupé a nécessité l'implantation de 2 salles de classe mobiles, une salle pour le dortoir et une réorganisation de l'usage de tous les espaces scolaires et périscolaires pendant cette période de travaux.

Comment avez-vous financé les travaux ?

Nous avons reçu l'aide d'Olivier Hubert, conseiller en économie partagée du Pays Vallée de la Sarthe. La commune s'est ensuite lancée dans des recherches d'aide pour ce projet qui atteint presque 1,1 M€. DETR, Fonds vert, Ademe et l'Europe participent, avec les 200 000€ de la Région.

Sources : Ouest France et commune de Louplande

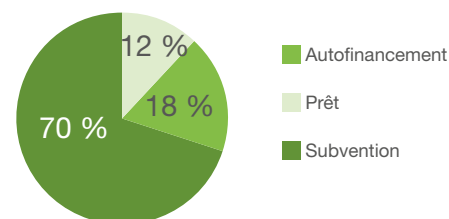
La bonne idée

Louplande est lauréat d'un appel à projets lancé par la Région et la Banque des Territoires. L'objectif : soutenir les rénovations exemplaires et contribuer au développement économique de filières locales.

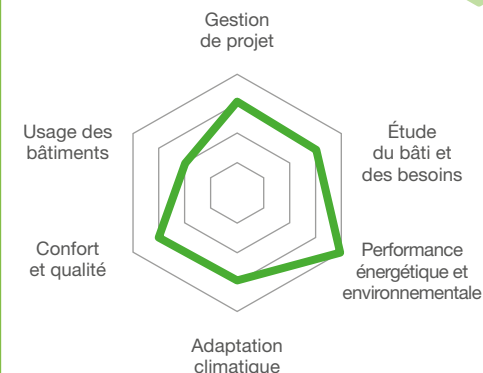


Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1,1 M€. Il est financé par un prêt de 130 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRé-nov. Le montant total des subventions est 774 180€ (260 000€ de DETR, 244 180€ du Fonds vert, 70 000€ de l'Ademe, 200 000€ du Conseil Régional (appel à projets)). La commune est dans l'attente de subventions de l'Union européenne et a autofinancé 195 000€.



EduRadar



Rénovation globale et travaux d'embellissement

ÉCOLE MARIE RAVENEL À AGNEAUX

Normandie, département de la Manche (50)
Commune de 4 153 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune d'Agneaux

Les autres acteurs :
Établissement du prédiagnostic : SDEM 50

Le projet en bref :

- Isolation thermique par l'extérieur
- Remplacement des menuiseries
- Réfection de la couverture
- Ventilation double flux
- Nouvelle régulation chauffage

Les points forts :

#isolation thermique #projet participatif
#végétalisation #travaux embellissement



► Cas d'école disponible sur YouTube



1960

Année de construction du bâtiment



1 980 m²

Surface rénovée du bâtiment



200

Élèves au sein de l'école



61 %

Économie d'énergie visée



1,6 M€

Montant total prévisionnel des opérations



ALAIN SÉVÈRE
MAIRE D'AGNEAUX

Pouvez-vous nous raconter la genèse de votre projet de rénovation ?

Nous avons priorisé l'école Marie Ravenel, car c'est un lieu de vie important dans notre commune. C'est un projet ambitieux qui doit se dérouler en deux phases, sur une période globale de 3 ans environ. Nous sommes actuellement à la première phase qui comprend la rénovation de l'école maternelle, de l'école de musique et du réfectoire. Nous espérons poursuivre l'année prochaine avec l'école élémentaire et la cour de récréation, appelée à devenir un endroit végétalisé agréable avec différents espaces aménagés pour le bonheur des petits.

Comment avez-vous financé cette rénovation ? Diriez-vous que vous êtes parvenu à intégrer une dimension participative ?

Même s'il est devenu difficile d'obtenir des financements, nous avons réussi grâce aux efforts de notre équipe. Nous voulions aussi fédérer autour de ce projet, faire tomber tout cloisonnement entre les différents acteurs de la commune et je peux dire que nous avons réussi : l'équipe est soudée. Les parents et même les enfants de maternelle sont aussi très impliqués.

Quels sont les enjeux de votre territoire ces prochaines années ?

Nous avons un projet de logement social juste à côté de l'école. Notre ambition est de renforcer l'habitat social et de favoriser la mixité sociale en attirant de nouvelles populations à Agneaux. C'est donc tout un quartier autour de l'école et des structures qui l'entourent, que nous sommes en train d'aménager et de transformer pour en faire un lieu de vie encore plus dynamique et attirant.

La bonne idée

Élire des « éco-délégués » par les pairs pour qu'ils contribuent à l'aménagement de la future cour de récréation, prévu dans la 2e phase du projet.

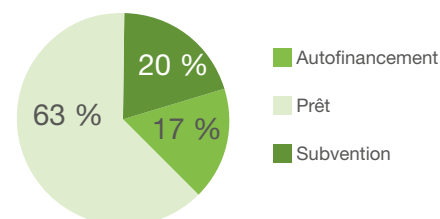


Et demain ?

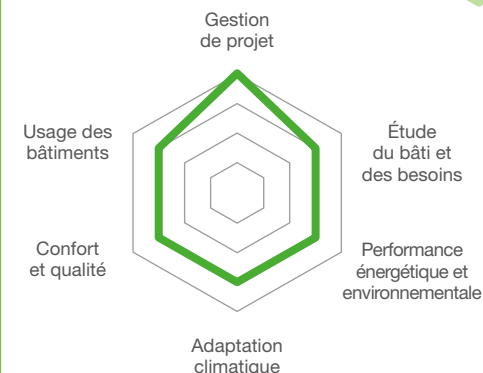
Pendant l'été 2025, la cour de l'école maternelle sera rénovée en privilégiant sa végétalisation avec, en même temps, un projet de sensibilisation pour les petits à l'écologie. L'école élémentaire sera ensuite rénovée. Puis, la mairie datant du 19e siècle devra être rénovée.

Plan de financement

Le montant du prêt d'EduRénov est de 1 017 000€. Le Conseil départemental de la Manche a financé à hauteur de 320 000€. La commune a autofinancé 273 000€.



EduRadar



ÉCOLE DE BELLÊME À BELLÊME

Normandie, département de l'Orne (61)
Commune de 1 456 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
CC des Collines du Perche Normand

Les autres acteurs :
Architecte : Nil Legrand
du cabinet Archi-TRIAD

Le projet en bref :

- Réhabilitation complète du bâtiment
- Isolation thermique
- Restructuration des locaux pour répondre aux besoins pédagogiques

Les points forts :

#sobriété énergétique #restructuration



► Cas d'école disponible sur YouTube



1887

Année de construction du bâtiment



1 500 m²

Surface rénovée du bâtiment



127

Élèves au sein de l'école



50 %

Économie d'énergie visée



2,2 M€

Montant total prévisionnel des opérations

© CDC des Collines du Perche Normand



ISABELLE THIERRY
PRÉSIDENTE DE LA
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DES COLLINES
DU PERCHE NORMAND

Pourriez-vous nous raconter la genèse de ce projet ?

Nous sommes très attachés à la conservation du patrimoine et à la rénovation de ces bâtiments qui restent un lieu de vie au cœur de la commune. Sur ce projet, nous parlons d'une école qui a été construite à la fin du XIXe siècle. Force est de constater que les structures commençaient à être très vieillissantes, avec une isolation défaillante et des aménagements intérieurs qui ne sont plus adaptés.

Comment s'est déroulée la rénovation de l'école ?

Il a fallu faire une réhabilitation complète du bâtiment. Nous avons donc entamé les formalités nécessaires pour ouvrir un marché de maîtrise d'œuvre et retenir les professionnels pour nos travaux. Nous avons pu assurer la continuité des enseignements en répartissant le projet en trois phases. Aujourd'hui, les locaux ont bénéficié d'une refonte totale des aménagements pédagogiques qui sont davantage adaptés aux besoins d'apprentissage des enfants. Les équipes enseignantes en sont tout à fait satisfaites.

Comment avez-vous financé le projet de rénovation ?

Nous avons reçu des subventions de l'État qui totalisent plus d'un million d'euros. Nous avons également contracté un prêt de la Banque des Territoires, qui nous a permis d'emprunter à un taux intéressant. Sans cette aide, il nous aurait été difficile de rassembler les ressources financières nécessaires au projet. La commune a saisi cette opportunité.

La bonne idée

Ouvrir une structure modulaire pour assurer la continuité et le suivi des enseignements pendant la période des travaux.

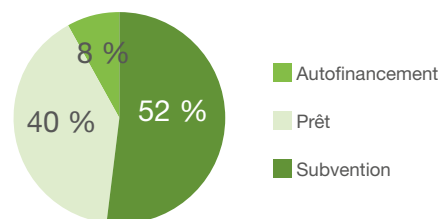


Et demain ?

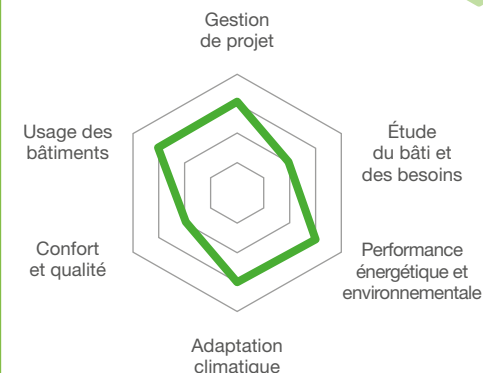
À la suite du projet de rénovation de l'école, la commune souhaite repenser l'aménagement de la cour élémentaire afin d'y favoriser la mixité et la place de chacun. La commune souhaite aussi installer une médiathèque et des espaces de travail partagés dans les bâtiments de l'école.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 2 247 800€. Il est financé par un prêt de 900 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRé-nov. Le montant total des subventions est de 1 170 000 € (800 000 € de DETR et 370 000 € du FCTVA). La ville a autofinancé 177 800 €.



EduRadar



Rénovation globale et extension

ÉCOLE FRANÇOIS LANGLOIS À EPRON

Normandie, département du Calvados (14)
Commune de 1 672 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune d'Epron

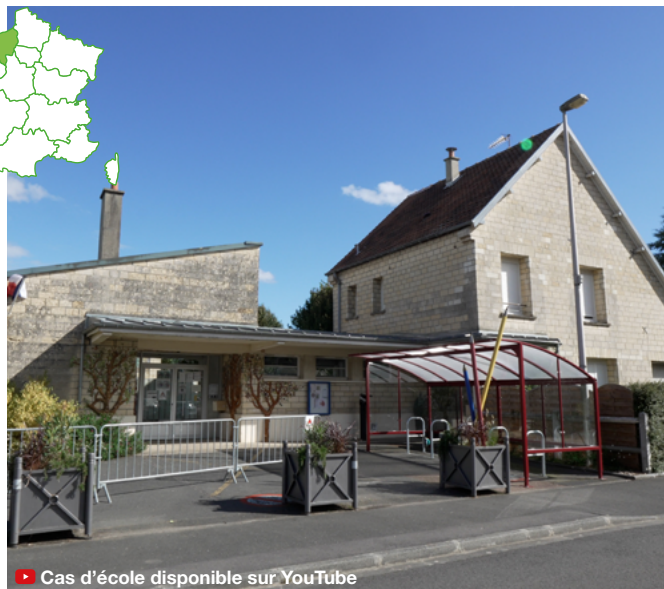
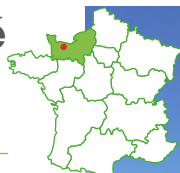
Les autres acteurs :
Accompagnement : CAUE
Architecte : ALTA

Le projet en bref :

- Renforcement de l'isolation sous toiture
- Remplacement des deux chaudières existantes
- Renouvellement des menuiseries extérieures
- Rénovation des huisseries
- Désamiantage

Les points forts :

#projet en concertation #isolation extérieure
#LED #économie énergétique



Cas d'école disponible sur YouTube



1950

Année de construction du bâtiment



980 m²

Surface rénovée du bâtiment



142

Élèves au sein de l'école



40 %

Économie d'énergie visée



958 K€

Montant total prévisionnel des opérations



FRANCK GUÉGUENIAT
MAIRE D'EPRON

Pourquoi avoir lancé ce projet de rénovation énergétique ?

Il s'agit d'un bâtiment particulièrement vétuste datant des années 1950, avec de grandes baies vitrées et une forte consommation en énergie. Dès qu'il y a un rayon de soleil, c'est une fournaise, et inversement en hiver. Des extensions ont eu lieu dans les années 1970, 1980 et 2000, mais les chaudières ne sont plus aux normes et accusaient ces derniers hivers des signes de faiblesse. Il fallait s'y mettre ! Ce sont ces aspects de rénovation énergétique qui nous ont motivés.

Comment se déroulent les travaux de rénovation ?

De nombreux travaux sont prévus, comme l'isolation des bâtiments par l'extérieur, le changement de toutes les huisseries, l'installation d'une VMC double flux, le remplacement des chaudières, le passage progressif à l'éclairage LED et l'abaissement des plafonds des classes de maternelle.

Quelles sont les différentes parties prenantes du projet ?

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Calvados est intervenu en amont pour cadrer l'ensemble, puis nous avons choisi un cabinet d'architectes rennais, Alta, à partir d'un appel à projets. C'est lui qui coordonne les travaux, entouré d'économistes énergétiques et de tous les corps de métiers nécessaires. Tout au long du montage du projet, le conseil d'école a été associé à la mise en place de la rénovation.

La bonne idée

Dialoguer avec toutes les personnes impliquées dans le projet : le personnel municipal, les architectes, les enseignants, les entreprises. Organiser des réunions de chantier régulièrement pour ajuster les différents travaux.

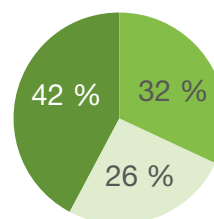


Et demain ?

Les travaux de l'école vont continuer, avec une fin prévue pendant le deuxième semestre de 2025.

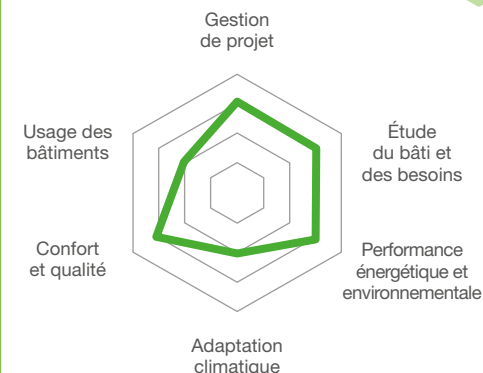
Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 958 000 €. Il est financé par un prêt de 250 000 € accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 308 000 € (DETR). La collectivité a autofinancé 400 000 €.



Autofinancement
Prêt
Subvention

EduRadar



Rénovation thermique et projet participatif

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES COTEAUX À SAINT-PIERRE DU VAUVRAY

Normandie, département de l'Eure (27)
Commune de 1 249 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Saint-Pierre du Vauvray

Les autres acteurs :
AMO : Ciclop
Architecte : Caroline THIBAUT ARCHITECTE

Le projet en bref :

- Isolation thermique de l'école et du restaurant scolaire
- Projet participatif et pédagogique permettant aux enfants de découvrir les métiers du bâtiment

Les points forts :

#isolation thermique #projet participatif
#site occupé



1960

Année de construction du bâtiment



921 m²

Surface rénovée du bâtiment



52

Élèves au sein de l'école



40 %

Économie d'énergie visée



1 M€

Montant total prévisionnel des opérations



LAETITIA SANCHEZ
MAIRE DE SAINT-PIERRE DU VAUVRAY

Pourquoi avez-vous décidé de rénover l'école élémentaire ?

Le bâtiment était très vétuste. Entre l'absence de sortie de secours, les installations électriques défectueuses, la présence d'amiante et les sanitaires très indignes, la mise en conformité était plus que nécessaire. Notre volonté était donc multiple : réaliser des économies d'énergie et assurer un confort thermique mais aussi garantir l'accessibilité de l'école et donner envie de s'y rendre pour passer un temps agréable.

Comment avez-vous financé cette rénovation ?

En 2020, l'équipe municipale monte seule un dossier pour acquérir les financements, mais c'est un échec. L'année suivante, nous invitons la sous-préfète, qui, après une visite des lieux insalubres, nous promet l'obtention d'aides financières. Une fois la DETR en poche, les autres partenaires ont suivi.

Quelles ont été les étapes pour mener à bien ces travaux ?

En plus de l'isolation par le toit et les murs, les travaux ont impliqué du terrassement, avec le déplacement des sanitaires, le changement des charpentes, l'installation de menuiseries double-vitrage, mais surtout le désamiantage qui a mis les bâtiments à nu, obligeant à refaire entre autres l'éclairage et la plomberie, une isolation acoustique sans oublier l'installation d'un système de ventilation simple flux avec des capteurs de CO2 dans chaque classe.

La bonne idée

Organiser une visite des lieux pour convaincre la sous-préfète et accélérer la démarche.

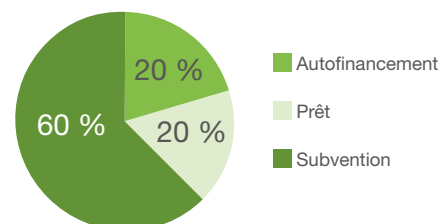


Et demain ?

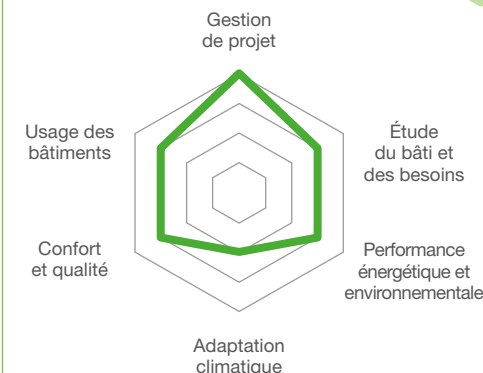
La cour de l'école sera bientôt végétalisée, pour le confort et le plaisir des enfants. Plus largement, la commune de Saint-Pierre du Vauvray souhaite améliorer sa connexion aux autres territoires, grâce au développement des transports en commun et des déplacements à vélo.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1 015 500€. Il est financé par un prêt de 200 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme ÉduRénov. Le montant total des subventions est de 613 500€ (221 500€ de la DETR, 193 600€ du Département de l'Eure et 198 400€ de l'Agglomération de Seine-Eure). La ville a autofinancé 202 000€.



ÉduRadar



Installation d'un chauffage géothermique

ÉCOLE JEAN MOULIN À YQUELON

Normandie, département de la Manche (50)
Commune de 1 063 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune d'Yquelon

Les autres acteurs :
Maître d'œuvre : Société BET
Alain Lesnesley
Entreprise : LR Énergie

Le projet en bref :

- Rénovation du système de chauffage
- Installation géothermique
- Implantation de sondes dans le sol
- Amélioration du confort thermique

Les points forts :

#énergie renouvelable #géothermie
#transition écologique



▶ Cas d'école disponible sur YouTube



1850

Année
de construction
du bâtiment



892 m²

Surface
rénovée
du bâtiment



146

Élèves au sein
de l'école



67 %

Économie
d'énergie visée



375 K€

Montant total
prévisionnel
des opérations



STÉPHANIE SORRE
MAIRE D'YQUELON

Pourquoi avez-vous mis en place un chauffage géothermique ?

Notre système de chauffage, vieux de plus de trente ans, ne fonctionnait plus de façon fiable. Les enfants et les enseignants étaient véritablement dans une position d'inconfort. Face à cette situation, la commune a opté pour un système de chauffage en géothermie, installé cet été pendant les vacances scolaires.

Quels freins avez-vous pu rencontrer lors de la réalisation du projet ?

Nous avons connu des difficultés principalement administratives. Pour une petite commune comme la nôtre, monter des dossiers de subvention peut prendre du temps. En tout, ce chantier aura mobilisé notre équipe pendant près de trois ans, de la décision initiale jusqu'à la fin des travaux.

Quels conseils donneriez-vous aux collectivités qui souhaitent se lancer dans ce type de projet ?

Je conseille aux collectivités de passer dès le départ par les bons organismes pour réaliser des diagnostics détaillés, comme l'ADEME. L'appui d'EduRénov de la Banque des Territoires est aussi un atout majeur : il assure un accompagnement de bout en bout, tant financier que stratégique. Cela permet d'éviter des erreurs coûteuses et de gagner du temps sur les décisions techniques. Le choix d'un maître d'œuvre qualifié et de confiance est également crucial pour garantir la bonne gestion du projet.

La bonne idée

S'orienter vers un bureau d'étude spécialisé sur les questions d'énergie thermique. Par exemple, faire appel aux services de l'ADEME pour des premières recommandations en amont du projet.

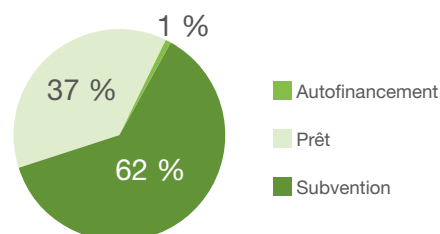


Et demain ?

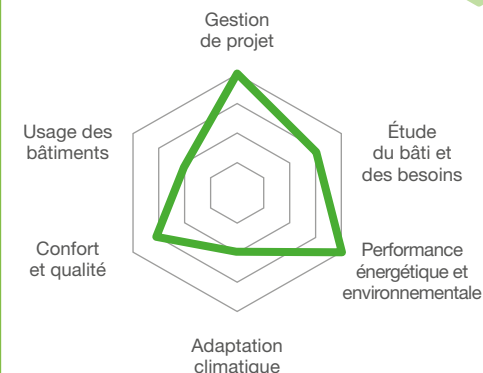
En parallèle de son projet de rénovation de l'école, la commune travaille activement sur son plan de mobilité. L'objectif est de construire de nouveaux aménagements pour les piétons et développer les mobilités douces à Yquelon.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 375 385 €. Il est financé par un prêt de 140 000 € accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 234 155 € (144 155 € du Fonds Vert, 15 000 € des Fonds Solidaires GTM et 75 000 € de l'ADEME). La ville a autofinancé 1 230 €.



EduRadar



GROUPE SCOLAIRE RACHEL MOREL À BERNIÈRES-SUR-MER

Normandie, département du Calvados (14)
Commune de 2 274 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

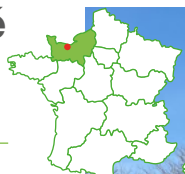
Porteur du projet :
Commune de Bernières-sur-Mer

Les autres acteurs :
Accompagnement ACTEE Chêne 1
En amont : accompagnement du SDEC
Architecte : cabinet Dauchez

Le projet en bref :

- Isolation par l'intérieur et par l'extérieur (planchers et murs)
- Création de faux plafonds
- Changement des menuiseries
- Remplacement de l'éclairage par des LED

Les points forts :
#matériaux biosourcés (chanvre, lin, coton)
#lauréat appel à projets (SDEC)



Cas d'école disponible sur YouTube



1950

Année de construction du bâtiment



1 232 m²

Surface rénovée du bâtiment



185

Élèves au sein de l'école



63 %

Économie d'énergie visée



703 K€

Montant total prévisionnel des opérations



THOMAS DUPONT-FEDERICI
MAIRE DE BERNIÈRES-SUR-MER

Quelles ont été vos motivations pour entamer les travaux de rénovation ?

Nous avons initié une phase d'audit sur tous les bâtiments publics de la commune avec l'aide du Syndicat départemental d'énergie du Calvados (SDEC). Nous avons choisi de rénover en priorité l'école, car il s'agissait du bâtiment le plus économe et qui accueillait le plus d'usagers.

De manière pragmatique, nous avons l'obligation réglementaire de répondre aux décrets nationaux (40 % d'économies d'énergie). Au-delà de cet impératif, l'enjeu écologique et l'ampleur de l'urgence font que nous devons intégrer les questions de sobriété dans nos politiques. Il y a aussi l'argument économique, avec des dépenses de fonctionnement qui ont été conséquentes pour la commune. Mais le plus important reste le confort des usagers. Améliorer le confort thermique de l'école en hiver et en été est un enjeu majeur pour l'apprentissage.

Comment avez-vous été accompagnés tout au long du projet ?

Le SDEC a lancé un appel à projets qui s'appelait « Progrès » auquel nous avons répondu. La commune a été retenue et nous avons amorcé la recherche d'autres financements (Fonds vert, Banque des Territoires). Nous avons repéré EduRénov, puis avons rencontré notre conseillère régionale de la Banque des Territoires qui a été de très bons conseils. De cette manière-là, nous avons pu bénéficier d'un prêt à taux intéressant dans le cadre du programme.

La bonne idée

L'utilisation de matériaux biosourcés est importante en termes d'exemplarité, pour casser les réticences autour de ces produits innovants. Pour nous cela a été une évidence et nous sommes très satisfaits du résultat.

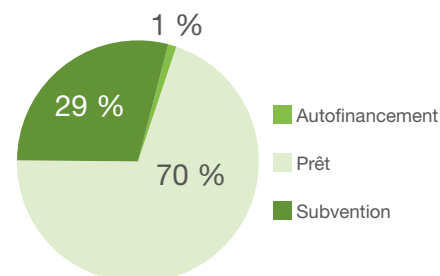


Et demain ?

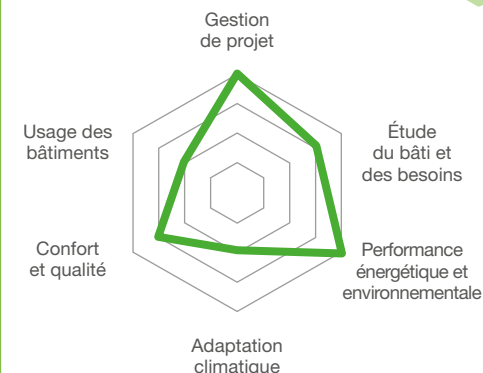
La commune s'est tournée vers un maître d'œuvre local pour pouvoir effectuer un suivi de chantier assez rapproché avec des visites régulières. Les travaux vont permettre de réaliser 63 % d'économies d'énergie, bien au-delà de l'objectif national affiché.

Plan de financement

Le montant du projet d'élève à 702 995€.
Il est financé par un prêt de 490 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 203 655€ (Fonds vert).
La commune a autofinancé 9 340€.



EduRadar



Regroupement de 2 écoles et rénovation globale ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À NÉRONDES

Centre-Val de Loire, département du Cher (18)
Commune de 1 466 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Nérondes

Les autres acteurs :
Maîtrise d'ouvrage déléguée :
SEM TERRITORIA
Architecte : Elise Joliet
Accompagnement maîtrise d'usage : Canopé

Le projet en bref :

- Rénovation pour accueillir 3 salles de classe et un espace pour la sieste
- Changement des portes et fenêtres
- Extensions (sanitaires PMR, chaufferie, local ménager, rangement des équipements extérieurs, etc.)
- Installation de LED

Les points forts :

#isolation cloisons #matériaux biosourcés
#forts gains énergétiques



► Cas d'école disponible sur YouTube



1970

Année de construction du bâtiment



295 m²

Surface rénovée du bâtiment



104

Élèves au sein de l'école



81 %

Économie d'énergie visée



1 M€

Montant total prévisionnel des opérations



THIERRY FERRAND
MAIRE DE NÉRONDES

Quelles étaient vos premières préoccupations lors de la rénovation ?

En mai 2019, l'école élémentaire était victime d'un incendie criminel. À la suite de cet incident, plusieurs options s'offraient à nous. Réhabiliter la partie brûlée de l'école, choisir un nouveau site ou rénover l'école entièrement. Nous avons choisi cette dernière option. Cela a libéré d'autres locaux nous permettant de rassembler sur le même site l'école maternelle et l'école élémentaire, qui partagent la même cantine. L'objectif était également de faire des économies d'énergies.

Pourriez-vous nous en dire plus sur le déroulé de la procédure de rénovation ?

La première étape a été de constituer un audit énergétique, une obligation pour prétendre aux subventions, qui tiennent compte des progrès en matière énergétique. Nous avons également réalisé un audit sur la structure du bâtiment ainsi qu'un diagnostic amiante. C'est ensuite que l'architecte a monté son projet.

Quelles sont les différentes parties prenantes autour de ce projet ?

Nous avons été accompagnés par la SEM TERRITRIA qui a agi comme assistant maîtrise d'ouvrage déléguée. Dans le cadre de l'AMI MOD de la Banque des Territoires et de la FedEPL, nous avons reçu un cofinancement de 20 000 €. Après consultation, nous avons sélectionné notre architecte, Madame Elise Joliet, qui a réalisé l'entièreté du projet de réhabilitation de l'école maternelle.

La bonne idée

Concierner les différentes parties prenantes. Il y a eu une véritable cohésion d'équipe au sein du conseil municipal. Les enseignants et les parents d'élèves qui siègent au conseil d'école ont également eu leur mot à dire.

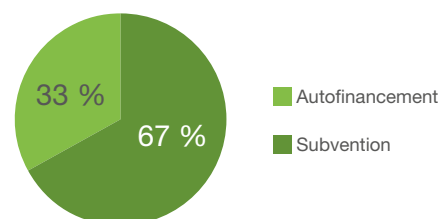


Et demain ?

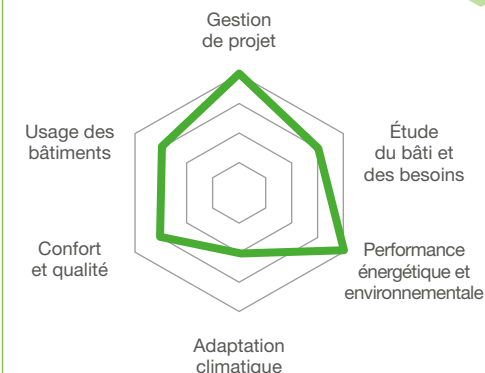
Un dernier audit énergétique aura lieu à la fin des travaux pour mesurer les gains d'énergie.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1M€. Le montant total des subventions est de 700 000€ (DETER, Région, Département et 20 000 € dans le cadre de l'AMI MOD lancé par le programme EduRénov). La commune a autofinancé 337 100 €.



EduRadar



Rénovation, démolition et extension (périscolaire, restaurant scolaire)

GROUPE SCOLAIRE GERMAINE FERRAND À THIVARS

Centre-Val de Loire, département d'Eure-et-Loir (28)
Commune de 1 044 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Thivars

Les autres acteurs :

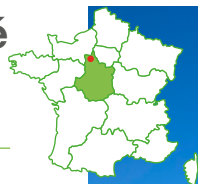
Assistance à maîtrise d'ouvrage : SAEDEL (Société d'aménagement et d'équipement du département d'Eure-et-Loir)
Maître d'œuvres : atelier DOING (Serge Uzuoliass)

Le projet en bref :

- Isolation thermique et changement des menuiseries
- Modernisation des systèmes de chauffage
- Centrale de traitement d'air à double flux
- Éclairage LED

Les points forts :

#rénovation globale et fonctionnelle
#chaufferie gaz à condensation #pompe à chaleur



► Cas d'école disponible sur YouTube



1960-70

Année de construction du bâtiment



636 m²

Surface rénovée du bâtiment



132

Élèves au sein de l'école



33-54 %

Économie d'énergie visée



2,25 M€

Montant total prévisionnel des opérations



OLIVIER SOUFFLET
MAIRE DE THIVARS

Quels facteurs vous ont conduit à initier ces vastes travaux ?

Ces rénovations étaient envisagées depuis 2014 par les élus, avec deux priorités à l'agenda : réduire la consommation énergétique des bâtiments et sécuriser les trajets des élèves en construisant un restaurant à proximité, pour remplacer l'ancienne cantine située de l'autre côté de la route. L'idée était de profiter des travaux de rénovation énergétique nécessaires pour lancer la construction de nouvelles infrastructures.

Ce projet, que j'ai porté lors de ma campagne en 2020, prévoyait la réhabilitation des écoles, et la construction de deux infrastructures supplémentaires, à savoir un restaurant et une garderie, avec, bien sûr, la volonté de préserver le patrimoine ! L'école Germaine Ferrand, nommée en hommage à une généreuse donatrice, est chère à l'histoire locale.

Comment avez-vous financé un tel projet ?

La recherche de financement a été un parcours du combattant ! Nous avons commencé par chercher des subventions auprès de divers organismes : l'État, le Département, Chartres Métropole. Nous avons exploré les options bancaires, mais les organismes traditionnels ne proposaient que des prêts sur des durées trop courtes. C'est grâce à la Banque des Territoires que nous avons obtenu quatre prêts adaptés à nos besoins. Cet apport segmenté a permis un étalement des remboursements, parfaitement aligné avec notre capacité financière.

La bonne idée

Il faut persévérer, garder en vue les objectifs. Je recommande de mettre en place un budget flexible, intégrant des options modulables en cas de turbulences économiques.

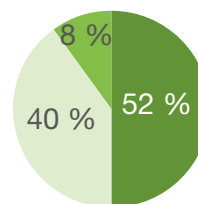


Et demain ?

Ce projet, c'est celui de la résilience et de la vision, pour une école qui sera non seulement économe et fonctionnelle, mais aussi une fierté pour notre commune et un modèle d'espoir pour d'autres collectivités.

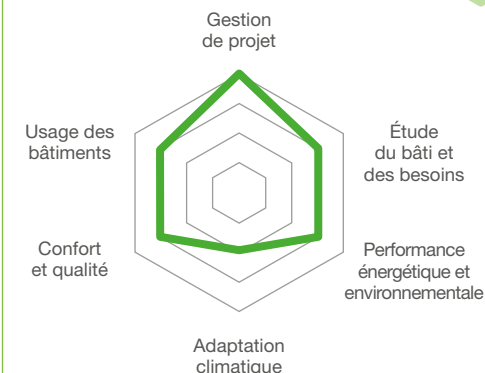
Plan de financement

Le montant prévisionnel du projet s'élève à 2,25 M€. Il est financé par un prêt de 900 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 1,16 M€ (DETR, DSIL, Fonds Vert, Département, Chartres Métropole, via le Fonds de concours). La ville a autofinancé 188 000 €.



■ Autofinancement
■ Prêt
■ Subvention

EduRadar



Réhabilitation thermique et extension

ÉCOLE MATERNELLE DU COLOMBIER À VIERZON

Centre-Val de Loire, département du Cher (18)
Commune de 25 348 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Ville de Vierzon

Les autres acteurs :
Architecte : Olivier Audebert,
Atelier Carré d'Arche

Le projet en bref :

- Rénovation thermique
- Agrandissement et aménagement du préau
- Création d'une cour bioclimatique et îlots de fraîcheur
- Isolation à partir de matériaux biosourcés.

Les points forts :

#matériaux biosourcés #agrandissement
#entreprises locales



📺 Cas d'école disponible sur YouTube



1960

Année de construction du bâtiment



600 m²

Surface rénovée du bâtiment



215

Élèves au sein de l'école



79 %

Économie d'énergie visée



250 K€

Montant total prévisionnel des opérations



CORINNE OLLIVIER
MAIRE DE VIERZON

Pouvez-vous nous raconter la genèse du projet de rénovation ?

Nous avons décidé de rénover les 22 écoles de Vierzon, car nos groupes scolaires étaient vieillissants et mal isolés. Ces bâtiments méritaient donc d'être réhabilités et rénovés pour offrir de bonnes qualités d'enseignement à nos enfants et de bonnes conditions de travail aux enseignants.

Comment s'est déroulée la rénovation des écoles ?

En premier, nous avons cherché les maîtres d'œuvre et les artisans. Nous avons fait en sorte de travailler avec des artisans locaux, car c'est important pour nous de faire travailler l'économie locale. Ensuite, il a fallu trouver l'architecte et nous avons choisi de travailler avec Olivier Audebert de l'Atelier Carré d'Arche. Pour la préparation des travaux de rénovation, il était essentiel pour nous de travailler main dans la main avec les enseignants tout au long du processus.

Comment avez-vous financé le projet de rénovation ?

Nous avons obtenu des aides de l'État, notamment via le Fonds vert. La région, le département, et la ville ont aussi participé au financement des travaux. La ville construit son budget autour de ces rénovations. On a également cherché des financements auprès de l'Agence de l'eau, car nous construisons une cour bioclimatique. La Banque des Territoires nous a aidés grâce au programme EduRénov. Nous avons pu contracter un emprunt, et ils nous ont également accompagnés dans la mise en place du projet.

La bonne idée

Travailler de A à Z avec les enseignants. Il est primordial d'assurer la collaboration, car ils possèdent une connaissance fine du bâtiment et des problématiques.

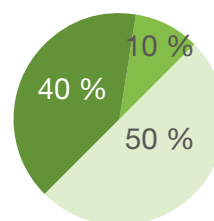


Et demain ?

La commune de Vierzon a lancé un projet de rénovation sur l'ensemble de ses 22 écoles. Après l'école maternelle du Colombier, la ville entend poursuivre les travaux avec un rythme d'une rénovation par an.

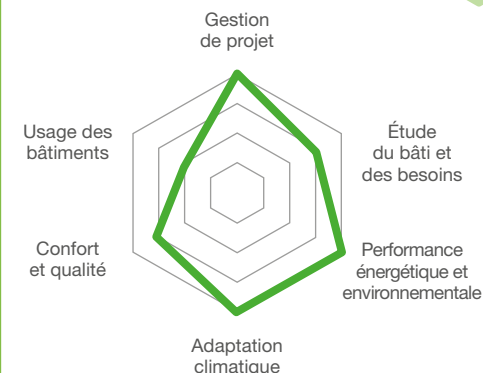
Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 250 000 €. Il est financé par un prêt de 125 000 € accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 100 000 € (Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)). La ville a autofinancé 25 000 €.



■ Autofinancement
■ Prêt
■ Subvention

EduRadar



Retrouvez les cas d'école en vidéo sur notre chaîne Youtube

Nos équipes documentent et réalisent des reportages vidéos des projets de rénovations. Vous avez envie que nos équipes viennent réaliser un reportage sur votre projet ?

Contactez-nous sur edurenov@caissedesdepots.fr



Retrouvez ces retours d'expérience sur notre chaîne YouTube



ÉduRénov : un programme ambitieux de rénovation des écoles

Piloté par la Banque des Territoires, le programme EduRénov accompagne les collectivités territoriales dans la rénovation de leurs établissements scolaires et éducatifs. Il vise à améliorer les conditions d'étude et de travail des élèves et du corps éducatif, ainsi qu'à réduire les consommations d'énergies des bâtiments.

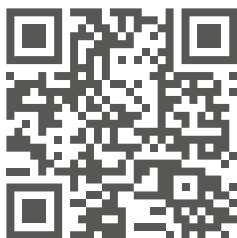
ÉDURÉNOV



Développé avec nos partenaires :



Inscrivez-vous
au programme ÉduRénov



Decouvrez toutes
nos ressources ici



contactez-nous :
edurenov@caissedesdepots.fr

ÉDURÉNOV

Simplifier la rénovation des écoles : de la crèche à l'université

Développé avec nos partenaires :

